

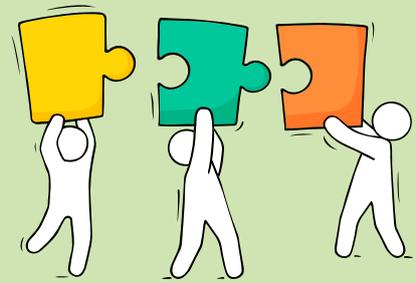
RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2022



AVENIR APEI

23 ans
d'existence



65 ans
de militantisme
parental



1 030
personnes
accompagnées
en 2022



SOMMAIRE



4

Le mot du Président

5

Avenir Apei en chiffres

6

Événements marquants

10

Les rapports 2022

24

Conseil d'Administration

25

Rapport de la directrice générale

27

Données sociales 2022

30

Organisation des directions 2022

32

Bilan des établissements 2022

88

Compte administratif 2022

98

Nos principaux partenaires



LE MOT DU PRÉSIDENT



« Ensemble pour aller encore plus loin »

Nous avons abordé l'année 2022 confiants grâce à nos nombreux engagements porteurs pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Le retour total en présentiel nous a permis enfin de nous retrouver pour des temps d'échanges associatifs. Nous avons ainsi poursuivi ensemble, durant l'année des initiatives toujours aussi nombreuses, inventives et mobilisatrices :

Un nouveau projet associatif 2023-2027 ambitieux

C'est grâce à l'implication de tous : conseil d'administration, familles, bénévoles, personnes accompagnées et professionnels que **nous avons écrit le nouveau projet associatif 2023-2027**. Ce nouveau projet réaffirme nos valeurs, et notre identité, une association militante œuvrant **depuis plus de 60 ans pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap intellectuel**. Il met ainsi en lumière notre forte ambition définit en 6 orientations stratégiques pour les 5 années à venir.

S'engager pour le pouvoir d'agir de tous !

Les personnes que nous accompagnons sont au cœur de ce nouveau projet ! **Nous nous engageons pour leur pouvoir d'agir et leur autodétermination** en donnant à chacun un moyen de s'exprimer tout en développant des nouveaux outils en fonction des besoins tel que la communication alternative et augmentée. Les outils comme le Makaton propose par exemple d'utiliser plusieurs canaux de communication pour remplacer, soutenir ou compléter le langage et permettre ainsi une communication. Nous organisons des formations pour les professionnels avec des objectifs qui doivent permettre d'établir une communication fonctionnelle, d'améliorer la compréhension et de favoriser l'oralisation et enfin de structurer le langage oral et écrit.

Nous encourageons par ce nouveau projet tout type d'initiative permettant aux personnes

accompagnées de choisir librement son mode de vie et en être acteurs. Divers projets tels que :

- L'accès à la citoyenneté : des apprentissages au vote ont eu lieu tout au long de l'année 2022 pour sensibiliser les personnes accompagnées aux élections présidentielles et législatives. Nous avons également élaboré différents documents expliquant « comment voter » pour faciliter leur compréhension et les armés pour le jour J.
- La création d'un comité des fêtes réunissant les personnes accompagnées et quelques professionnels autour d'organisation et d'animation d'événements conviviaux mette ainsi en évidence la créativité des personnes handicapées et favorise la prise de parole et de décision de chacun.
- Enfin, le dispositif de formation « vers un logement autonome » mis en place au Centre d'Habitat Horizons permet aux personnes d'être acteurs clés de leur projet de vie.

Nous favorisons également la compréhension de chacun en traduisant au maximum nos documents en « Facile à lire et à comprendre ». Ces traductions sont par ailleurs réalisées par les personnes accompagnées de l'association.

Une association organisée, fluide et ouverte

Le nouveau projet associatif affirme ainsi notre volonté de favoriser la fluidité des parcours des personnes accompagnées, et de renforcer les coopérations avec les établissements. De ce fait, pour atteindre ces objectifs, nous avons fait le choix d'une nouvelle organisation en 3 pôles : pôle enfance et jeunesse, pôle travail accompagné, pôle habitat et vie sociale.

Ces nouveaux pôles impulsent une démarche de transformation de notre offre de services. L'offre de service d'Avenir Apei se veut innovante, souple et évolutive et développe des réponses personnalisées centrées sur la personne accompagnée. Elle met notamment l'accent sur la complémentarité des compétences et de la triple expertise (professionnels / familles / personne accompagnées) et la pair-aidance entre les personnes accompagnées.

Actrice de cette dynamique, Avenir Apei met au cœur de son développement la participation de ses parties prenantes : administrateurs, adhérents, professionnels, personnes accompagnées, familles, bénévoles, partenaires tant au sein de ses établissements et services qu'au de l'association. **Alors ensemble continuons à faire avancer cette belle cause d'intérêt général !**

Jean-Michel Reiter
Président de l'association

AVENIR APEI EN CHIFFRES

Avenir Apei est présente dans le nord-est du département des Yvelines



DIRECTION GÉNÉRALE

Carrières-sur-Seine Fonctions supports / Pôle services

PÔLE ENFANCE & JEUNESSE

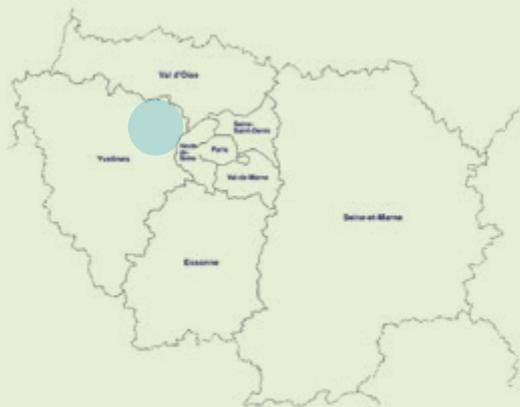
Carrières-sur-Seine IME la Roseraie / Centre de Loisirs Adapté
Le Pecq SESSAD
Conflans-Ste-Honorine IME les Papillons Blancs
Saint-Germain-en-Laye IME les Glycines
La Celle Saint-Cloud CAVT Vivre parmi les autres
Saint-Cyr l'École CAJ Vivre parmi les autres

PÔLE TRAVAIL ACCOMPAGNÉ

Carrières-sur-Seine ESAT la Roseraie
Fourqueux Entreprise adaptée / ESAT / SAS les Néfliers
Chatou ESAT / SAS les Courlis

PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE

Marly-le-Roi Foyer l'Oasis / Service appartements / Foyer-appartements Montval
Montesson Maison les Courlis
Le Vésinet Maison les Ibis
Carrières-sur-Seine FAM le Moulin / MAS de jour la Roseraie / Foyer de vie les Monts Blancs
Conflans-Sainte-Honorine MAS le Point du jour / MAS un Autre Regard / Foyer de vie le Point du Jour
Croissy-sur-Seine Foyer de vie les Mésanges
La Celle Saint-Cloud / Saint-Cyr l'École / Marly-le-Roi SAVS Vivre parmi les autres



Projet Associatif 2023-2027



Au cours de l'année 2022 nous avons écrit ensemble notre nouveau projet associatif 2023-2027.

Gravé dans le marbre, **le nouveau projet se positionne en qualité de document de référence à notre développement**. Il réaffirme ainsi nos valeurs, et notre identité, une association militante œuvrant depuis plus de 60 ans pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap intellectuel. Ce nouveau projet est en effet, le fruit d'une année de travail et de nombreuses consultations qui ont rassemblé l'ensemble des acteurs de l'association : administrateurs, professionnels, personnes accompagnées, familles, bénévoles, partenaires.



Les oubliés du SEGUR



Tous les professionnels d'Avenir Apei se sont mobilisés durant l'année 2022 pour soutenir les oubliés du Ségur. En effet, malgré l'agrément « Laforcade 1 » publié au Journal Officiel du 18 janvier 2022 qui permet de revaloriser financièrement une partie des professionnels, le caractère sectoriel de ces mesures, qui ne concernent pas tous les professionnels, a significativement provoqué un véritable sentiment d'injustice auprès des oubliés.

Dans ce contexte alarmant, l'association a décidé de communiquer son soutien et sa solidarité à tous les professionnels par différents moyens :

- une grande campagne de communication et d'information à destination de tous
- des rassemblements du conseil d'administration et de l'ensemble des directeurs d'Avenir Apei, le 4 février et 28 septembre 2022 à Paris, Place du Palais Royal
- l'association a accordé une prime exceptionnelle pour tous les oubliés du Ségur

Pour avoir un poids important, Avenir Apei avec d'autres associations ont créé le Collectif Handi Social 78. Ce collectif a pour but de défendre les droits des personnes vulnérables ou en situation de handicap auprès des décideurs politiques et d'agir pour une société inclusive et juste.





Comité des fêtes



Le comité des fêtes a organisé cette année son premier bal festif le 18 mars 2022 à la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine. Réservé aux adultes accompagnés, le bal festif est plus qu'une fête, c'est **un évènement pensé par et pour les adultes accompagnés**.

L'évènement fut un franc succès puisqu'il a accueilli plus de 300 personnes.



Avenir Apei a poursuivi la démarche de sensibilisation au vote des personnes accompagnées, avec la mairie de Chatou en initiant les travailleurs de l'ESAT les Courlis le 21 et 22 mars 2022. L'accès à la citoyenneté par l'apprentissage au vote est une démarche innovante qui a permis de **sensibiliser les personnes handicapées et les personnels des mairies pour les élections présidentielles et législatives de 2022** !



Initiation au vote



Développement durable



Depuis le 30 mars 2021, Avenir Apei a impulsé la démarche développement durable en organisant une première commission, suite aux différents échanges, un plan d'action a été envisagé à court, moyen et long terme avec l'aide d'un prestataire extérieur.

En 2022 différents temps et échanges ont été consacrés à la thématique et ont permis de faire un état des lieux et mise en place de plan d'action. La mise en place de cette démarche est nouvelle et s'inscrit dans le nouveau projet associatif. **Certaines actions proposées permettront une amélioration de la qualité de vie ainsi qu'une diminution de certains coûts de fonctionnement** (énergies notamment).





Deux Inaugurations



Deux projets de construction ont abouti à leurs inaugurations en 2022 : l'internat de l'IME les Glycines le 8 avril 2022 et l'extension des locaux partagés SAVS-CAJ à Saint-Cyr-l'École le 30 mai 2022. La politique de rénovation de nos structures et en particulier des foyers, montre l'engagement de l'association pour le bien-être et l'épanouissement quotidien des personnes accompagnées. **L'association veille ainsi par ses projets à améliorer la qualité de vie de nos professionnels engagés quotidiennement auprès de nos enfants.**



Semaine Qualité de Vie au Travail

Du 20 au 24 juin 2022 une première semaine qualité de Vie au Travail a été organisée dans tous les établissements d'Avenir Apei avec comme promesse : « **Cette semaine on prend particulièrement soin de vous !** » Nombreuses activités conviviales autour de la prévention santé et du bien-être au travail ont été proposées aux professionnels. C'était une semaine positive donnant l'opportunité de beaux échanges autour d'une table pour un petit-déjeuner, un déjeuner ou un goûter.



Fête de l'association



Nous avons fêté avec vous du 11 au 17 septembre 2022, la fête annuelle de l'association.

Une semaine placée sous le signe de la fête avec comme thématique le « développement durable » qui a permis de **mettre en lumière le dynamisme de tous les établissements de notre association** ! L'ensemble des acteurs de l'association a ainsi été sensibilisé à la préservation de l'environnement et aux nouveaux modes de consommation.

Pour clôturer la semaine de fête, le rendez-vous a été donné le samedi 17 septembre à la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine. L'après-midi a été un grand moment d'échanges, de partages, de découvertes de différents stands spécialement préparés pour l'occasion.





Opération Brioches



Cette année encore, l'Opération Brioches a été une grande réussite ! Elle a eu lieu du 6 au 9 octobre 2022 à l'occasion des Journées Nationales de la Solidarité de l'Unapei. Dès le premier jour c'était la rupture de stock. **Ce sont plus de 6 000 brioches qui ont été vendues par les bénévoles de l'antenne de Conflans et les différents établissements, pour un total de 30 000 €.**

Et comme chaque année, les bénéfices de l'opération soutiendront les projets des établissements d'Avenir Apei.



Visite de deux ministres

À la veille de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons reçu le 24 novembre 2022, la visite de la ministre déléguée **Isabelle Lonvis-Rome**, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, et de la ministre déléguée **Geneviève Darrieussecq**, chargée des personnes handicapées.

C'était l'occasion pour Avenir Apei de présenter la démarche Handigynéco, menée par l'ARS IDF et déployée au Centre d'Habitat de la Roseraie depuis 2019, et plus largement les projets d'Avenir Apei.





LES RAPPORTS 2022

LES RAPPORTS



Rapport moral

Le président rend compte de la gestion 2022 d'Avenir Apei dans ce rapport.

Il est composé de trois parties :

- La première partie décrit le bon fonctionnement de l'association et détaille le respect des obligations du point de vue statutaire.
- La deuxième partie développe les actions menées tout au long de l'année pour une bonne gestion de nos établissements dans le cadre du projet associatif que vous avez voté en 2017 et du programme d'orientation voté lors de l'assemblée générale de l'année dernière.
- La troisième partie fait le bilan du projet associatif 2017-2022 et présente les nouvelles orientations stratégiques du projet associatif 2023-2027.

Rapport des commissions

Le rapport des commissions met en lumière les productions, les projets de l'année 2022 de toutes les commissions ainsi que les groupes de travail de l'association. C'est également l'occasion pour les pilotes des commissions de faire un point sur les perspectives 2023.

RAPPORT MORAL

Vie associative en 2022

Au cours de l'année 2022, nous avons tenu 11 conseils d'administration dont 2 en visioconférence, avec la participation de 24 administrateurs régulièrement présents. Comme le prévoient les statuts, nous avons tenu une réunion de bureau mensuelle.



L'assemblée générale du 18 juin 2022

En plus de ces rencontres régulières, plusieurs groupes de travail ont été mis en place.

Quelques administrateurs ont également piloté et participé aux commissions statutaires et groupes de travail spécifiques, en coopération avec les professionnels, sur des sujets transversaux comme le développement durable ou la commission finances.

Les administrateurs référents ont participé aux comités de gestion de leurs établissements, ainsi qu'à leurs conseils de la vie sociale.



Membre d'Avenir Apei au Congrès 2022 d'Unapei

Nombreux administrateurs ont participé au congrès en juin à Montpellier et aux différents séminaires d'Unapei. L'occasion de revoir nos partenaires en présentiel sur les sujets qui nous animent au quotidien durant les différents temps forts organisés par Unapei. Nous avons également été représentés aux instances régionales (Unapei Île-de-France) et départementales (ADAPEI 78).

Au 31 décembre 2022,
nous comptabilisons
300 membres actifs
à jour de leur cotisation.



Nous poursuivons nos partenariats avec les associations amies du territoire de même importance pour échanger nos expériences. Ainsi de nombreuses rencontres en présentiel ou en visio ont eu lieu avec APEI Boucle de Seine à Colombes, ainsi qu'avec Délos Apei 78. Nous avons également rencontré régulièrement les associations des Yvelines de toutes tailles : APAJH Yvelines, l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, AIES, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines. Ces rencontres nous permettent de tisser des liens forts avec des associations ayant des valeurs très proches des nôtres.

Nous avons reçu le **24 novembre 2022, à la veille de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, deux ministres au foyer de vie : Isabelle Lonvis-Rome, chargée de l'égalité des sexes, de la diversité et de l'égalité des chances et Geneviève Darrieussecq, chargée des personnes handicapées**, ainsi que l'ARS, le conseil départemental, la MDPH et l'ordre départemental des sages-femmes. La visite a été consacrée à la présentation de la démarche Handigynéco et des actions menées par Avenir Apei sur l'accompagnement à la vie relationnelle, affective sexuelle.



Visite des ministres dans les chambres et du foyer

Nous avons poursuivi notre mobilisation aux côtés de nos partenaires pour le Ségur pour tous. En effet, face à l'injustice du Ségur, nous avons participé en 2022 à deux grandes manifestations à la Place du Palais Royal à Paris.

Différentes actions de communication ont également été réalisées. L'association a attribué une prime exceptionnelle en juillet et en décembre 2022 à tous les professionnels afin de valoriser leur investissement, leur motivation et leur engagement auprès des personnes accompagnées.

Nous avons continué à collaborer avec le Collectif Handi social 78 avec l'écriture de différents communiqués de presse. Un film a également été réalisé pour que l'ensemble des professionnels de l'association soit reconnu.



Manifestation au Palais Royal à Paris



Inauguration aux Glycines



Actions menées en 2022

L'association a poursuivi ses missions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu, tout en prenant en compte les mutations de l'environnement.

Actions opérationnelles pour la mise en œuvre des orientations stratégiques

Les actions développées en 2022 s'appuient sur le projet associatif adopté en 2017 et sont la continuité de nombreuses actions mises en place ces dernières années. Elles se décomposent comme suit autour de quelques grandes missions stratégiques :

- **L'adaptation de son offre d'accompagnement aux besoins nouveaux :**

L'association a investi, ces dernières années, **plus de 10 millions d'euros** pour la rénovation de son patrimoine immobilier.

Deux projets de construction ont abouti à leurs inaugurations en 2022 : l'internat de l'IME les Glycines le 8 avril 2022 et l'extension des locaux partagés SAVS-CAJ à Saint-Cyr-l'École le 30 mai 2022.

Les travaux d'extension du foyer de vie les Monts Blancs débutés en 2021 finiront en 2023. Les résidents du foyer de vie les Monts Blancs **bénéficieront d'une salle de bains individuelle rénovée, d'un espace collectif modernisé.** Les travaux nous permettront d'accueillir 10 personnes supplémentaires et de créer un Pôle médicalisé sur le site de la Rosaie.

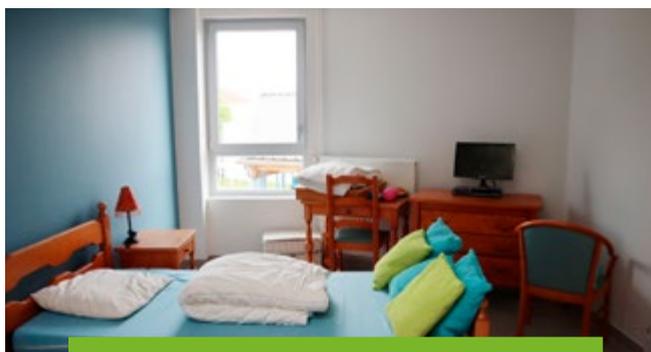
Les nouveaux locaux seront inaugurés lors de la fête de l'association en septembre 2023 à Carrières-Sur-Seine.

Projet de rénovation du FAM le Moulin

Également nous projetons de rénover totalement le foyer d'accueil médicalisé le Moulin afin de proposer des chambres individuelles à chacun de nos 17 résidents mais également de créer entre 5 et 10 places supplémentaires en 2023. Un dossier est déposé auprès des financeurs : l'ARS et le conseil départemental.



Travaux en cours au foyer de vie Les Monts Blancs



Les nouvelles chambres du foyer



- **L'inclusion par l'école, le logement et la citoyenneté :**

- **L'inclusion par l'école**

Les Unités d'Enseignement Externalisée (UEE) fonctionnent très bien et plaisent à toutes et tous. Pour rappel, l'UEE permet aux élèves ou collégiens de vivre en milieu scolaire ordinaire dans un espace contenant, rassurant et sécurisé avec un effectif d'élèves restreint et un temps adapté. Cette scolarisation leur permet de prendre part aux moments de la vie collective. L'encadrement est assuré par un enseignant et un éducateur.

Nous avons évalué combien ce type de dispositif est porteur pour tout enfant avec ou sans handicap, il permet la rencontre, la connaissance. C'est avec ces projets que nous irons vers une société plus inclusive. Aujourd'hui, dans les écoles et les collèges où nous sommes accueillis, l'inclusion est une façon de vivre, une philosophie qu'il nous faut soutenir au sein des équipes éducative et pédagogique. Elle recouvre des pratiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé et en sécurité afin qu'il puisse réaliser son potentiel.



UEE au Collège à Carrières-sur-Seine

- **L'inclusion par le logement**

Le projet d'habitat inclusif à Fourqueux avec ICADE est abandonné. De nouvelles solutions sont actuellement à l'étude.

- **L'inclusion par la citoyenneté**

Nous avons poursuivi en 2022 la démarche de sensibilisation au vote auprès des personnes accompagnées. Pour préparer



Les élections du CVS à Mairie de Montesson

les personnes accompagnées aux élections présidentielles et législatives de 2022, Avenir Apei et la Mairie de Chatou ont initié les travailleurs de l'ESAT de Courlis au vote, le 21 et le 22 mars 2022.

Des actions similaires se sont également organisées dans les foyers. Ainsi, le 3 février le foyer la Maison les Courlis et le foyer la Maison les Ibis ont pu organiser le vote du CVS (Conseil de la Vie Sociale) au sein de la Mairie de Montesson.

Ces initiatives réussies ont permis à chaque personne accompagnée de pouvoir voter sereinement lors des événements d'avril à juin 2022.

- **L'évolution des modèles d'accès au travail dans les établissements et services d'aide par le travail :**

Les ESAT de l'association continuent d'opérer une importante diversification de leurs activités pour permettre aux personnes accompagnées d'acquérir une plus grande polyvalence afin que chacun trouve sa place quelles que soient ses difficultés et éviter la routine quotidienne.

Polyvalence, autonomie, développement des savoir-faire et des savoir-être sont les évolutions majeures en cours au sein des ESAT de l'association travaillés grâce à des outils innovants tels que les tablettes numériques pour que chacun soit acteur de son métier et de ses compétences ou encore les véhicules sans permis qui permettent aux travailleurs de se rendre en toute autonomie chez les clients.

Les ESAT sont également fortement engagés dans le Plan de Transformation des ESAT que vient de lancer le Gouvernement avec un renforcement important des liens entre les ESAT et les entreprises du milieu ordinaire par la mise en place de nombreux stages, CDD ou CDI conclus avec ces entreprises, mais aussi des formations certifiantes qui permettent à tout travailleur qui le souhaite de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Nous accompagnons les travailleurs de nos ESAT pour développer leur autonomie dans toutes les actions du quotidien et leur autodétermination dans le choix des objectifs de leurs projets personnalisés et leur mise en œuvre.



La couture à l'ESAT les Néfliers

De belles perspectives de valorisation tant professionnelle que personnelle pour chacune des personnes que nous accompagnons au sein de nos ESAT !

L'accompagnement à l'hygiène de vie et aux soins :

L'année 2022 a permis de faire le bilan sur la phase 2 du plan santé et de travailler sur les nouvelles orientations, en lien avec le nouveau projet associatif.

En fin d'année un dossier a été constitué pour obtenir de l'Omedit et l'ARS l'inscription de personnels dans la future formation afin d'avoir un accompagnement dans la sécurisation du circuit de prise en charge du médicament, sachant que c'est un critère impératif de l'évaluation des ESMS défini par la Haute Autorité en santé.

La représentation de l'association dans diverses instances

Le président et plusieurs administrateurs sont représentants de l'association au centre communal d'action sociale (CCAS) et à la commission communale pour l'accessibilité (CCA) de différentes communes du territoire.

1. Deux administratrices d'Avenir Apei sont membres de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Cette commission, au sein de la MDPH de chaque département, est chargée de prendre les décisions relatives aux droits pouvant être attribués aux personnes handicapées: orientation de la personne, désignation d'établissements et services, allocations, prestations de compensation, reconnaissance de travailleur handicapé, avis concernant la carte mobilité inclusion... Ces deux administratrices représentent les associations de familles représentatives. Elles défendent les droits, elles argumentent, elles participent aux votes de cette commission qui se réunit tous les jeudis, toute l'année et étudie de nombreux dossiers.

2. Dans le système de santé

L'association participe à différentes instances ayant pour objet de défendre l'intérêt des personnes handicapées :

- au sein des commissions des usagers dans 4 établissements de santé publics et privés pour représenter les patients et leurs familles.
- au sein des réseaux de santé mentale Nord et Sud Yvelines.
- dans 2 comités de pilotage animés par l'ARS région : l'un sur handignéco, l'autre sur la sécurisation de la procédure de distribution des médicaments.

• Le développement du bénévolat en direction des personnes accueillies et des familles

L'organisation structurée pour le développement du bénévolat est mise place. Elle a pour but de pérenniser et accueillir efficacement les bénévoles. Le Pôle services et l'administratrice référente mènent un travail collaboratif pour ainsi permettre aux établissements, comme à l'association, de pouvoir bénéficier de façon plus régulière de cette ressource humaine importante, et complémentaire à celle des professionnels.



Le soutien scolaire à l'ESAT la Roseaie

• L'accessibilité

Le Pôle services, par le biais de l'atelier FALC a œuvré quotidiennement pour l'accessibilité. En premier lieu, pour rendre l'information plus accessible à tous par le biais de transcriptions pour des entreprises, collectivités, secteur de la culture, des professions de foi pour des candidats aux élections et également pour des besoins associatifs.

Les travailleurs ont été formés au FALC pour ceux qui n'avaient pas encore pu bénéficier de cette formation, mais également au S3A et au FALC vidéo, afin d'élargir les supports de travail et d'information plus accessibles.

Une sensibilisation au S3A a été réalisée auprès de la Mairie du Pecq, ce qui a permis à la municipalité d'être labellisée et d'afficher le pictogramme S3A. Une cérémonie de labellisation a eu lieu à l'occasion de la semaine du handicap, en novembre 2021.

L'atelier FALC a formé un partenariat avec l'association Zig Zag, dans le cadre d'une étude scientifique pour une meilleure accessibilité des œuvres de théâtre classiques. Des transcriptions ont été réalisées à partir de septembre 2022; l'atelier sera par la suite consulté dans la mise en scène des pièces. Une restitution aura lieu en mai 2023.



Logo de la commission développement durable

• Le développement durable

Nous avons mené en 2021 les premières réflexions avec le conseil d'administration et les professionnels sur l'impact de notre organisation sur l'environnement.

Dès le début 2022, nous engageons une démarche d'envergure de respect de l'environnement avec un plan d'action bien défini :

• Janvier 2022, la journée des cadres a été dédiée au « développement des pratiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises): développement durable ». Le bureau d'études +2 est intervenu sur la définition collective de certains termes, l'explication et la présentation de la démarche RSE proposée pour l'association.

- Février-Mars 2022: état des lieux dans certains établissements et prise en compte de documents liés aux consommations d'énergie en rapport avec les surfaces.
- Avril-Mai 2022: choix des thématiques principales travaillées au sein de l'association: mobilité, fluides (énergie et eau), déchets, alimentation, biodiversité.
- 18 juin 2022: Notre Assemblée générale a adopté le nouveau projet associatif dont la 6^e orientation stratégique pour les 5 prochaines années: « *s'engager dans une dynamique de développement durable* ».
- 30 juin 2022: nouvelle commission développement durable pour définir le plan d'actions sur chacune de ces thématiques.
- Du 12 au 17 septembre 2022: semaine de fête de l'association avec pour thématique le développement durable.
- Du 26 au 30 septembre 2022: L'association Avenir Apei s'est appuyée sur le calendrier national et a proposé une nouvelle semaine sur le développement durable. Le plan d'actions a été diffusé auprès des salariés. Certains établissements ont également organisé des ateliers sur la thématique: fresque du numérique responsable, atelier déchet, écocgestes,...

La démarche se poursuivra sur l'année 2023 avec l'aide d'une consultante.



Plantation d'un arbre à l'IME les Glycines



Décoration de pots en verre recyclés

• Un avenir après le travail

Dans le cadre du groupe de travail vieillissement, Avenir Apei met en place diverses actions sur le sujet de la retraite. En 2021 et 2022, 5 professionnels et 3 administrateurs d'Avenir Apei, ont été formés à devenir des « animateurs retraite ». Depuis 2017, nous dénombrons 11 professionnels et 3 administrateurs formés encore en activité. Ces animateurs ont participé à la mise en œuvre de « cafés rencontre » au profit des personnes accompagnées avec l'objectif de se faire rencontrer pré et post retraités et ainsi vulgariser le sujet, parfois sources d'inquiétudes multiples. Alors que des événements ont eu lieu respectivement en 2019 et 2022, un troisième se tiendra en juillet 2023. »

Dans les 179 Esat que compte la région Île-de-France, plus de 3500 personnes ont plus de 50 ans. En 2022, l'association régionale « Un Avenir Après le travail » comptait 10 associations adhérentes: Adapei 77, AEDE, AFASER, APEI de la Boucle de la Seine, Avenir Apei, Fondation Ellen Poidatz, EA Le Colombier, UNAPEI IDF, UNAPEI 92, La résidence Sociale.



L'association développe 4 outils principaux permettant d'anticiper, d'accompagner, et de rendre accessible à tous cette transition vers la retraite:

- Des outils d'information (livrets, vidéos,...)
- Des propositions de parcours de préparation retraite animés localement et permettant de découvrir les ressources de proximité pour les démarches administratives, le logement, la vie sociale et la santé.
- Des formations pour les professionnels et les futurs retraités.
- Un réseau d'appui aux professionnels.

35 professionnels « animateurs-trices retraite » ont été formés en 2022, grâce au soutien financier du groupe Malakoff-Humanis, portant à 88 le nombre de professionnels déployant la démarche dans leurs établissements et services. L'ARS Île-de-France, convaincue par la nécessité de cette démarche coopérative et inclusive, a accordé une importante subvention pour les années 2023 et 2024 à l'association régionale, présidée par Jean-Michel Reiter, président de notre association. Ainsi, depuis début février 2023, et dans le cadre de cette coopération Avenir Apei accueille au sein de son siège: Gwenaël Planchin, le nouveau responsable de projet de l'association régionale.

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

Nous avons écrit et validé durant l'année 2022 le nouveau projet associatif qui guidera nos actions sur les 5 années à venir. Voici un bilan rapide des projets menés par Avenir Apei de 2017 à 2022 :



L'adaptation de notre offre d'accompagnement aux besoins du public

Pour les enfants :



- Des enfants avec diagnostic d'autisme ou trouble du spectre autistique sont aujourd'hui accompagnés dans nos 3 IME.
À noter que l'IME la Roseaie a obtenu un agrément spécifique « section autiste » en 2016.
- Après plus de 2 années de travaux, l'internat de l'IME les Glycines a pu ouvrir ses portes aux adolescents en janvier 2022.
- Le centre de loisirs adapté a été créé en 2019.

Pour les adultes :



- Le Centre d'Habitat Horizons a diversifié son offre d'accompagnement en créant plusieurs dispositifs nouveaux : l'appartement passerelle à Montesson en 2019, le foyer appartement Montval en 2020 et le dispositif de périodes de découverte de la Mise en situation à la vie sociale (MISAVS).
- Poursuite et/ou finalisation de rénovation du patrimoine immobilier :
 - Les travaux du foyer de vie les Monts blancs sont en cours depuis la fin d'année 2021 afin de permettre un accueil mieux adapté aux 25 résidents du foyer.
 - Les travaux du foyer de vie les Mésanges finalisés en fin d'année 2020.
 - Les travaux du CAJ et du SAVS de Saint Cyr l'École finalisés en 2022.
 - Les travaux de l'Espace Jouseau finalisés en 2021.
- En prévision des départs à la retraite de travailleurs d'ESAT, des professionnels de l'association ont été formés « animateurs retraite ».

L'inclusion par l'école et le logement

- Le pôle enfance a œuvré pendant 5 ans pour ouvrir 6 unités d'enseignement externalisées dans des écoles primaires et collèges. Ce sont 42 enfants qui sont accompagnés dans ces unités.

La prise en compte des parcours de vie en évitant les ruptures :

- Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en 2016 poursuit son activité en réunissant une fois tous les deux mois des professionnels de l'association autour de situations complexes.
- Déploiement des fonctions de coordinateurs de parcours dans certains de nos établissements, notamment au Centre d'Habitat Horizons.
- Diversification des modes d'accompagnement dans nos établissements : accueil de jour, possibilité de temps partiel dans les ESAT, etc.

L'accompagnement à l'hygiène de vie et aux soins

- Plan santé Avenir Apei lancé en 2015 qui se poursuit avec sa deuxième phase lancée en 2019.
- Expérimentation de la télémédecine bucco-dentaire et plus généralement déploiement de la télémédecine dans le pôle enfance.
- Participation en 2019 au projet « handigynéco ».
- Développement du partenariat avec le secteur de la psychiatrie et notamment intégration de l'association dans le Réseau Santé Mentale Nord Yvelines en 2021.
- Des professionnels et administrateurs siègent dans les commissions des usagers des hôpitaux en qualité de représentants des usagers.



L'évolution des modèles d'accès au travail

- Mise en place de la reconnaissance des acquis et de l'expérience « différents et compétents » en 2020.
- Diversification des activités professionnelles et notamment mise en place d'un comptoir Mondial Relay.
- Partenariat en cours avec la Mairie du Vésinet pour déployer un projet spécifique au niveau de la gare du Vésinet le Pecq.



NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROJET ASSOCIATIF 2023-2027

Pour les 5 prochaines années notre ambition est forte ! Nous avons fait le choix d'élaborer de nombreuses orientations stratégiques qui s'inscrivent à la fois dans la continuité du projet antérieur, et dans une perspective d'actions innovantes. Les orientations seront évaluées annuellement et présentées à l'assemblée générale.



Confirmer la force du mouvement parental

1. Affirmer l'identité militante du mouvement parental en renforçant la participation des familles à la dynamique associative et développer la politique d'adhésion, d'engagement et de fidélisation de nouveaux parents bénévoles
2. Porter nos propositions et nos revendications dans les différentes instances
3. Renforcer la place des familles dans l'accompagnement de leur proche en prenant en compte leur expertise
4. Soutenir les familles au-delà de l'accompagnement proposé dans les établissements et services

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

5. Donner à chacun un moyen de s'exprimer en développant des nouveaux outils en fonction des besoins
6. Améliorer l'accès à l'information des personnes accompagnées, ainsi que sa compréhension
7. Permettre à chaque personne accompagnée: de se former et d'apprendre tout au long de sa vie, d'apprendre par l'expérimentation, de vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle (VARs), d'exercer sa pleine citoyenneté et de participer à la vie de la cité
8. Faire évoluer la relation d'accompagnement en renforçant l'action de chaque personne accompagnée dans sa vie, son projet personnalisé, sa citoyenneté
9. Développer la pair-aidance entre les personnes accompagnées (la pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage », c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de cette situation. Le pair-aidant peut mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider une autre personne qui se trouve dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique)

Poursuivre l'adaptation de notre offre de services centrée sur la personne accompagnée et sur l'évolution de ses besoins

10. Gérer et améliorer de manière continue notre offre de services existante
11. Développer des prestations permettant la flexibilité des réponses dans le cadre de la transformation de l'offre
12. Développer une approche inclusive de l'accompagnement notamment l'inclusion scolaire, le logement accompagné, l'emploi accompagné
13. Poser les bases de projets concernant les personnes les plus vieillissantes et les adultes autistes
14. Préparer et ajuster les transitions dans les parcours de vie, tout au long de la vie de la personne
15. Poursuivre la rénovation de notre patrimoine immobilier
16. Prendre en compte les apports de la recherche, l'avancée des connaissances scientifiques dans tous les domaines du handicap
17. Promouvoir l'innovation
18. Faire évoluer notre infrastructure numérique dans le cadre du virage numérique et poursuivre le déploiement du dossier unique de l'usager
19. Adapter l'organisation associative en fonction de notre évolution

Améliorer l'accès à la santé des personnes accompagnées

20. Clarifier le rôle de chacun: personnes accompagnées, familles, professionnels
21. Déployer la e-santé et poursuivre le déploiement de la télémédecine
22. Repérer les situations à risques pour éviter les ruptures de soins
23. Mettre en œuvre une politique de prévention santé
24. Développer les partenariats pour améliorer les parcours de soins

Développer l'attractivité de l'association

25. Déployer une politique des ressources humaines attractive: gestion des emplois et des parcours professionnels, qualité de vie et des conditions de travail, dialogue social constructif
26. Favoriser les différentes formes d'engagement au sein de l'association: bénévoles, mécénats de compétences, services civiques, stagiaires, etc.
27. Développer la communication associative interne et externe avec des outils adaptés

S'engager dans une dynamique de développement durable

28. Mettre en place la commission associative relative au développement durable et définir les actions prioritaires à 5 ans



ACTION FAMILIALE



La commission « vie familiale et associative » a repris ses activités en organisant à nouveau des réunions à thème pour les familles, sur toute l'année 2022: *les droits de la personne handicapée, la transmission du patrimoine*. Nous avons organisé, pour la première fois, un dîner dans un restaurant dont tous les employés sont des personnes porteuses de handicap, et comptons bien renouveler l'expérience dans d'autres restaurants de ce type. Le groupe de parole des familles du foyer « les Mésanges » s'est réuni chaque mois, en visioconférence, avec des familles assidues. Nous avons participé aux réunions organisées par les directions pour les familles (réunions de rentrée, galettes des rois, rencontres avec des nouveaux parents).

Nous avons continué à recueillir des témoignages de familles concernant le parcours de leur enfant ou des thématiques ciblées, et les avons publiés dans la rubrique « La parole aux parents » de notre journal « Échos d'Avenir », afin de permettre aux parents d'échanger leurs expériences, dans un esprit de solidarité.

Nous poursuivons notre participation au Plan Santé mené par l'association, pour en assurer le volet communication avec les familles. Les opérations de soutien (opération Golf en juin et opération Brioches en octobre) nous ont permis de réunir des sommes conséquentes, que nous consacrons à des projets qui améliorent la vie de nos personnes accueillies.

Perspectives 2023

Sur 2023, trois réunions à thème sont organisées pour l'ensemble des parents, l'une sur l'autisme, une autre sur la bientraitance (dans le cadre de la semaine sur la prévention de la violence), avec la présence d'intervenants. Une troisième sera consacrée à « un avenir après le travail », la retraite de nos travailleurs. L'action familiale est également active au sein du Comité des Fêtes, qui a organisé en décembre 2022 la « Mégaboom » d'enfants et jeunes d'IME, et sur 2023 un bal pour les adultes de tous les établissements d'Avenir Apei, pour la deuxième année.



Pilotage :
Agnès Avigdor

CONSEIL D'ACTEURS DE PARCOURS

Le Conseil d'Acteurs de Parcours, créé en septembre 2016, se réunit tous les deux mois.

Il est composé de professionnels de l'association issus de tous les pôles (hébergement, enfance, travail, insertion) et d'administrateurs.

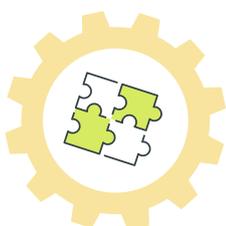
Ce conseil aborde des cas de « situations complexes » pour lesquels on ne parvient pas à trouver de solution: jeunes à la sortie des IME, personnes vieillissantes, travailleurs n'ayant plus de goût au travail, personnes lourdement handicapées sans hébergement adapté, jeunes adolescents ...

L'objectif est que des professionnels et des parents puissent porter un regard neuf sur une situation difficile, imaginer des solutions innovantes, faire librement des suggestions, mettre à profit toutes les ressources en interne, partager leurs réseaux, afin d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

Le Conseil d'Acteurs de Parcours fait partie du Pôle Services, en tant que groupe de travail intéressant l'ensemble des personnes accueillies, de manière transversale.

Perspectives 2023

Durant l'année 2023, chacune de nos réunions a lieu dans un établissement différent de l'association, et une visite est organisée pour les membres qui ne le connaissent pas encore. Nous entamons un état des lieux systématique de chaque pôle, afin d'identifier avec précision les situations complexes, de dénombrer les personnes en attente de réorientation, et de travailler au mieux les transitions.





COMMISSION BÉNÉVOLAT

En collaboration avec le Pôle services une réflexion a été menée pour dynamiser l'engagement de nouveaux bénévoles. Plusieurs documents ont été revus ou créés : convention, procédure, tableau de suivi. En partenariat avec le service communication un travail a été engagé sur différents supports de communication pour trouver de nouveaux bénévoles :

- Plaquette promotionnelle bénévole ;
- Vidéo et article sur la journée des bénévoles ;
- Nouveau livret d'accueil.

Un contact a été repris avec des plateformes : France Bénévolat, Koeo. Deux réunions ont eu lieu en mars et en octobre avec les anciens et nouveaux bénévoles. Cela a permis notamment de présenter l'association, sa gouvernance et son organisation. Les bénévoles ont pu échanger sur leurs pratiques et leur ressenti.

Perspectives 2023

Renforcer la communication pour mieux faire connaître notre association et augmenter le nombre de bénévoles.
Poursuivre les rencontres avec les bénévoles et valoriser leurs interventions.



Pilotage :
Marie-France Ducret

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans les orientations stratégiques du projet associatif 2022-2027 du rapport d'activité 2021, l'association s'était engagée dans une dynamique du développement durable et avait mené les premières réflexions sur l'impact de notre organisation sur l'environnement.

En 2022, aidée par une consultante, l'association a débuté une démarche d'envergure RSE afin d'améliorer son empreinte environnementale et sociétale.

C'est une démarche ambitieuse qui a demandé l'implication de tous : conseil d'administration, professionnels et personnes accompagnées. Plusieurs actions ont été réalisées :

- Janvier 2022 : Présentation de la démarche, rétroplanning et visite de quelques établissements.
- Février 2022 : construction du plan d'action, constitution groupe de pilotage, questionnaire sur l'état des lieux.
- Avril 2022 : recueil et analyse des données
- Mai 2022 : préparation plan d'action
- Juin 2022 : coconstruction du plan d'action
- Juillet 2022 : restitution de l'état de lieux
- Septembre 2022 : participation des personnes accompagnées et des professionnels dans les établissements à la semaine du développement durable sous forme d'animation, ateliers...

De plus, le développement durable a été le thème de la fête de l'association.

Ateliers avec les professionnels avec élaboration d'une fresque numérique

- Novembre : point sur avancement du projet

À noter : les personnes accompagnées ont participé activement au projet autour de différentes animations et ateliers

Perspectives 2023

Poursuite active de la démarche avec la mise en place d'actions concrètes et suivi par la commission durable : récupération d'eau, tri des déchets, économie d'énergie...
Continuer dans la même dynamique avec les personnes accompagnées.





GT Adhérents

Le Groupe de Travail Adhérents créé en 2020 par le Conseil d'administration est composé de Mesdames Martine Darré, Edwige Daniel, Violette Guillet, Marie Jeannot et de Messieurs Hervé Cassaboïs, Yves Guérin, Jean-Marc Huguet et Jean-Michel Reiter.

La campagne d'adhésion de 2022 a repris les méthodes mises au point et utilisées en 2021 :

- mailing personnalisé destiné aux adhérents 2021,
- mailing personnalisé aux familles n'ayant jamais adhéré,
- lettre de remerciement du président envoyée à chaque adhérent.

L'objectif des 300 adhérents (environ 200 par chèque et 100 sur notre site internet) a été obtenu en fin d'année après une relance effectuée dans le courant du mois de septembre.

Au cours de la réunion du 14 octobre, il a été décidé de modifier le statut du Groupe de Travail Adhérents et de le transformer en Commission ce qui implique une décision du Conseil d'administration. **Hervé Cassaboïs** a ainsi accepté de présider cette commission. Sa définition et son fonctionnement ont été écrits dans la Charte Fonctionnelle de l'association validée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 14 février 2023.



Pilotage :
Yves Guérin



Perspectives 2023

Nous continuerons en 2023 à renforcer notre communication à destination des familles et publics divers afin d'augmenter le nombre adhésions !

Une nouvelle affiche sera prochainement visible dans nos établissements. Un mailing sera également envoyé aux familles non adhérentes. Notre fichier adhérents sera mis à jour afin de mieux cibler nos communications.

COMMISSION FINANCES

La commission finances est composée de cinq administrateurs, de la directrice générale et du responsable administratif et financier. Elle s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2022 pour examiner :

- Les comptes administratifs et les budgets des établissements
- Le bilan 2022 et le budget prévisionnel 2023 de l'association.

Les faits marquants de l'année 2022 :

- L'association a été bénéficiaire de deux legs d'un montant total de 88000,00 €
- Mise en place des emprunts bancaires pour travaux des établissements de Saint-Cyr-L'École et de Carrières-sur-Seine (foyer de vie les monts blancs).

Les chiffres clés de 2022 :

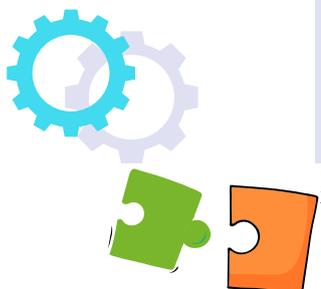
Les revenus des placements en hausse 174K€ contre 149K€ l'année précédente
Les opérations brioches et golf sont bénéficiaires respectivement de 31K€ et 24K€
Diminution des subventions des communes 11,5K€ contre 16K€

Perspectives 2023

Accueillir de nouveaux membres pour cette commission
« Tour de table » de nos différentes banques pour la souscription d'emprunts relatifs aux futurs chantiers prévus.



Pilotage :
Gérard Brisou





COMMISSION COMMUNICATION



L'année 2022 a été riche en communication pour Avenir Apei. Nous avons lancé notre nouveau site internet et continué à professionnaliser la communication de l'association en actualisant et en créant de nouveaux supports. La commission communication s'est par ailleurs réunie une fois durant l'année le 5 décembre 2022 pour faire un état des lieux des différents chantiers et réfléchir sur les projets à venir. Ainsi, nous pouvons mettre en évidence quelques actions de communication réalisées sur l'année:

- **Poursuite du magazine Échos d'Avenir par la réalisation de 2 numéros durant l'année** (N° 67, publié en janvier et N° 68, publié en novembre)

- **Réalisation de la plaquette et de la fresque projet associatif 2023-2027**

- Réalisation de documents d'informations et promotionnels tels que :

- o Carte de vœux 2022, affiche SQVT, affiches événementielles...

- Lancement de la campagne adhérents (lettres, interviews...)

- **Réalisation de différentes vidéos :**

- o Vidéos associatives: projet associatif, Opération Brioches, ...

- o Vidéos à thème (Vars, SQVT, ...)

- **Digitale**

Pour répondre aux nouveaux besoins, nous avons fait évoluer notre communication digitale en lançant en 2022 :

- o Le compte LinkedIn (580 abonnés en juin 2023)

- o Et le nouveau site internet (1,3k est le nombre de visites provenant de la recherche Google des 28 derniers jours)



- **Événementiel :**

Nombreuses manifestations associatives ont vu le jour en 2022 tels que :

- o La fête de l'association 2022

- o Les inaugurations de l'internat des Glycines

- o et de l'extension CAJ et SAVS...



- **Renforcement des partenariats**

L'association a beaucoup soutenu « les oubliés du Ségur » aux côtés de ses partenaires (collaboration avec le collectif Handi social 78 avec écriture des communiqués de presse, participation à la manifestation interfédérale autour de la crise des métiers de l'humain à Paris...)

- **Appuis aux établissements**

- o Prise de photos et vidéos lors des événements des établissements

- o Accompagnement pour la réalisation de plaquettes et vidéos (livret d'accueil, film ESAT...)

Perspectives 2023

En 2023, le service communication définira une nouvelle stratégie, poursuivra ses nombreuses actions de valorisation des personnes accompagnées et développera également de nouveaux projets tels que :

- Renforcement de la communication audiovisuelle (film présentation d'Avenir Apei...)
- Réalisation de nouvelles plaquettes et roll up (bénévolat, roll up présentation Avenir Apei...)
- Poursuivre le développement des réseaux sociaux
- Renforcer la communication sur la nouvelle organisation associative ...



Pilotage :
Jean-Michel Reiter





Pilotage :
Yves Lepage



COMMISSION STRATÉGIE



La commission stratégie a comme objectif l'évaluation des besoins et l'analyse prospective afin d'élaborer une vision partagée administrateurs – professionnels.

La Commission Stratégie est composée d'administrateurs volontaires pour participer à ses travaux, ainsi que de la Directrice Générale. Elle peut convier des professionnels ou d'autres ressources en tant que de besoin afin que les projets soient élaborés de manière conjointe.

Elle se réunit 5 fois par an.

La Commission s'est attachée en 2022 à préparer la bonne mise en œuvre du nouveau projet associatif, en sélectionnant 9 projets parmi les plus importants et les plus innovants pour l'association, en définissant pour chacun d'entre eux l'ambition, c'est-à-dire les résultats attendus à l'issue de ce nouveau projet de 5 ans, ainsi que des étapes intermédiaires qui pourront indiquer si la trajectoire est en ligne avec les attentes.

Perspectives 2023

Au-delà du suivi du projet associatif, la commission stratégie contribuera à la réflexion sur la modernisation des ESAT et sur l'accompagnement des adultes dans nos internats.



Pilotage :
Danielle
Cousein-Hiebel



LE COPIL SANTÉ



Au cours de l'année 2022 le copil santé a dressé le bilan de la seconde étape du Plan santé et s'est interrogé en interne sur les principaux points. Il a effectué une évaluation en interne des questions que posent les procédures mises en place grâce aux groupes de travail, à la composition de cette instance et à son rôle. À partir d'un questionnaire ont pu être relevés notamment la méconnaissance en interne des travaux lié à une communication insuffisante sur ces travaux. De même des besoins nouveaux émergent. Ils sont liés en grande partie :

- à la dégradation de la démographie des professionnels de santé
- aux formations des personnels sur les thématiques de prévention et d'accompagnement aux soins (hygiène bucco-dentaire, handigyneco, archimed ... utilisation d'outils tels que ceux de coactis)
- à l'amélioration du parcours en santé des personnes accueillies (de la prévention, aux soins et aux suites hospitalières)

La préparation des axes prévention-santé du projet associatif a fait l'objet de premiers débats au sein du copil autour des axes suivants :

- Clarifier le rôle de chacun : personnes accompagnées, familles, professionnels
- Déployer la e-santé et dans ce cadre faciliter le recours aux consultations de télémédecine
- Repérer les situations complexes pour éviter les ruptures de soins
- Mettre en œuvre des actions de prévention en santé, et dépistage
- Développer les partenariats nécessaires avec le secteur sanitaire.

Au plan externe un retour d'informations utiles de la participation aux copil régionaux liés à Handigyneco et à Archimed sont effectués. Des informations sont échangées telles que celles des représentants d'Avenir Apei aux groupes de travail qui ont contribué à l'élaboration du contrat de santé mentale Yvelines Nord avec l'ARS autour de 15 actions prioritaires.

L'expérimentation de télédentisterie a fait l'objet de tables rondes et (ou) de communications par des membres de l'équipe dans différents colloques et congrès (chirurgiens libéraux et hospitaliers, représentants de leur ordre et des réseaux de soins bucco-dentaire pour personnes handicapées, de professionnels de la santé mentale, d'épidémiologistes, de statisticiens de toutes les ARS de France et de représentants du SNDS (système national des données de santé).

Perspectives 2023

Les travaux du comité territorial de santé après une mobilisation sur les questions relatives au COVID et une modification réglementaire de sa composition aura prochainement à se prononcer sur le Projet Régional de Santé 2023/2028 qui est composé de 3 briques : le cadre stratégique définissant les objectifs généraux, le schéma régional de santé qui comprend les objectifs stratégiques et leurs résultats attendus à 5 ans et le programme d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies à 5 ans. Le Copil santé s'appuiera ainsi dessus pour les 5 ans à venir .



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Les membres du bureau



Jean-Michel Reiter
Président
SORTANT 2023



Agnès Avigdor
Présidente adjointe
Déléguée à l'action
familiale



**Marie-France
Ducret**
Secrétaire adjointe
SORTANTE 2023



Yves Guérin
Trésorier adjoint
SORTANT 2023



**Danielle
Cousein-Hiebel**
Déléguée à la santé



Gérard Brisou
Trésorier
et vice président
SORTANT 2023



Jacques Lelubre
Secrétaire
SORTANT 2023



Françoise Le Borgne
Vice-présidente
Déléguée à l'antenne
de Conflans
et à l'accessibilité
SORTANTE 2023



Thierry Boxberger



Yves Lepage



Hervé Cassabois
SORTANT 2023

Les membres hors du bureau



Alexandrine Bocquet
SORTANTE 2023



Patrick Godet



Stanislas Guerin



Claude Garreau
SORTANT 2023



Aurélien Devred
SORTANT 2023



Jérôme Chassagne



Anne-Marie Libotte



Corinne Peyronnet



**Marie-Thérèse
Lavouiray**



Jean-Marc Huguet
SORTANT 2023



Laurent Cocumelli



Agnès Conesa-Rouat
SORTANT 2023



**Dominique
Dufeu-Tomi**

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Projet associatif

L'année a été consacrée à la révision du projet associatif. Des temps de travail ont eu lieu avec les personnes accompagnées, les professionnels et les familles. Le projet associatif a été présenté en Assemblée générale de juin 2022 et validé par les adhérents.

À noter qu'une des orientations stratégiques de l'association a trait au développement durable. Afin de rendre cet objectif connu de tous, le pôle services a organisé une semaine sur la thématique du développement durable, s'appuyant sur l'agenda national. Au programme, des animations pour les personnes accompagnées et les professionnels afin de sensibiliser sur ce sujet.

Dans le même cadre et conformément à la réglementation applicable relative à la sobriété énergétique (décret tertiaire), l'association a complété au 31.12.22 la plateforme OPERAT. Le décret tertiaire est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019. Il a pour but d'imposer une réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments accueillants des activités tertiaires avec une surface égale ou supérieure à 1000 m².

Stratégie de rénovation immobilière

- IME les Glycines: Les travaux de l'internat ont été finalisés et les jeunes adultes ont pu prendre possession des locaux le 10 janvier 2022.
- Foyer de vie les Monts Blancs: Les travaux du foyer de vie les Monts Blancs se sont poursuivis sur l'année 2022 et s'achèveront en 2023 pour permettre l'accueil de 30 personnes.
- CAJ – SAVS de Saint Cyr l'École: Les travaux d'extension ont été finalisés mi 2022.

Politique RH

- SEGUR: Avenir Apei s'est fortement mobilisée aux côtés de l'Unapei et aux côtés des associations gestionnaires yvelinoises pour dénoncer l'injustice introduite par le Ségur de la Santé.
- Mise en place d'une semaine sur la qualité de vie au travail Du 20 au 24 juin 2022: lancement de la première semaine QVT organisée par l'association et déployée dans tous les établissements. L'accent a été mis sur les points de difficulté soulevés par les salariés dans le baromètre QVT: articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, gestion du stress, cohésion d'équipe, communication et collaboration, travail de nuit... Les propositions apportées étaient de plusieurs natures: ateliers pratiques, formations, interventions de professionnels (sophrologues, ostéopathes, masseurs), vie mon travail, moments de convivialité...
- Baromètre QVT
Le baromètre QVT, initié en 2019, a été relancé en 2022. Avec un taux de participation global de 49 % (identique à 2020), les

professionnels ont donné une note moyenne de 6,9/10 quant à leur QVT, en augmentation par rapport à 2019.

Numérique

- Infrastructure numérique

L'infrastructure numérique d'Avenir Apei ne s'avère pas à la hauteur des besoins actuels. L'association s'est donc lancée dans un diagnostic en 2021 puis la mise en œuvre d'un plan d'action à partir du premier trimestre 2022 pour l'amélioration de l'infrastructure. Les objectifs principaux sont l'amélioration de l'accès au numérique tout en ayant un réseau le plus sécurisé possible, pour éviter les attaques externes et les pertes d'information internes.

- ESMS numérique

L'amélioration de l'infrastructure numérique est concomitante à l'appel à projet ESMS numérique pour lequel Avenir Apei a été retenu en fin d'année 2021, pour la mise en conformité. Ainsi, depuis le premier trimestre 2022, Avenir Apei travaille avec la mutuelle vivre ensemble (co-répondant à l'appel à projet et utilisant le même dossier unique informatisé (DUI) pour l'amélioration du DUI et l'intégration des services socles de Ma santé 2022.

- Logiciels métiers: Faisant suite à des difficultés récurrentes avec notre logiciel métier (comptabilité, paie, etc.), décision prise en 2022 de migrer vers le logiciels EIG et octime pour la gestion des temps. Date de mise en œuvre prévisionnelle: 1^{er} janvier 2024.

2022 marque également un tournant dans notre politique de pilotage de la qualité et la gestion des risques par l'intégration du logiciel AGEVAL dans nos pratiques.

Outils de la Loi du 2 janvier 2002

Mise à jour des règlements de fonctionnement des établissements

Appels à projet

- SERAFIN PH

Plusieurs établissements de l'association ont été retenus pour l'expérimentation Sérafin PH (2 phases de coupes Tronc commun, temps et parcours).

- Blanchisserie ESAT la Roseraie

L'ESAT la Roseraie est aujourd'hui dotée d'une blanchisserie qui participe à près de 50 % au chiffre d'affaires de l'établissement.

Néanmoins, l'atelier a besoin de faire monter en compétences les personnes accompagnées y évoluant quotidiennement

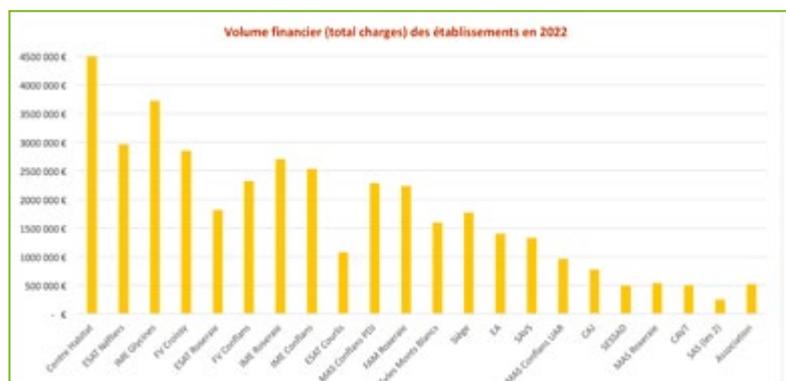
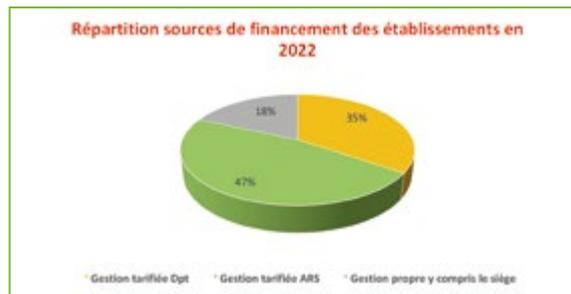
et également de pouvoir se transformer pour répondre à la norme RABC et ainsi aux demandes des clients.

Dans ce cadre, l'ESAT la Roseraie a répondu à 2 appels à projet: le FATESAT et l'appel à projet de la CNSA. L'ESAT la Roseraie a obtenu un financement total de 233 112 €, ce qui permet d'engager un premier travail de transformation et d'amélioration des conditions de travail des personnes accompagnées par l'Esat.

Perspectives 2023

L'année 2023 sera quant à elle notamment consacrée à une réflexion sur l'optimisation de notre organisation, un travail sur l'attractivité de l'association et la renégociation de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

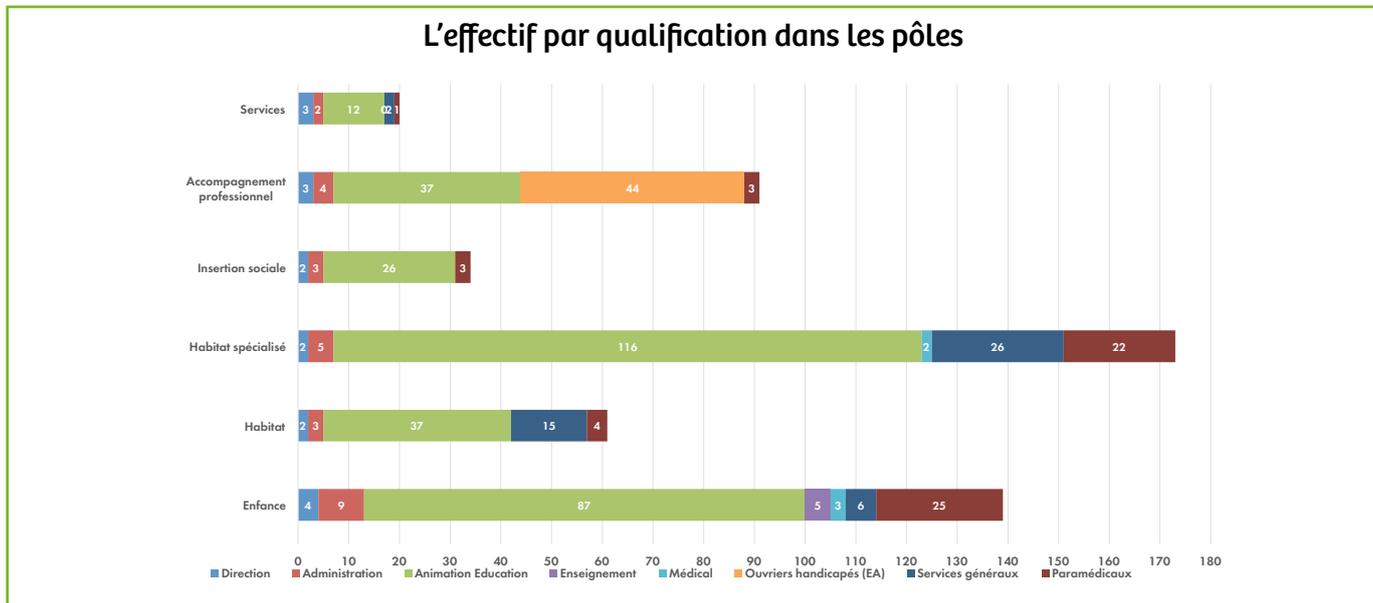
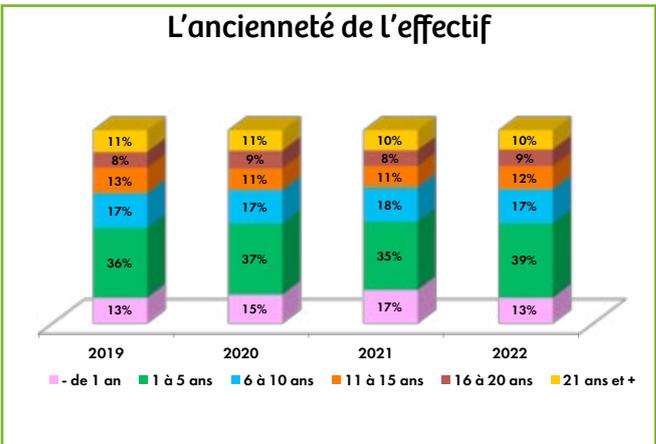
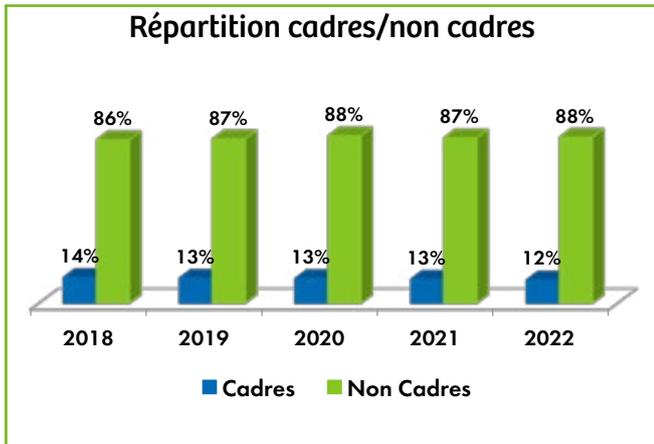
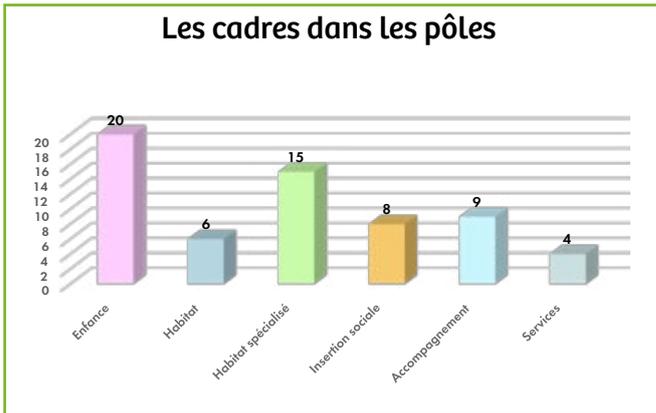
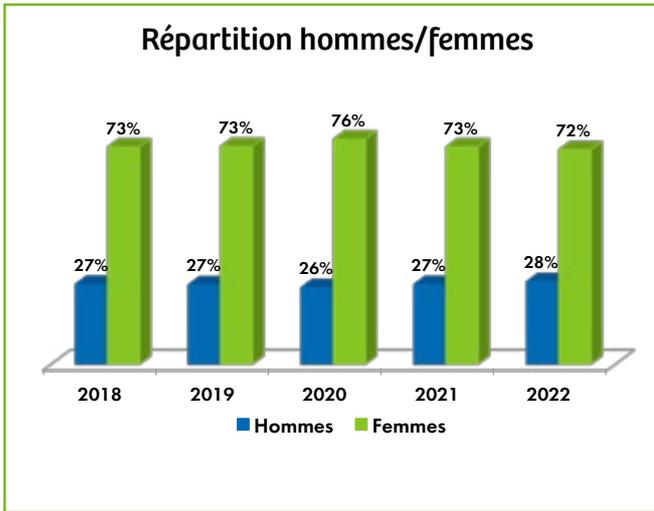
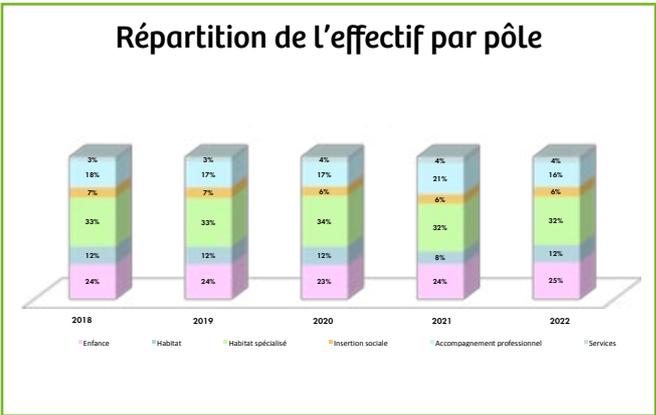
AVENIR APEI EN QUELQUES CHIFFRES FINANCIERS





DONNÉES SOCIALES **2022**

DONNÉES SOCIALES 2022



Plan d'action recrutement 2023



Incitation

Un accord d'entreprise instituant l'attribution d'**une prime de cooptation de 400 € brut** a été signé en novembre 2022, applicable à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée d'un an.

L'objectif est de faire appel aux réseaux des salariés pour démultiplier la diffusion de l'annonce, tout en apportant un petit complément de revenu.

Critères d'attribution :

- Candidature sans lien hiérarchique ou décisionnel avec le salarié
- Pour tout poste en CDI ou CDD > 6 mois
- Après validation de la période d'essai

Professionalisant

Constatant la difficulté de recrutement et l'hétérogénéité des pratiques, nous avons décidé d'utiliser les ressources mises à disposition par l'OPCO Santé, à savoir un accompagnement par un cabinet extérieur pendant six mois, sur ce thème, pour améliorer notre performance.

Le démarrage de la mission a eu lieu le 23 novembre 2022 ;

Celle-ci va s'articuler autour de trois axes principaux :

1- Attractivité : communication et Marque Employeur

Objectif :

- Définir « l'ADN » d'Avenir Apei: valeurs, éléments de langage, caractéristiques différenciantes, avantages...
- Construire la « Marque Employeur »
- Repérer les bons canaux de recrutement
- Écrire des offres d'emploi attractives

2- Performance : processus de recrutement

Objectifs :

- Sécuriser le parcours de recrutement
- Former les recruteurs internes à une méthode commune
- Création et mise en œuvre d'outils
 - Techniques d'entretien
 - Comptes-rendus
 - Suivi de la période d'essai

3- Fidélisation des talents

Objectifs :

- Repérer les leviers internes d'implication
- Construire les outils et les espaces propices
- Former les managers :
- Déléguer & impliquer
- Développer le pouvoir d'agir & réunions impliquantes
- Développer l'épanouissement & la performance

Coachier individuellement les Managers qui en éprouveraient le besoin

ORGANISATION DES

SIÈGE SOCIAL

Jean-Michel Reiter,

Violette Guillet, Dire

Gestion des Ressources Humaines, A

Pôle enfance



Pôle insertion sociale et professionnelle



Pôle accompagnement professionnel



Glossaire :

I.M.E Institut Médico-Educatif

SESSAD Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

FAM

FV

Foyer d'Accueil Médicalisé

Foyer de Vie

MAS

C.A.J.

Maison d'Accueil Spécialisé

Centre d'Accueil de Jour

C.A.V

E.A.

DIRECTIONS EN 2022

Le projet associatif 2023-2027 nous a amené à repenser notre organisation associative.

Ainsi, les 6 pôles sont transformés en 3 pôles le 1^{er} avril 2023 : Pôle enfance et jeunesse, Pôle travail accompagné, Pôle habitat et vie sociale



Président de l'association

Directrice générale
Administrative, Technique, Financière, Qualité, Communication

Pôle habitat

Directrice de pôle
B. de BEAUFORT

Directrice adjointe
C. BENOIT

Centre d'Habitat Horizons Marly-le-Roi 130 places (5 sites)	Service appartements 49 places	Maison les Ibis 15 places
la Maison les Courlis 40 places	Foyer-appartement Montval 8 places	FH l'Oasis 26 places
		1 ESMS 130 places agréées

Pôle habitat spécialisé

Directeur en cours de recrutement
FAM le Moulin
17 places

Directrice
A. OLEJNIK

Directeur de transition
A. AYAD-ZEDDAM

FV les Monts Blancs
25 places

MAS le Point du Jour
19 places dont 2 en semi-internat

FV les Mésanges
45 places dont 5 en semi-internat

MAS de jour la Roseraie
9 places

MAS Un Autre Regard
6 places

7 ESMS
155 places agréées

Pôle services

Directrice de pôle
L. ADALA

Directeur adjoint
G. MERCIER
ESAT la Roseraie
72 places

Plateforme de services

1 plateforme / 1 ESMS
72 places agréées

Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail Entreprise Adaptée ESAT SAS Établissement et Service d'Aide par le Travail Section d'Adaptation Spécialisée S.A.V.S. Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



**BILAN DES
ÉTABLISSEMENTS**

**20
22**

PÔLE ENFANCE



Pôle dirigé par Catherine Kerdelo

En 2022

- 4 EMS sur le territoire yvelinois, 3 IME et 1 Sessad
- 218 enfants accueillis en mars 2022 pour 215 places agréées et 212 installées
- 140 salariés dont 111 ETP
- Une dotation globale de 7,5 millions d'euros

Inclusion

Nous avons ouvert nos projets aux idées à la création d'Unité d'Enseignement spécialisé. Un dispositif fondé sur une collaboration étroite entre éducation nationale et le secteur médico-social. Il s'agit de classes installées dans une école, un collège ordinaire qui fait l'objet d'une convention. A ce jour, 6 UEE fonctionnent et nous voyons les progrès apportés par cette inclusion et le bonheur qu'elle apporte à chacun. Une aventure que nous poursuivrons.



**Établissement dirigé
par Catherine Kerdelo**



IME La Roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ime-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'IME La Roseraie est agréé pour 47 places, réparties ainsi :

- 40 places pour des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère 6 – 20 ans
- 7 places pour des enfants atteints de Troubles Autistiques 6-20 ans

En 2022, L'IME la Roseraie a accueilli 3 enfants dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Global.

La moyenne d'âge des enfants accueillis

La difficulté à trouver un accueil dans le secteur adulte fait que nombreux sont les jeunes adultes à vivre à l'IME au-delà de 20 ans avec le bénéfice de l'amendement creton

Origine géographique des enfants accueillis

La quasi-totalité des enfants et adolescents de l'IME La Roseraie est installée sur le territoire Yvelinois

Demande d'admission: les demandes sont nombreuses. Nous avons en permanence plus de 60 dossiers d'enfants en attente d'une solution d'accueil parmi eux 85 % ont un diagnostic TSA

1. Événements importants survenus dans l'année

- La poursuite du travail mené pour l'inclusion des enfants à l'école, au collège, dans les centres de loisirs et les clubs sportifs
- Le prolongement des partenariats avec le secteur adulte, notamment en interne à AA: ESAT, Foyer de Vie et accueil en MAS

- L'accueil de collégiens et de lycéens pour des visites de l'IME ou des temps de stage
- L'année 2022 a permis la poursuite du fonctionnement des 2 unités d'enseignement externalisée dans des conditions optimums. L'inclusion est devenue une politique sociale incontournable à laquelle nous pensons important d'y répondre afin de satisfaire au mieux les besoins de chacun des enfants et adolescents et de préparer le vivre parmi les autres, au-delà des différences.
- La collaboration avec la SEGPA de Chatou avec qui la porte est ouverte pour des ateliers

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Une sortie: Une jeune femme a quitté l'IME pour rejoindre une maison d'accueil médicalisée de l'association

Le déménagement d'une famille avec un adolescent a ouvert les portes à une jeune enfant accueillie dans le cadre d'un PAG

2.2 Journées réalisées en 2021

Nous avons atteint notre cible avec 8863 journées réalisées et 93 % d'activité avec 27 dossiers de renouvellement (y compris les demandes du bénéfice de l'amendement creton)

Le travail vers la fin du parcours des jeunes adultes est mis en œuvre avec différentes activités permettant une approche du secteur adulte. En 2022, ce travail est représenté par 120 journées réparties en 91 journées en accueil foyer de vie et 29 journées en MAS

À cela, il faut ajouter que 2 jeunes femmes sont accueillies depuis début septembre 2022, en « stage » dans un établissement du secteur adulte de l'association 1 journée par semaine.

L'ensemble des familles a été reçu pour l'actualisation du projet personnalisés et du projet de scolarisation pour les enfants et adolescents bénéficiant d'un temps de scolarité.

III. Ressources humaines

2022 comme 2021 a montré les grandes difficultés de recrutement pour certains professionnels médicaux et paramédicaux. Pour pallier à ce manque de professionnels de soins, nous avons prolongé les actions engagées en 2021, telles :

- Le conventionnement avec un pédicure-podologue et un kinésithérapeute
- L'accueil d'une apprentie psychomotricienne

Le nombre d'accident du travail est en augmentation, tout comme le nombre d'arrêt maladie.

2022 fut une seconde année complexe traversée par la crise sanitaire et les mouvements sociaux qui n'ont pas permis à certains professionnels de travailler (fermeture des écoles par exemple)

IV. Partenariats

Nous conservons les mêmes partenaires que les années passées et apprécions cette fidélité. Des dynamiques se sont installées et donnent aux activités une véritable intensité.

Les Unités d'enseignement Externalisé que nous avons « monté » fonctionnent très bien. Dans cette école et ce collège, l'inclusion est une philosophie qu'il nous faut soutenir avec les équipes éducative et pédagogique. Elle recouvre des pratiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé et en sécurité afin qu'il puisse réaliser son potentiel.



Amiel



Moad



V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 65 157,48 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 18K€ sur les transports des enfants, de 11K€ sur l'alimentation. Il est à noter qu'il y a des dépenses non prévues liées au personnel intérimaire de 9K€ pour faire face à la crise de recrutement dans un contexte d'absentéisme important (arrêt maladie personnel, enfant, fermeture des écoles...). Malgré cela, le remboursement des apprentis de 13K€ a contribué partiellement à compenser les dépenses.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est résultat administratif déficitaire de 52 514,11 €.



Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de 52 514,11 € est financé :

- Par l'IME les Glycines à hauteur de 8 007,26 €
- Par le SESSAD à hauteur de 44 506,85 €

VI. Perspectives

Pour l'IME La Roseraie l'année 2023 sera celle de :

- Mise en place des 5 places supplémentaires octroyées au 1^{er} janvier
- Mise en œuvre du projet d'accueil temporaire sur l'internat de l'IME les Glycines pour les jeunes de l'IME la Roseraie et des Papillons Blancs
- Maintien des temps de l'analyse de la pratique pour les chefs de service en y incluant les deux nouveaux collègues du CAJ, CAVT.
- Aménagement l'espace non occupé du nouveau bâtiment en salle de « Bao et lutte »
- Réfection et aménagement de la cour
- Rencontre à la maison de l'autisme en avril 2023
- Ouverture d'une nouvelle UEE sous condition de l'octroi d'un poste d'enseignant supplémentaire

Pour LE Pôle Enfance Jeunesse :

- Mise en place d'un travail incluant l'ensemble des ESMS du pôle à compter du 1^{er} avril avec une première rencontre en juin 2023 de l'ensemble des salariés



IME les Papillons Blancs

8, rue du Val d'Oise
78700 Conflans-Sainte-Honorine
ime-lespapillonsblancs@avenirapei.org

Établissement dirigé
par Jessica Chestier

I. Présentation de l'établissement

L'IME les Papillons Blancs est agréé pour 46 places, réparties selon 3 agréments :

- 30 places déficience intellectuelle moyenne à sévère, 6-14 ans (1975)
- 10 places Polyhandicap, 6-20 ans (1990)
- 6 places toutes déficiences, 3-6 ans (2010)

En 2022, L'IME les Papillons Blancs a accueilli 51 enfants, dont 3 enfants dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Global.

Pour la première fois de l'histoire de l'IME, un jeune a fêté ses 18 ans sur la section DI et a été orienté en foyer de vie. Deux autres jeunes prennent la même voie. Aussi, L'accompagnement des adolescents vers l'âge adulte devra être inscrit dans le prochain projet d'établissement.

Le taux de Val d'Oisien se réduit au profit des Yvelinois, conformément aux objectifs fixés dans le CPOM. Pour parer à la réorganisation des tournées, nous avons dû avoir recours à une navette supplémentaire. Aussi, la ligne budgétaire « transport » est en dépassement.

Le nombre de demande d'admission pour des enfants polyhandicapés a encore augmenté en 2022 avec en moyenne 32 dossiers en liste d'attente.

Nous n'avons pas obtenu de réponse de la part de l'ARS à notre demande de création de deux places supplémentaires polyhandicap.

1. Événements importants survenus dans l'année

Cette année 2022 nous avons mis l'accent sur :

- **L'INCLUSION** : A l'école, dans nos 3 UEE, 2 parcours croisés, 3 nouveaux établissements partenaires.

Au centre de loisirs communal tous les mercredis matin.

Par le sport et les loisirs : boxe, danse, judo, escalade et séjour à center Park.

- **L'ORIENTATION** : Création de nouveaux partenariats avec les IMPro et les foyers de vie.
- **LE LIEN AVEC LES FAMILLES** : par nos programmes libres des samedis matin (café des parents, ateliers Makaton, maison adaptée, l'alimentation, les gestes qui sauvent, carnaval...)
- **NOS LOCAUX** : par le lancement du projet architectural de la section « partition » pour les enfants à besoins spécifiques.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2021

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Trois sorties : Nous avons accompagné deux sorties, l'une vers un IMPro l'autre vers un FV.

L'année a été tristement marquée par le décès d'un enfant de la section polyhandicap.

Deux entrées : Nous avons accueilli 3 enfants, dont 2 dans le cadre d'un PAG.

2.2 Journées réalisées en 2021

Nous avons atteint notre cible avec 8863 journées réalisées et 93 % d'activité.

- 90 RDV individuels pour le projet personnalisé
- 109 visites médicales
- 18 dossiers MDPH renouvelés
- 14 évènements indésirables

III. Ressources humaines

Le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux reste une difficulté majeure. Pour remédier à la vacance de certains postes, en 2022 nous avons renouvelé les conventions: Orthophoniste/ pédicure-podologue/ kinésithérapeute/ Ergothérapeute

Une nouvelle convention a été signée avec une sage-femme en septembre 2022.

Le médecin de rééducation fonctionnelle a pris sa retraite en août 2022.

Les chiffres de l'année 2022

Médecine du travail: 3 RDV d'embauche

Accident du travail: 0 déclaration

Maladies: 48 arrêts de travail (dont 5 arrêts COVID, 1 congé maternité, 1 congé paternité)

Contrats: 1 CDI et 1 avenant CDI pour mobilité interne (IME Glycines); 2 CDD longs

Formations: 4 individuelles, 3 collectives, 4 Colloques et séminaires.

IV. Partenariats

Cette année, nous avons noué un beau partenariat avec la direction artistique du grand Paris Seine et Oise pour participer au projet « faire chemin ». Un groupe d'adolescents de l'IME sillonne le paysage urbain avec un architecte et un réalisateur, dans une quête artistique et philosophique.

Nous avons participé au COPIL National START pour une meilleure prise en compte des troubles du neurodéveloppement.

Le projet d'Eye Tracking a vu le jour sur la section polyhandicap. Grâce au soutien financier de l'ARS et à la mobilisation de l'équipe enseignante et éducative, 10 enfants et adolescents utilisent leurs yeux pour communiquer.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 30257,65 €; Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.



Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 20K€ sur les transports des enfants et de 23 K€ sur les consommations d'électricités.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est résultat administratif déficitaire de 15004,17 €.



Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de 15004,17 € est financé:

- Par le SESSAD à hauteur de 15004,17 €

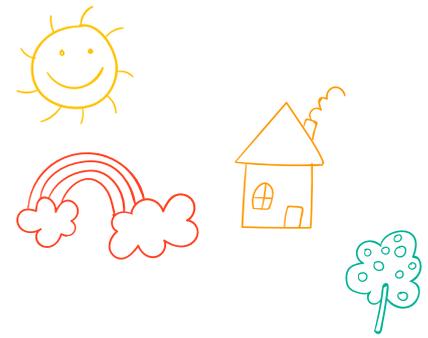
VI. Perspectives

Pour l'année 2023, nous aimerions:

- Renouveler la demande d'ouverture de 2 places polyhandicap supplémentaires pour répondre aux besoins du territoire.
- Mettre en œuvre le projet d'accueil temporaire sur l'internat de l'IME les Glycines pour les jeunes de l'IME les Pailions blancs.
- Finaliser le projet architectural de réaménagement de la section « Partition » accueillant les enfants à besoins spécifiques, pour un accompagnement plus qualitatif.
- Remettre à jour le projet d'établissement à fin 2023.
- Remettre à jour le livret d'accueil à l'été 2023.
- Réaliser un nouveau voyage d'étude avec l'équipe pour visiter une structure expérimentale.



**Établissement dirigé
par Yves Tannou**



IME Les Glycines

3, rue Molière
78100 Saint-Germain-en-Laye
ime-lesglycines@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Depuis janvier 2022, et l'ouverture du nouvel internat, l'IME les Glycines est agréé pour **98 places**, réparties comme suit : 72 places d'externat, 22 places d'internat et 4 places d'accueil temporaire.

Ce nouvel agrément s'est donc traduit par la **création de 4 places d'internat supplémentaires**. Dans les faits, les jeunes qui étaient accueillis sur les places dites « d'accueil temporaire » bénéficiaient également d'un accueil en externat. En 2022, ils ont bénéficié d'une place d'accueil « permanente » à l'internat. Ils sont donc devenus internes.

Évènements important en 2022 :

- Ouverture en janvier puis inauguration en avril du nouvel internat;
- Renouvellement des membres du CVS en février 2022;
- Participation aux évènements associatifs (bal pour les adultes le 18/03, semaine de la QVT, semaine du développement durable, fête de l'association, méga boom du pôle enfance) organisés sur l'année.
- Organisation d'un séminaire à l'attention de l'ensemble des professionnels du pôle enfance en juin 2022.
- Participation à la 2nde promotion sur la transformation de l'offre dans le cadre de la démarche portée conjointement par le CREAL Ile de France et l'ARS.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

1.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2022, **16 jeunes ont quitté l'IME**, 12 étaient en amendement CRETON soit 75 %.

Ce chiffre est en forte hausse par rapport à 2021 (10 sorties) et 2020 (4 sorties). Il s'explique à la fois par la pyramide des âges (35 jeunes de plus de 18 ans sur la SIFPRO en 2022) et par un effet rattrapage des projets de sortie qui ont été mis à mal pendant la crise sanitaire.

Les motifs de sorties sont très diversifiés : ESAT avec ou sans foyer d'hébergement, CAJ, FAM, domicile, déménagement en province, milieu ordinaire et secteur hospitalier. Cette diversité est le reflet de la très grande hétérogénéité des profils de personnes accompagnées par l'IME « Les Glycines ».

Cette même année, **14 jeunes ont été admis à l'IME**. À l'exception d'un jeune de 15 ans, les autres jeunes admis étaient âgés de moins de 14 ans. Ainsi, c'est plus d'1/3 de l'effectif (14/35) de la SEES qui a été renouvelé sur la seule année 2022. Concernant les admissions les profils sont également très diversifiés. Si 50 % provenaient de dispositifs d'accompagnement dans le cadre d'une scolarisation en milieu ordinaire, l'autre moitié des jeunes admis étaient déjà dans des établissements spécialisés (IME, CAMPS, ITEP, HdJ).

À noter que les 2 sorties réalisées en décembre 2022 ont donné lieu à 2 entrées début janvier 2023, ce qui explique le différentiel entre les sorties et les entrées pour l'année 2022.

1.2 Journées réalisées en 2022

En 2022 les taux d'activité sont les suivants :

- Internat : 83,2 %
- Semi- internat : 87 %
- Accueil temporaire : 12,7 %

Ces taux sont inférieurs aux taux cibles.

Le taux d'activité de l'internat s'explique par une **montée en charge progressive** suite à l'augmentation de l'effectif (22 places versus 18 places en 2021). Celui de l'accueil temporaire traduit **l'impossibilité de mettre en œuvre, avec les moyens financiers accordés, le projet d'accueil temporaire** tel qu'il a été élaboré (3 des 4 places dédiées aux personnes accompagnées par les IME des Papillons Blancs et de la Roseraie).

Les explications concernant la non-atteinte du taux d'activité sur le semi-internat sont multifactoriel (taux d'absentéisme important les samedis et durant les vacances scolaires, difficultés à faire une admission sur les jours qui suivent une sortie, absences de certains jeunes pendant de longues périodes). **Pour autant l'effectif a toujours été au complet durant l'année 2022.**

III. Ressources humaines

À l'image de l'ensemble des établissements médico-sociaux l'IME « Les Glycines » est concerné par les problématiques actuelles du secteur. Cela se traduit notamment par des **difficultés de recrutement**.

Toutefois, nous notons que les modifications structurelles effectuées en 2021 (modification de l'organigramme) ont permis de répondre aux enjeux organisationnels et managériaux de l'établissement.

L'élaboration d'un **plan de prévention des risques psychosociaux** a permis de rendre visible les actions menées et à venir sur cette thématique. Par ailleurs, la mise en place, en septembre 2022, de commissions sur les thématiques de la Qualité de vie au Travail (QVT) et de la communication a permis de rendre acteurs, tous les professionnels sur ces sujets essentiels.

Ces outils viennent compléter les dispositifs déjà existants tels que l'analyse des pratiques professionnelles et la formation. En 2022, nous avons également développé notre capacité à accueillir des stagiaires et des apprentis (12 personnes tous types de contrats confondus).

Malgré ces différentes actions, en fin d'année 2022, certains postes restent non-pourvus (orthophoniste, médecin, éducateurs techniques en restauration).

IV. Partenariats

L'année 2022 a été marquée par la reprise de nombreux partenariats notamment avec les structures pour adultes (CAJ, ESAT, structures d'hébergement). Ces partenariats permettent de **construire les projets d'orientation**. L'IME « Les Glycines » a également développé ses partenariats pour favoriser **l'inclusion**

par le sport avec notamment le Lycée Saint Thomas et la Fondation PSG. Par ailleurs, l'équipe de direction est fortement impliquée dans les différentes instances et groupes de travail visant à **promouvoir d'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire** : Participation aux EPSE, participation aux CORESP, participation aux GOS, coanimation du groupement des directeurs du secteur enfance sur le département.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire 12161,58 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 3K€ sur les transports des enfants, 156 K€ sur les personnels intérimaires. Ceci est compensé en partie par une économie sur rémunérations de 119K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices précédents et des charges non imputables au financeur. Le résultat administratif à attribuer représente un résultat excédentaire de 17885,12 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 17885,12 € est affecté en réserve de compensation du déficit du CAVT de 9877,86 € et de l'IME la Roseraie de 8007,26 €.

VI. Perspectives

L'IME « Les Glycines » est engagé dans une démarche d'accompagnement visant à identifier les **transformations à effectuer pour mieux répondre aux enjeux de l'établissement et aux besoins du territoire**. À savoir (de manière non exhaustive) :

- Éviter les ruptures de parcours pour les jeunes qui « décrochent » de l'IME avant d'avoir « sécurisé » une continuité de parcours.
- Accueillir à l'IME des jeunes qui sont identifiés comme prioritaires (CORESP, GOS...) mais dont les besoins d'accompagnement nécessitent un encadrement plus important que celui dont nous disposons actuellement.



SESSAD

Le parc des Erables
Bât. 3 – 66, rte de Sartrouville,
78230 Le Pecq
sessad@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le SESSAD est agréé pour accueillir 25 enfants, déficients intellectuels légers, moyens et profond de 0 à 12 ans, sur dérogation jusqu'à 14 ans pour les enfants suivis au SESSAD et bénéficiant du dispositif ULIS.

Sur l'année 2022 le SESSAD a accompagné 23 enfants et adolescents avec pour chacun un retard des apprentissages avec ou sans retard de développement psychomoteur.

Le SESSAD est avant tout un service de soins pour l'enfant et un soutien à sa famille. Il permet le maintien des enfants dans leur école et contribue à l'inclusion. Le SESSAD accueille 11 filles et 12 garçons et est situé sur la ville du Pecq.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

1.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Au 31 décembre 2022: 11 filles et 12 garçons (23)

Évolutions des caractéristiques des enfants accompagnés: 12 enfants sont scolarisés en ULIS soit près de 50 % des enfants.

Il y a eu en 2022, 6 sorties

La prise en soins la plus étendue dans le temps est de 4,4 ans et la moyenne du séjour au Sessad est de 2,9 ans

1.2 Journées réalisées en 2022

66 % des actes sont effectués au sein du SESSAD et 34 % des actes sont effectués à l'extérieur du SESSAD.

Nombre de semaine d'ouverture en 2021	Activité Théorique	Activité réalisée	Activité réalisée Retenue selon mode de calcul ARS	Taux d'occupation	Taux d'occupation retenu
42	3150	2328	2477	74 %	100 %

Déplacements: En 2022, la moyenne des kilomètres effectués par les professionnels s'élève à 447,5. Nous n'avons pas comptabilisé le temps mais savons qu'il est important et double très fréquemment le temps imparti à l'accompagnement d'un soin.

III. Ressources humaines

Au regard des difficultés de recrutement et des problématiques des familles, nous avons transformé les postes de ME et d'assistante de service social en un seul poste d'intervenant social qui assure une mission d'aide et de soutien aux familles et d'accompagnement des enfants

Postes pourvus:

- Médecin psychiatre (0,26 ETP depuis décembre 2019)
- Orthophoniste (0, 27 ETP depuis décembre 2020)

IV. Partenariats

Éducation Nationale :

2 collèges : Pierre et Marie Curie au Pecq Auguste Renoir à Chatou
11 écoles primaires

Sartrouville : Jean Jaurès, Turgot, Joliot Curie, Paul Langevin, Léo Lagrange

Montesson : Louis Pergaud, Ferdinand Buisson, Sainte-Anne

Chatou : Victor Hugo

Carrières sur Seine : Prévart

Carrières sous Poissy : Robert SURCOUF

Secteur culturel et les bibliothèques du Le Pecq, de Carrières sur Seine, et de Sartrouville

En interne avec l'association Avenir Apei

IME Carrières sur Seine : Orientation des enfants vers les IME du Pôle Enfance, activité escalade sur le mur de la Roseraie avec un bénévole agréé, prêt de salle

Santé :

Hôpitaux: PCO Poissy, Pédiate, CMP Sartrouville, Hôpital de Jour Théophile Roussel

Conseil départemental avec les services de l'ASE des Yvelines

SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) de Sartrouville

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 69059,56 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'économie réalisée sur les rémunérations et Charges sociales et fiscales de 82K€. En revanche, le déficit structurel existe toujours sur le groupe III, notamment sur les locations d'un montant de 17K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 69647,27 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire du SESSAD de 69647,27 € est affecté en réserve de compensation du déficit de IME la Roseraie de 44506,85 €, de l'IME les Papillons blancs de 15004,17 € et de la MAS UAR à hauteur de 10136,25 €.

VI. Perspectives

Développer et entretenir le partenariat avec les écoles élémentaires, primaires et collèges, l'ASE et MECS et en développer d'autres.

Renforcer le lien avec les familles.

Former les professionnelles à l'utilisation du logiciel IMAGO





Le déménagement du SAVS dans les nouveaux locaux :

- Au rez-de-chaussée, le service dispose désormais d'un espace accueil et de 3 bureaux d'entretien, facilitant ainsi l'accueil sur site des personnes accompagnées.
- Au 1^{er} étage, l'équipe est réunie sur un même étage (travailleurs sociaux, psychologue et chef de service), dans des bureaux lumineux et fonctionnels, améliorant ainsi les conditions de travail de chacun.



L'amélioration des espaces intérieurs du CAJ :

- création d'un bureau pour la psychologue,
- renfort acoustique d'une cloison améliorant l'utilisation de deux salles d'ateliers,
- agrandissement de la salle d'accueil et de pause des personnes accompagnées

La création d'un espace pour la Direction du Pôle Insertion Sociale et Professionnelle (3 bureaux)

Une grande salle de réunion commune au SAVS et au CAJ (38M²)

De nouveaux espaces extérieurs réaménagés





Pôle dirigé par Tatiana Fagot

Le Pôle Insertion Sociale et Professionnelle a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des adultes en situation de déficience intellectuelle ou handicap psychique dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les personnes accompagnées par le Pôle bénéficient toutes d'un accompagnement individualisé et personnalisé, permettant de définir leur projet d'insertion et de le soutenir dans sa réalisation.

Les structures du Pôle Insertion Sociale et Professionnelle ne possèdent pas de structure d'hébergement, mais proposent, selon les besoins, un accueil de jour ou bien un accompagnement ajusté (à domicile et au sein du service).

En 2022

Les travaux sur St Cyr l'École se sont achevés en mars 2022. Ils permettent d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes accueillies au CAJ et au SAVS mais aussi les conditions de travail des professionnels.



CAJ

11, rue de la Division Leclerc
78210 Saint-Cyr l'École
caj@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le Centre d'Accueil de Jour, situé à St Cyr l'École, a ouvert au public le 26 juin 2006. Il a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagné dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. L'accueil au CAJ permet de développer des savoirs et des aptitudes facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail ou d'une insertion sociale plus globale. Différent des autres accueils de jour du département, il est un dispositif intermédiaire, dit « passerelle », pour les personnes dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce. L'accueil se fait à temps plein.

Public accueilli : jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Tous résident dans les Yvelines.

Capacité d'accueil : 30 places, ouvert 220 jours par an

1. Événements importants survenus dans l'année

- **La fin des travaux, qui ont duré 9 mois et qui ont permis à l'établissement de bénéficier de locaux plus adaptés, plus beaux et d'un extérieur réaménagé**
- **Un contexte RH** marqué par le départ du chef de service et de la secrétaire ainsi qu'une situation de sous-effectif
- **Une dynamique d'insertion relancée**

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2022, le CAJ a accompagné 34 personnes au cours de l'année, dont 4 entrées et 8 sorties.

De plus, le CAJ a accueilli 11 jeunes adultes en stage d'admission pour une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2022

Le CAJ a réalisé en 2021, **5 321 journées dont :**

- **288 journées de stages à l'extérieur ;**
- **153 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 6600 journées à réaliser (activité retenue pour 2022), le taux d'activité est de 80 %.

III. Ressources humaines

En 2022, le CAJ a connu plusieurs mouvements de personnel.

Départs : le Chef de service / la secrétaire

Arrivées : une secrétaire / une Cheffe de service

L'année 2022 a été marquée par un contexte RH difficile lié à des absences multiples conjuguées à des difficultés de recrutement.

Sur le plan des formations, deux formations individuelles ont été dispensées mais aussi des formations collectives sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles

psychiques, une sensibilisation aux risques routiers ou bien encore une formation sur les risques incendie. En outre, l'équipe a bénéficié d'une supervision mensuelle avec un psychiatre du Réseau de Promotion de Santé Mentale 78 ainsi que d'un groupe d'Analyse des Pratiques.

Suivant la dynamique associative, le CAJ a également mis en place une semaine de la Qualité de Vie au Travail avec au programme: petit-déjeuner bien-être, séance de massage et un atelier sur le thème: « comment activer ses super pouvoirs ».

IV. Partenariats

De nouveaux projets ont pu se concrétiser en 2022 :

- Un partenariat avec l'ESAT de la Mauldre, à Maule, est mis en place depuis octobre 2022. Il permet au groupe de l'atelier Espaces Verts du CAJ d'accompagner des travailleurs ESAT en espaces verts sur deux lieux d'intervention différents. Les personnes accompagnées du CAJ peuvent ainsi approcher le monde du travail en ESAT : cela favorise des perspectives de stage et des mises en situation professionnelle.
- Un partenariat avec l'ESAT de Chambourcy sur des ateliers conditionnement est mis en place depuis novembre 2022. Les objectifs sont identiques : approcher le monde du travail en ESAT, favoriser des perspectives de stages et être mis en situation professionnelle. Au total, ce sont 6 personnes accompagnées, participant à l'atelier conditionnement du CAJ, qui y participent.
- Médiation animale: les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant 4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun: découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 13567,48 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le déficit constaté s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 7K€ sur l'alimentation, 6 K€ de prestations nettoyagees, de 9K€ de personnel intérimaire, de 5K€ sur Indemnités transactionnelles et licenciement et 20K€ des provisions prud'homales compensé en partie par des économies réalisées sur le groupe 2.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 4880,21 €.

Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 4800,21 € est affecté en réserve de compensation du déficit de foyer de vie les Mésanges.

VI. Perspectives

- S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAJ travaillera en 2023 son projet d'établissement, dans le cadre d'une nouvelle organisation associative puisqu'il fera partie au 1^{er} avril du nouveau Pôle Enfance et Jeunesse
- Afin d'adapter ses activités aux besoins des personnes accompagnées, le CAJ développe de nouveaux ateliers en 2023 :
 - en septembre, en partenariat avec l'association Plastic Danse Flore de Théophile Roussel et l'ESAT de Buc
 - atelier Bénévolat
 - atelier FALC: soucieux d'adapter sa communication aux personnes qu'il accompagne, l'établissement a créé un atelier FALC et poursuivra ainsi son travail afin de s'assurer d'une juste compréhension de ses documents et supports de communication.
- Le CAJ poursuivra en 2023 sa dynamique partenariale en matière d'insertion professionnelle, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau
- L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins; des conférences thématiques et des rencontres conviviales seront ainsi programmées.





CAVT

22, avenue du Capitaine Siry
78170 La Celle Saint-Cloud
cavt@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Créé en 1981, dans un premier temps à titre expérimental, le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) « Vivre Parmi les Autres » a reçu, en 2013, un arrêté permettant une extension de 20 à 26 places (budgétaires), confirmé par la suite dans le cadre du CPOM négocié par l'Association Avenir Apei.

Situé à La Celle Saint-Cloud, au sein de locaux loués par la paroisse, la capacité d'accueil maximale du CAVT - dans sa configuration actuelle - a été fixée à 22 places d'externat.

Accueillant de jeunes adultes de 18 à 25 ans reconnus « travailleurs handicapés » par la MDPH, le CAVT est unique sur le département Yvelinois. L'établissement propose un accompagnement singulier en sa qualité de dispositif intermédiaire, dit « passerelle ». Ainsi, il permet l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle dite « légère » et/ou handicap psychique) dont le passage vers le secteur adulte apparaît trop précoce, c'est-à-dire des jeunes adultes qui ont besoin de temps et d'un accompagnement supplémentaire pour accéder à un travail en milieu ordinaire ou protégé et pour développer leur autonomie sociale.

Concernant son cœur d'activité, le CAVT a pour objectif l'accueil et l'accompagnement de jeunes adultes désireux d'être accompagnés dans la construction de leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Dans ce cadre, l'accueil au CAVT permet de développer des savoirs, des

savoir-faire et des savoir-être facilitant la suite du parcours de vie, qu'il s'agisse d'une insertion dans le monde du travail (en particulier vers le milieu ordinaire) ou d'une insertion sociale et citoyenne, plus globale.

1. Événements importants survenus dans l'année

• Une dynamique partenariale relancée

L'établissement a redynamisé son réseau partenarial, tourné notamment vers le milieu ordinaire.

• Des activités quotidiennes riches et diversifiées

Outre le programme quotidien et les ateliers, l'établissement a pu s'inscrire dans un certain nombre d'actions ou d'activités et permettre ainsi aux personnes accompagnées d'apprendre, de rencontrer, de s'ouvrir sur l'extérieur ou simplement de passer un moment de détente et de plaisir. Ce fut le cas à travers les activités suivantes: bal de l'association, semaine du développement durable, journées portes ouvertes, événements avec Spécial Olympics, Baptême de l'air, Duoday...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

En 2022, le CAVT a accompagné **25 personnes au cours de l'année, dont 3 entrées et 5 sorties.**

Fin 2022, sur 20 personnes accueillies, 19 sont Yvelinois. 1 personne vient du 92.

De plus, 5 personnes ont pu réaliser un stage d'admission, d'une durée de 3 semaines chacun.

2.2 Journées réalisées en 2022

Le CAVT a réalisé en 2022, **4 006 journées dont :**

- **345 journées de stages à l'extérieur ;**
- **4 journées de stage d'admission.**

Sur une base de 4400 journées à réaliser (activité retenue pour 2022), le taux d'activité est de 91 %.

III. Ressources humaines

En 2022, le CAVT a connu plusieurs mouvements de personnel.

Départs : le Chef de service / la secrétaire

Arrivées : une secrétaire / une Cheffe de service

L'année 2022 a été empreinte d'un contexte RH contraint, marqué notamment par des absences prolongées (congé maternité et formation) conjuguées à des difficultés de recrutement.

Sur le plan des formations, outre l'aboutissement d'une formation individuelle qualifiante, des formations collectives sur l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques, une sensibilisation aux risques routiers ou bien encore une formation sur les risques incendie ont pu avoir lieu. En outre, l'équipe a bénéficié d'une supervision régulière avec un psychiatre du Réseau de Promotion de Santé Mentale 78 ainsi que d'un groupe d'Analyse des Pratiques.

Suivant la dynamique associative, le CAVT a également mis en place une semaine de la Qualité de Vie au Travail avec au programme: petit-déjeuner bien-être, séance de massage et un atelier sur le thème: « Respiration et relaxation ».

IV. Partenariats

Outre ses partenaires habituels, le CAVT a redynamisé en 2022 son réseau partenarial, notamment dans le champ de l'insertion professionnelle et notamment du milieu ordinaire.

Les nouveaux partenariats en 2022 sont:

- Partenariats auprès d'entreprises du milieu ordinaire pour l'accueil de stagiaires en 2022: Adidas, Cyrillus, Hema, Decathlon, Burger King, Restauration Scolaire de Boulogne
- Médiation animale: les séances, de 40 minutes chacune, animées par l'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA), ont eu lieu une fois par semaine durant 4 mois. Les objectifs étaient multiples et adaptables à chacun: découverte de l'animal, développement cognitif, apaisement, communication, interaction avec les autres etc.
- Rotary Club: partenariat relancé (mis en suspens du fait de la crise sanitaire) et permettant aux personnes accompagnées de participer à des événements sportifs (baptême de l'air par exemple).

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 51340,06 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit est en grande partie dû à une inflation élevée, qui a conduit à un dépassement de 24K€ sur l'alimentation, de 14 k€ sur les services d'hôtellerie et de ménage ainsi que 10 k€ liés aux provisions prud'homales.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices précédents et des charges non imputables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat déficitaire de 45136,84 €.



Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de 45 136,84 € est financé:

- Par l'Esat les Néfliers à hauteur de 35 258,98 €
- Par l'IME les Glycines à hauteur de 9 877,86 €

VI. Perspectives

- S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le CAVT travaillera en 2023 son projet d'établissement, dans le cadre d'une nouvelle organisation associative et fera partie du Pôle Enfance et Jeunesse à compter du 1^{er} avril 2023
- La dynamique partenariale de l'établissement en matière d'insertion professionnelle sera poursuivie, en ouvrant l'établissement sur l'extérieur et en enrichissant son réseau notamment auprès des entreprises adaptées et du milieu ordinaire
- Le CAVT participera aux Jeux Mondiaux de Berlin en Juin 2023 avec Spécial Olympics dans la catégorie Badminton
- Les tablettes AUTICIEL seront déployées en 2023 afin de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées de l'établissement.
- L'accueil des familles sur les samedis ouverts dans l'année sera repensé afin de correspondre davantage aux besoins; des conférences thématiques et des rencontres conviviales sont ainsi programmées.

En outre, la réflexion se poursuit sur l'adaptation des locaux, permettant la montée en charge du CAVT, pour se conformer à son agrément de 26 places autorisées.





SAVS

31, avenue Lucien-René Duchesne
78170 La Celle Saint-Cloud
savs-vpla@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le SAVS dispose d'un agrément administratif lui permettant d'accompagner 125 personnes. Suite à la signature, en janvier 2017, d'une convention avec le conseil départemental, est prévue une montée en charge du nombre de personnes accueillies. Ladite convention pose pour objectif l'atteinte d'un ratio de 15 personnes accompagnées par ETP éducatif, soit un total de 180 personnes accompagnées pour un effectif éducatif pourvu complet.

Actuellement, le SAVS accompagne, dans le milieu ordinaire :

- des personnes âgées de plus de 18 ans (sans limite d'âge);
- présentant une déficience intellectuelle et/ou un handicap psychique reconnues par la MDPH;
- et domiciliées dans les Yvelines.

Les accompagnements proposés, dont les objectifs sont définis lors de la signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPeC), puis affinés dans le cadre du projet personnalisé, peuvent s'articuler autour de divers axes complémentaires. Entre autres :

- Accès à un logement individuel ou collectif;
- Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et accès à la formation;
- Insertion à la vie sociale et citoyenne;
- Gestion du budget et accompagnement aux démarches administratives;
- Accès aux soins et accompagnement dans le parcours de santé;

- Participation à des activités culturelles et sportives;
- Etc.

1. Événements importants survenus dans l'année

Le SAVS a connu une année 2022 marquée par :

- La fin des travaux sur le site de St Cyr l'École et la livraison des nouveaux locaux du SAVS. Au rdc, un espace accueil et 3 bureaux d'entretiens individuels. A l'étage : un bureau partagé pour les 6 travailleurs sociaux, un bureau individuel pour la psychologue et un bureau pour le chef de service. L'équipe est ainsi réunie au même endroit et les conditions d'accueil des personnes accompagnées ont été grandement améliorées.
- Des difficultés de recrutement qui se sont fait sentir toute l'année sur l'équipe éducative, qui est ainsi restée en sous-effectif
- La liste d'attente des personnes orientées vers le SAVS, très longue en début d'année, a pu être réduite en fin d'année après un travail important des équipes.
- Le développement des activités de lien social : rendues de nouveau possibles par la sortie de la crise sanitaire, les activités de lien social ont pu repartir. Ainsi, différentes actions collectives sont proposées tout au long de l'année aux personnes accompagnées, en fonction de leurs besoins et de leurs projets : café rencontre, sorties culturelles, socio-esthéticienne etc.
- Dans un souci d'amélioration continue, le SAVS a mis à jour son règlement de fonctionnement mais aussi son livret d'accueil, en associant à sa réflexion les personnes accompagnées.

III. Bilan de l'activité durant l'année 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Le SAVS a accompagné 143 personnes de janvier à décembre 2022 sur les 3 antennes :

- 46 à La Celle Saint-Cloud;
- 65 à Saint-Cyr l'École;
- 32 à Marly-le-Roi.

Au 31 décembre 2022 :

La file active 2021 est de 187 personnes

Le service a procédé à :

- 113 personnes accompagnées
- 30 sorties: 12 à La Celle Saint-Cloud, 13 à Saint-Cyr l'École et 5 à Marly-le-Roi
- 22 personnes ayant suivi le processus d'admission, non-admises
- 22 personnes en processus d'admission au 31/12

III. Ressources humaines

L'année 2022 a été ponctuée de départs et d'arrivées dans les deux antennes du SAVS.

1) Antenne de La Celle Saint-Cloud / Marly-le-Roi :

Arrivées : une éducatrice spécialisée

Départs : une secrétaire de direction / une éducatrice spécialisée

2) Antenne de Saint-Cyr l'École :

Arrivées : une assistante de direction

3) Actions de formations 2022

- **Formations individuelles:** VAE Éducateur Spécialisé, une formation certifiante Autisme, DIU Handicap Mental, Prévenir et gérer les conflits, Animer un groupe de parole, syndrome de Diogène
- **Formations collectives:** Troubles psychiques, sécurité incendie, sensibilisation à la sécurité routière, colloque MAIS, formation Pair Aidance avec Julia Boivin
- Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles et supervision RPSM
- Suivant la dynamique associative, le SAVS a également mis en place une semaine de la Qualité de Vie au Travail avec au programme: petit-déjeuner, ateliers massage, atelier « Respiration et relaxation » et webinaires

IV. Partenariats

Le SAVS a poursuivi en 2022 sa dynamique de travail en réseau en contribuant à rencontrer de nouveaux partenaires, en se faisant connaître mais aussi en allant chercher de l'expertise chez les partenaires locaux.

En plus de cette dynamique partenariale, 1 nouvelle convention a été signée en 2022 :

- Mise en place d'une convention de partenariat pour 6 mois avec une socio-esthéticienne pour la mise en place d'ateliers

de bien-être et de revalorisation de soi pour les personnes accompagnées.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 21 283,01 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par une économie réalisée sur les rémunérations et les charges sociales de 70K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif correspond au résultat à affecter qui est un résultat excédentaire de 55 117,07 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 55 117,07 € est affecté en réserve de compensation du déficit de foyer de vie les Mésanges.

VI. Perspectives

- S'inscrivant dans le nouveau projet associatif, le SAVS mettra à jour en 2023 son projet d'établissement, dans le cadre d'une nouvelle organisation associative. Il fera partie du Pôle Habitat et Vie Sociale à compter du 1^{er} avril 2023 et se rapprochera du CHH (Direction mutualisée).
- Désireux de renforcer la participation des personnes accompagnées, le SAVS poursuivra le travail engagé en 2022 de redynamisation des Réunions Générales d'Information et de Concertation afin de favoriser la présence du plus grand nombre
- Le SAVS poursuivra la dynamique impulsée en 2022 en enrichissant son réseau partenarial, notamment tourné vers le soin et l'insertion et en se faisant connaître des partenaires du territoire.
- Afin d'accompagner les personnes désireuses d'accéder à un logement, le SAVS poursuivra sa réflexion visant à adapter son offre de logements accompagnés.





Depuis le début de l'année 2022, les membres du Kustom Biker's Charity, l'association de motards au grand coeur sont venus partager leur passion de la moto et leur philosophie avec les résidents du foyer de vie les Monts Blancs.



L'association de motards propose des baptêmes de moto aux résidents. Le mot d'ordre est la sécurité !



Lors de la fête de l'association du samedi 17 septembre 2022, Kustom Biker's Charity a aussi fait un don de 584 € sous forme d'un chèque pour Avenir Apei.



PÔLE HABITAT SPÉCIALISÉ



Le Pôle habitat spécialisé regroupe 170 professionnels pour 155 places agréées. Notre offre d'accompagnement est diversifiée s'articulant entre des places d'internat (132), des places d'accueil de jour (20) et d'accueil temporaire (3).

Le pôle a pour mission de proposer un accompagnement adapté au parcours de vie des personnes accueillies avec des propositions d'hébergement, d'externat ou d'Accueil temporaire.

Nos missions se déclinent au quotidien en proposant un lieu d'accueil sécurisant et convivial, favorisant le développement personnel à travers un projet orienté autour des activités, de la vie sociale, du soin, et du lien avec les familles.



Foyer de vie Les Mésanges

87 bis, chemin de Ronde
78290 Croissy-sur-Seine
fv-lesmesanges@avenirapei.org

**Établissement dirigé
par Esther Robertson**

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Le foyer de vie les Mésanges a une capacité de 45 places se décomposant comme suit :

- 40 places d'internat en hébergement permanent (fonctionnement de 365 J /an),
- 5 places de semi-internat (fonctionnement de 220 J / an).

Public accueilli: Adultes porteurs de déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, âgés de 20 ans et plus, ayant besoin d'une aide pour la réalisation des actes de la vie quotidienne.

La mission première du foyer est de favoriser l'épanouissement, le développement de la personnalité, l'autonomie et la socialisation des résidents.

L'ensemble du personnel contribue à leur qualité de vie en mettant en œuvre des soutiens médicaux sociaux adaptés aux capacités des personnes accueillies. Pendant la journée, des activités éducatives, sportives et culturelles sont proposées aux résidents.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

COVID

L'année 2022 s'est beaucoup mieux déroulée que les deux années précédentes,

Il y a eu un pic de contamination en été et notamment en juillet mais le foyer a été épargné et chaque fois cela avait lieu lorsque le résident était à l'extérieur, en famille ou en transfert.

Même constat au niveau des collaborateurs, avec la mise en place de mesures sanitaires et de gestes barrières stricts, nous n'avons eu qu'un nombre très restreint de cas positif,

Aujourd'hui l'activité est normale nous restons très vigilants et grâce au partenariat avec une pharmacienne mis en place par

Christelle notre infirmière une grande majorité des résidents ont pu déjà recevoir la 4^e dose.

Conseils de la vie sociale

Trois CVS dans l'année sur des dates définies en accord avec tous les membres.

Un compte rendu est affiché et diffusé dans la semaine qui suit le CVS.

Ce sont des CVS très riches en collaborations et en informations.

Tous les mois (dernier vendredi de chaque mois) a lieu un comité résidents en présence de tous les résidents et du personnels sociaux éducatifs,

Moment d'échange et de partage sur les règles, la vie quotidienne et les faits marquants.

II. Bilan de l'activité 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

- Nous accueillons des adultes en situation de handicap mental tous les jours de l'année, le foyer offre la possibilité aux résidents de retourner dans leur famille certains week-ends et/ou pendant certaines périodes de vacances.
- Les résidents sont à 87 % originaires du département des Yvelines et viennent, pour plus de 95 % d'entre eux, d'autres établissements d'Avenir Apei (IME, ESAT, Foyers de travailleurs). Toutes les origines sociales sont représentées.
- **Fin 2022** les 40 places en internat sont occupées et 5 places en demi-pension aussi,
- Nous avons eu le départ en province d'une résidente ce qui a permis à un résident en demi-pension de passer en internat,
- La place en demi-pension à quant à elle permis à un jeune de l'IME la roseaie de nous rejoindre.

2.2 Journées réalisées en 2022

Nous avons réalisé **15 507 journées**. Le foyer de vie les mésanges a un effectif stable, cependant lorsqu'une place se libère comme ça a été le cas cette année nous procédons à un entretien avec le candidat retenu.

Cette année il a été question d'un demi-pensionnaire pour la place en internat donc l'admission s'en est trouvée facilitée d'un point de vue administrative.

En revanche, l'équipe quant à elle a été déstabilisée car le handicap prédominant du résident qui devait devenir interne les a fait se remettre en question.

En accord avec la direction générale et l'équipe une formation aux TSA a été organisée afin de rassurer tout le monde et de garantir une meilleure prise en charge à notre nouvel interne.

Places vacantes/ stages

Dans cet intervalle, des stages sont possibles, nous avons en interne pu accueillir en internat et en demi-pension des bénéficiaires d'autres dispositifs de l'association.

C'est d'ailleurs un des stagiaires (un jeune de l'IME la Roseraie) qui a rejoint notre effectif fin 2022.

III. Ressources humaines

Les mouvements de personnel au cours de l'année 2022 :

Les départs :

- Mesdames Barbosa et Bchiri personnels sociaux éducatifs

Les absences longues durées :

- Mesdames Neduana, Wahbi et Sahi ainsi que M. Teboul pour les personnels sociaux éducatifs
- Mme Dalcq pour les agents de service intérieur

Les recrutements :

- Mme Niang en CCD long pour remplacer une collaboratrice en congé parental
- Mesdames Iyasawmy, André et Bouabdallah en CDI sur des postes vacants

Nous faisons face à beaucoup d'arrêt maladie cela nécessite de la souplesse et de l'adaptation.

- M. Maciale, chef de service éducatif.

Retraite :

Des départs sont à prévoir, deux chez les PSE et un concerne le coordonnateur des services généraux

Remplaçants :

Depuis peu (Octobre) pour limiter la débauche d'énergie que générait l'embauche de collaborateurs en CCD, nous travaillons avec la plateforme BRIGAD

Nous en constatons déjà les effets en termes de temps et d'efficacité.

Les instances représentatives :

Il y a au sein du foyer une représentante de proximité ce qui a permis de faire remonter à la directrice générale entre autres qu'il y avait quelques difficultés en termes de cohésion au sein de l'équipe.

Le DRH nous a fait une proposition, par le biais d'Harmonie Mutuelle une évaluation (effectuée par un intervenant extérieur) et un plan d'action devrait être établi.

IV. Partenariats

En terme de partenariat, le foyer est très bien implanté sur la commune de Croissy S/s.

Les résidents sont très régulièrement invités aux différents événements organisés par la mairie.

Nous avons un partenariat avec l'Ime les Glycines, ils viennent avec un groupe de jeunes tous les lundis, ainsi un échange entre résidents du foyer de vie et jeunes de l'IME se fait.

Ils explorent plusieurs activités ensemble et les retours sont très positifs.

Le foyer a accueilli plusieurs bénévoles en 2022.

- La Croix-Rouge Française (ateliers créatifs)
- Les bénévoles associatif (soutien à l'équipe accompagnement à des sorties)
- Les bénévoles qui interviennent dans le cadre de leurs formations (Police, Tourisme, la encore pour un soutien aux équipes).

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 129322,77 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Le déficit s'explique en grande partie par un manque à gagner de 45K € dû aux ajustements de DCG 2021 et 2022, ainsi qu'un dépassement des honoraires de 106K€ lié au recrutement du directeur de transition.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est résultat administratif déficitaire de 117589,85 €.



Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de 117589,85 € est financé partiellement à hauteur de 92175,33 €

- Par SAVS 55 117,07 €
- Par CAJ 4 880,21 €
- Par SAS les Néfliers 17 397,96 €
- Par SAS les Courlis 6 129,38 €
- Par Foyer de Vie le Point du Jour 8 650,71 €

Le solde de 25414,52 € sera affecté en report à nouveau déficitaire.

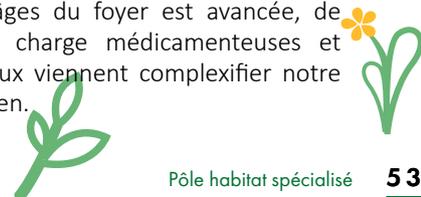
VI. Perspectives

À l'aune de l'extension plusieurs projets seraient bénéfiques pour le foyer.

Notamment un pôle activités, l'épanouissement des résidents étant au cœur de notre accompagnement.

Du personnel dédié aux accompagnements médicaux serait salvateur.

En effet, la pyramide des âges du foyer est avancée, de plus en plus de prise en charge médicamenteuses et d'accompagnements médicaux viennent complexifier notre accompagnement au quotidien.





**Établissement dirigé
par Axelle Olejnik**



Foyer de vie Le point du jour

2-4 allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

Capacité agréée: 34 places, dont 30 en internat (dont 2 en internat temporaire) et 4 en semi-internat.

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un service de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le deuxième objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2022 a été ponctuée de 2 transferts:

Le 1^{er} a eu lieu en mai 2022 en Normandie sur le thème du Débarquement pour découvrir une partie de l'histoire de France.

5 résidents et 3 éducateurs sont partis dans le Bocage Normand à Saint Germain du Circuit.

Le 2^e transfert s'est tenu en novembre 2022 dans la Manche.

Ce séjour a été pensé en direction de notre public féminin.

Il a été pensé par les éducatrices, un séjour d'une durée de 5 jours pour profiter du SPA d'un gîte et de découvrir divers lieux de la Manche uniquement entre « filles ».

Atelier Muay-Thai

La pratique du Muay Thai est basée sur des valeurs de respect de persévérance de courage et d'humilité. L'Association Muay Thai Attitude a pour but de transmettre ces valeurs par le biais de la pratique de ce sport.

En 2022, cette pratique s'est tenue à raison d'une séance par mois. Les 8 résidents inscrits sont ravis de cette nouvelle activité.

Championnat de France d'équitation : Depuis maintenant 2 ans, les résidents participent au festival du cheval et du handicap en lien avec l'équithérapie qui se déroule au centre équestre Us Métro à Maison Lafitte.

Cette année ils ont réalisé une vidéo avec des chevaux en liberté. Chaque résident a pu partager un moment en dualité avec son cheval, des instants de connexion entre cheval et cavalier, une attention, une écoute, des moments de câlins privilégiés.

Une expérience que les résidents ont fortement appréciée.

Grâce à ce festival, les résidents ont pu assister au Longines Tours à Paris au pied de la Tour Eiffel, grand concours équestre où les plus grands cavaliers du monde se réunissent pour s'affronter en saut d'obstacle.

Spécial Olympics : Deux résidentes ont participé à Spécial Olympics à Cambrai, accompagné par l'IME de La Roseraie. Compétition de sport et de rencontre inter-foyers qui regroupe des établissements médico-sociaux de toute la France.

Kiwanis: Reprise des regroupements Kiwanis suite à la pause Covid. Les résidents ont pu assister au regroupement sur le thème parcours moteurs, grand moment sportif, de partage et de rencontres.

En effet ces moments sont très attendus par les résidents car ils retrouvent des anciens amis avec lesquels ils échangent.

La compétitivité, l'esprit d'équipe et la solidarité étaient les maîtres-mots de ce week-end.

II. Bilan de l'activité 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ni de sortie de résidents en 2022.

2.2 Journées réalisées en 2022

Internat :

Taux d'occupation des places = 99.2%

Un résident a été hospitalisé du 10 août au 31 décembre, il n'est plus facturable depuis le 12 octobre.

Semi internat

Taux d'occupation des places = 99.4 %

Changement par rapport à 2021, la fermeture du mois d'août du 1^{er} au 31, et fermeture des 15 derniers jours de décembre.

Accueil temporaire :

Taux d'occupation des places = 35.6 %

En nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Une chambre est immobilisée pour nous permettre de reloger les résidents pendant la durée des travaux de rénovation des chambres.

III. Ressources humaines

Les Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 26.33 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

12 AMP

0.5 IDE

0.3 psychologue

10 fonctions éducatives / animation

3.23 Direction, administration, entretien

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant, d'AES ou d'éducateur.

Formations : Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées, Makaton, Agressivité et violence: comprendre, prévenir et y faire face, Relations avec les personnes handicapées mentales vieillissantes...

IV. Partenariats

Nouveau partenariat 2022 : Muay Thai Attitude

Sur le foyer nous constatons que certains résidents présentent des difficultés à gérer leurs émotions et frustrations. Certains doivent faire face à une grande labilité émotionnelle.

D'autres doivent gérer les angoisses et le stress qui les traversent. Bien souvent ils sont dans l'impossibilité de revenir au calme. Un outil supplémentaire au-delà de la relaxation, du Snoezelen, des sorties extérieures...a été pensé car parfois, ces angoisses se traduisent par de la violence.

Cet outil se veut un moyen supplémentaire dans la gestion des émotions, le self-control de l'angoisse, de l'agressivité ou de l'auto agressivité.

M. Nunez est notre partenaire, éducateur sportif privilégié.

Cette année 2023 accueillera désormais 2 séances par mois.

Également, poursuite des partenariats Cirque, Ferme, Théâtre, Médiation animale, Balnéothérapie et Piscine, Équithérapie

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 14 063,93 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 9K€ sur les transports, de 10K€ sur les fluides (10K€), 9K€ des produits d'entretien, de 25K€ de prestations d'alimentation, de 11K€ des prestations ménage et nettoyage et partiellement compensé par les économies réalisées dans le groupe 3 pour un montant 16K€ et par le remboursement des JISS de 33K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 8650,71 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 8650,71 € est affecté en réserve de compensation du déficit de foyer de vie les Mésanges.

VI. Perspectives

Des travaux de rénovation peinture et sols sont également programmés sur l'année dans les chambres et salle de bains des résidents.

Des projets de travail autour de la VARS sont à poursuivre

Réflexion autour d'un projet particulier pour les résidents vieillissants dont le rythme est moins soutenu.

Actions en faveur du développement durable

Projet attractivité des métiers: en lien avec le service RH

Projet circuit du médicament: candidature retenue pour un accompagnement personnalisé

Agéval: Déploiement de cet outil de suivi d'amélioration de la qualité

E santé: Établissement pilote DMP, Partage sécurisé des données de santé.

Changement prestataire linge: uniquement pour le linge plat et les vêtements professionnels





**Établissement dirigé
par Axelle Olejnik**



MAS **Le point du jour**

2-4, allée des Chênevis
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mv-lepointdujour@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Capacité agréée: 19 places, dont 17 en internat (dont 1 en internat temporaire) et 2 en semi-internat.

L'objectif premier de l'établissement est de répondre aux besoins de la personne accueillie en lui permettant de développer son autonomie par la mise en place d'une vie sociale adaptée aux difficultés de chacun et de lui apporter un service de qualité afin de lui garantir les conditions de son épanouissement.

Le deuxième objectif est d'inscrire l'action de l'établissement dans le cadre de l'accompagnement des résidents à travers des projets personnalisés préservant le maintien des liens familiaux, mais également en jouant un rôle de soutien avisé de la famille.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

L'année 2022 nous a apporté une grande bouffée d'air frais, après les années Covid. Nous avons pu mettre à profit notre imagination.

Malgré cela le début de l'année fut marqué par des difficultés de recrutement, suite à la démission de quelques salariés de la MAS, ayant « convolés » vers d'autres projets de vie.

C'est rajouté à cela le mouvement de mobilisation des salariés contre « les oubliés du Ségur » engendrant un mouvement de grève très suivi.

Mais nous su faire face à ses difficultés. L'implication des salariés dans un clip vidéo a commencé à redonner de l'élan et de la motivation à l'équipe.

Nous avons pu mettre en place plusieurs projets:

- la fête des voisins qui nous a permis d'ouvrir l'établissement au voisinage

- incroyable talent / qui a accueilli encore cette année de nombreux établissements de AA

- l'atelier cuisine MAS/FV afin de favoriser les échanges entre les résidents des deux établissements et développer la transversalité inter établissement et les compétences des différents professionnels

- Partenariat / IME les Paillons Blancs et La MAS autour du BAO PAO, pour familiariser les jeunes de l'IME au monde adulte. C'est aussi l'ouverture et le développement de la collaboration entre professionnels de la MAS et de l'IME.

- La patinoire mis en place par la psychomotricienne, afin de faire participer un ou deux résidents de la MAS. Cela permet de les familiariser avec les sensations de la glace (glisse, froid) et stimuler leur sens proprioceptif (vitesse, force, déplacement)

- Nous avons aussi organisé deux transferts à la mer en Normandie, avec des résidents qui sortent peu de la MAS.

Beaucoup d'autres projets, comme le bowling, la bibliothèque se sont aussi mis en place.

Nous avons participé à l'enquête SERAFIN, la semaine QVT et le travail sur les RGPD.

II. Bilan de l'activité 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ni de sortie de résidents en 2022.

2.2 Journées réalisées en 2022

Internat :

Taux d'occupation des places = 97 %

Semi internat

Taux d'occupation des places = 70 %

Pas de PAG en 2022

Accueil temporaire :

Taux d'occupation des places = 21 %

M. Merci Frédéric a réalisé 5 séjours pour un total de 62 journées et Mme BONDER Elisabeth 13 jours de présence.

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 27.23 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de :

19 AMP

2.5 IDE

0.45 Médecin

1.35 rééducateurs

1 éducateur

2.03 Direction, administration, entretien

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant ou d'AES.

Formations: Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées, Makaton, Agressivité et violence: comprendre, prévenir et y faire face, Relations avec les personnes handicapées mentales vieillissantes...

IV. Partenariats

Une patte un regard

Une séance par mois, approche animale avec deux cochons d'inde et un chien.

Bibliothèque municipale

Animée par deux conteuses de la bibliothèque, cette activité dynamique est un rendez-vous très prisé par le groupe.

Speed Park

Une activité bowling est organisé une fois par semaine. Ce partenariat permet accueil et une à disposition adapté au groupe.

Équithérapie

Une séance par mois, elle consiste à brosser les chevaux, faire une ballade, ... Le contact avec l'animal permet de valoriser l'échange et la stimulation de tous les sens.

IME papillons blancs

Deux fois par mois, un groupe de jeunes de l'IME participe à une séance de BAO PAO avec des résidents de la MAS. Au-delà de la découverte de l'instrument, l'échange et la création de lien avec un groupe hétérogène est valorisé lors de séances.

Patinoire Cergy

Une fois par mois, un résident est accompagné pour une séance de patinage. Accompagné Par la psychomotricienne, ce partenariat permet un accueil et la mise à disposition de matériel adapté.

Ferme

Une fois par semaine, un groupe de résidents est accompagné à la ferme AGIR, à Herblay. Le contact avec les animaux permet de stimuler divers sens et de privilégier l'échange.

Infirmière Mobile d'Hygiène

Objectifs :

Promouvoir une démarche d'analyse des risque sinfectieux

Faciliter la mise en œuvre d'actions de prévention

Faciliter la maîtrise d'épisodes infectieux

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 118077,40 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par trois postes de soins infirmiers qui n'ont pas encore été pourvus à hauteur de 151K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est résultat administratif déficitaire de 157236,51 €.



Affectation de résultat

Le résultat administratif excédentaire de 157236,51 € est affecté en réserves de compensation du déficit de la MAS UAR de 64946,24 €, et en réserves de compensation des charges de déménagement de l'ESAT les néfliers de 46145,13 € et de financement de la rénovation de la MAS la Roseraie de 46145,13 €.

VI. Perspectives

L'un des thèmes du projet associatif étant l'inclusion, nous avons décidé de mettre en place certaines actions :

- Rapprochement avec la MAS de Limay (78)
- Le téléthon de Conflans Saint Honorine à préparer
- La participation de la MAS au « Pardon » de la Batellerie proposée par la Mairie de Conflans
- 2 transferts à organiser plus un troisième avec le FV
- L'achat d'un véhicule adapté aux fauteuils coquilles de la MAS
- Informatisation du pôle soin

Notre plus grand défi à la MAS pour cette année 2023 est d'être visible au sein de la population et de certaines institutions. Le polyhandicap et les handicaps lourds sont encore un sujet « tabou » dans notre société.





**Établissement dirigé
par Axelle Olejnik**



MAS Un autre regard

2, place des Rossignols
78700 Conflans-Sainte-Honorine
mas-uar@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1 Présentation de l'établissement

La MAS UAR dispose d'un agrément de 6 places: 6 places d'internat où chaque résident a son appartement de type F2.

LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION DES RÉSIDENTS :

Les temps de vie au sein de la MAS UAR sont organisés en fonction des besoins et/ou demandes des résidents de manière à adapter l'accompagnement, notamment en matière d'aide dans les actes de la vie quotidienne.

La personnalisation de l'accompagnement se concrétise dans le cadre de l'accompagnement quotidien en prenant en compte les rythmes des résidents comme, par exemple, le matin où il y a des levers échelonnés. Notons que l'organisation s'adapte en fonction des moyens alloués et aux rythmes de vie de chacun.

Par ailleurs, la MAS UAR favorise le maintien des liens familiaux/amis avec la possibilité pour les familles/amis de partager des repas avec le résident dans son appartement.

Les résidents ont la possibilité de vivre en couple, actuellement, nous n'avons plus de couple au sein de la MAS UAR.

LA GARANTIE DES DROITS ET LIBERTÉS DES RÉSIDENTS :

Depuis 2015, une partie des outils de la loi 2002-2 ont été élaborés par l'ensemble des résidents dans le cadre du CVS. Les documents sont élaborés dans un esprit de participation et de collaboration. Ils sont :

- Le livret d'accueil,
- Le règlement de fonctionnement,
- La Charte des droits et libertés,

- Le contrat de séjour.
- Le projet d'établissement

En octobre 2015, le Conseil de la Vie Sociale est mis en place au sein de la MAS UAR. Son fonctionnement est encadré par un règlement et il se réunit 3 fois dans l'année. Tous les résidents sont membres du CVS qui est présidé par un résident. En 2022 le CVS s'est tenu le 16 février 2022, le 15 mars 2022 et le 19 décembre 2022.

LA PROTECTION ET LA PRÉVENTION DES RISQUES INHÉRENTS A LA VULNÉRABILITÉ DES RÉSIDENTS :

Plusieurs dispositifs participent à la prévention des risques et à la promotion de la bientraitance :

- En septembre 2021, reprise des séances d'analyse de la pratique qui seront animées une fois par mois (2h) par un psychologue intervenant extérieur (son intervention est encadrée par une convention).
- Les outils de recueil des événements indésirables, qui sont connus et utilisés par les professionnels; un « rapport circonstancié » est élaboré en cas d'incident et permet de faire remonter rapidement à la hiérarchie tout événement relatif à un résident. Il est complété par un membre de l'équipe et transmis au chef de service. Le contenu des rapports relève à la fois de problématiques liées au bâtiment, au personnel, mais aussi au comportement ou à la santé des résidents.

II. Bilan de l'activité 2022

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ni de sortie de résidents en 2022.

2.1 Entrées / Sorties des personnes accompagnées

Pas d'entrée ni de sortie de résidents en 2022.

2.2 Journées réalisées en 2022

Nous enregistrons une sur activité de 196 journées due au retour à la pleine occupation de l'établissement depuis le 20 avril 2017. Sur 2022 nous avons eu 6 journées d'hospitalisation et 17 journées départ vacances, contre 68 journées d'hospitalisation et 5 journées départ vacance en 2021. Dans le cadre du CPOM nous avons atteint l'objectif fixé d'au moins 90 % concernant le taux d'activité.

- Effectif au 31 décembre 2022: 6 résidents ressortissants du département 78

III. Ressources humaines

Afin d'accomplir ses missions, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 12 ETP théoriques (hors prestations extérieures), composée de:

- Une directrice multisite
- Un chef de service (0.50 ETP)
- Pour le suivi administratif: un technicien administratif cadre (1 ETP),
- Pour l'accompagnement médical: une infirmière (0.5ETP)
- Pour l'accompagnement éducatif jour/nuit: AMP / AES (10 ETP)

70 % du personnel permanent est diplômé: la mise en place d'un plan de formation quinquennal pour qualifier en AMP l'ensemble du personnel a démarré depuis la reprise de la gestion de l'établissement par AVENIR APEI en 2015. À ce jour, 6 salariés ont obtenu un diplôme d'AMP ou AES.

Notre établissement est également un lieu de stage pour de nombreux étudiants en cours d'obtention de leur diplôme d'aide-soignant ou d'AES.

L'ABSENTÉISME DES SALAIRES:

L'absentéisme en 2022 est en hausse. Le Taux d'absentéisme 2022 est égal à 24,50 % alors que celui de 2021 était égal à 14,31 %. Le Taux d'absentéisme 2022 se répartit de la façon suivante:

Volume d'heures théoriques: 15001,13

Nombre d'heures d'arrêt: 3676

Taux d'absentéisme global (2): 24,50 %

IV. Partenariats

Nouveau partenariat 2022 : Muay Thai Attitude

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 donne lieu à un résultat en déficit comptable de 118545,36 €. Elle correspond à la différence entre les recettes (classe 7) et les charges (classe 6) de l'exercice.

Ce déficit est largement dû à une forte inflation qui a conduit à un dépassement de 17K€ d'électricité, de 73K€ des rémunérations et charges sociales et fiscales et un dépassement de 38K€ concernant les loyers.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 119421,36 €.

Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de 119421,36 € est financé:

- Par le SESSAD à hauteur de 10136,25 €



- Par le FAM soins à hauteur de 16868,87 €
- Par la MAS Roseraie à hauteur de 27470 €
- Par la MAS le point du jour à hauteur de 64 946,24 €

VI. Perspectives

Entrée dans le CPOM 2018/2022, une réflexion est menée afin de trouver des solutions avec la contrainte budgétaire de ce CPOM face au déficit chronique de la structure.





Foyer de vie Les Monts Blancs

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseiraie@avenirapei.orgg

I. Présentation de l'établissement

1.1. Agrément

Le 1^{er} janvier 2019:

- L'association Avenir Apei a été autorisée à procéder à l'extension de 13 places de foyer de vie les Vignes Blanches par la transformation de 21 places du foyer d'hébergement les Monts Carrés.
- Fermeture effective du foyer d'hébergement les Monts Carrés.
- Nouvelle appellation, le foyer de vie Vignes Blanches se dénomme les Monts Blancs.

Capacité d'accueil :

Le Foyer de Vie les Monts Blancs dispose d'une capacité de 25 places d'internat permanent.

Type de public accueilli :

Le Foyer de Vie est destiné à accompagner des adultes déficients intellectuels avec ou sans troubles associés, disposant d'une relative autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

Les principales missions de l'établissement :

- Maintenir et/ou développer l'autonomie des résidents dans les actes de la vie quotidienne;
- Favoriser l'intégration des règles de vie collectives;
- Élaborer et suivre les projets d'accompagnement personnalisé en partenariat avec le résident, sa famille et/ou son représentant légal;

- Entretenir un climat sécurisant;
- Stimuler les résidents par la proposition d'activités socio-éducatives et ludiques (de peinture, de musique, de jardinage, de cuisine, ...) et de sorties (culturelles, de loisirs, ...);
- Développer les contacts avec le milieu social environnant qui fait de ce foyer une structure ouverte;
- Développer des partenariats dans une dynamique d'inclusion sociale et citoyenne;
- Préparer l'avenir de l'adulte avec sa famille et/ou son représentant légal (réorientation vers des structures plus adaptées à ses besoins: logement inclusif, foyer pour personnes handicapées vieillissantes, foyer d'accueil médicalisé, d'accueil spécialisée, ...).

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Poursuite de la gestion des problématiques préventives autour du COVID
- Poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension du foyer les Monts Blancs. Ces travaux ont nécessité des déménagements successifs par petites tranches afin d'intervenir également dans les locaux existants. Ces travaux ont également occasionné des désagréments en termes de bruits et de poussières pour les personnes vivant dans ces locaux. Ce fut également des opportunités pour les résidents de discussions et de suivis animant la vie du foyer.

II. Bilan de l'activité 2022

Au 31 décembre 2022, le foyer accueille 29 résidents dont 15 hommes et 14 femmes. La moyenne d'âge est de 48 ans et demi.

2.1. Entrées / Sorties de personnes accompagnées

Pour l'année 2022, il n'y a pas eu d'admission ni de sortie de l'établissement.

2.2. Journées réalisées

En 2022, 9114 journées ont été réalisées pour un taux d'occupation de 99.9 % soit 60 journées supplémentaires par rapport à la cible retenue de 98 %.

III. Ressources humaines

Recrutement d'un directeur le 21 novembre 2022 puis d'un directeur de transition, le 1^{er} juin 2022.

Départs des directeurs, le 27 mai 2022 et le 6 décembre 2022

Également le départ d'un coordinateur, le 31 juillet 2022.

Nombre de jours d'absences

1 arrêt maladie et 1 congé maternité du personnel administratif ;

12 salariés arrêts maladie et 1 congé maternité de l'équipe socio-éducative ;

1 arrêt maladie et 1 congé parental de l'équipe des services généraux.

Formations individuelles

- AES

Formation collective :

- Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Troubles psychiques, comprendre pour mieux accompagner
- Snoezelen
- Communication adaptée
- Projet établissement versus Serafin-PH dans le cadre d'un plan d'actions de cohésion d'équipe, pour préparer la fusion Vignes Blanches/Monts Carrés dans le même bâtiment Monts Blancs

IV. Partenariats

Actuels et nouveaux partenariats

Poursuite avec :

- l'US Métro pour des séances d'équitation adaptée ;
- le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) de Sartrouville pour des questionnements et des problématiques en lien avec la sexualité avec la mise en place d'interventions individuelles ou collectives qui portent sur 4 domaines: sexualité et vie relationnelle, difficulté de couple, contraception, suivi gynécologique ;
- l'association Kustom Biker's Charity (club de motard).

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 62834,18 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 3K€ des fluides, de 15K€ sur des prestations de blanchisserie, de 64K€ sur les honoraires de Directeur de transition, de 34K€ partiellement compensé par le remboursement des IJSS et de 10 K€ de forfaits journaliers.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 48735,44 €.



Affectation du résultat :

Le résultat déficitaire de 48735,44 € est affecté en report à nouveau débiteur.

VI. Perspectives

Pour le foyer de vie les Monts Blancs, l'année 2023 sera l'occasion de poursuivre :

- la finalisation des travaux avec le déménagement final et la prise de possession ;
- l'admission et réorientation dans le cadre du nouvel agrément de 30 places qui devrait survenir courant 2023.
- la poursuite du travail avec le Centre de Santé sexuel de Sartrouville
- la mise en place des projets d'accompagnements personnalisés suite à la formation effectuée en 2022
- l'écriture du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil dans le cadre de l'organisation du nouvel établissement,
- la mise en place d'un coordinateur de parcours.





FAM Le Moulin

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Agrément

Le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin a été créé en 1983 pour répondre aux besoins des adultes qui ne peuvent pas travailler; il s'agissait alors d'un foyer occupationnel de 17 places qui devient foyer à double tarification en 1989. Il est réhabilité en 1998.

Suite au rapport d'évaluation externe de 2014 adressé à l'ARS Île-de-France, l'agrément du foyer d'accueil médicalisé a été renouvelé le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans conformément aux articles L.313-1 et L.3136-5 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin bénéficie d'une double tarification: il est financé par le Conseil Général et l'assurance maladie.

Capacité d'accueil :

Le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin dispose d'une capacité de 17 places d'internat permanent.

Type de public accueilli :

Selon le renouvellement d'agrément du 23 décembre 2016, arrêté n° 2016-510, le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin est destiné à accompagner des adultes polyhandicapés ou déficients intellectuels sévères à profonds avec ou sans troubles associés et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour tous les actes de la vie quotidienne.

Les principales missions de l'établissement :

- Assurer le bien-être du résident tout au long de son évolution en cherchant par tous les moyens l'autodétermination de la personne.
- L'accompagner dans tous les actes de la vie courante.
- Mettre en place une prise en charge thérapeutique globale (médicale, psychomotrice, kinésithérapie, ...).

- Faire participer le résident à des activités et sorties en fonction de ses besoins et privilégier dans la mesure du possible l'accompagnement personnalisé.
- Élaborer et suivre le Projet d'Accompagnement Personnalisé en lien constant avec la famille et/ou le tuteur.

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Poursuite de la gestion des problématiques préventives autour du COVID.
- Il était prévu un transfert pour les résidents au mois d'août 2022 qui a dû être annulé quelques semaines auparavant pour des raisons de ressources humaines insuffisantes. Celui-ci va être reporté sur 2023.
- L'accompagnement au quotidien dans le nursing particulièrement est une priorité au vu de la situation médicale des personnes accueillies et de leur avancée en âge.

II. Bilan de l'activité 2022

Conformément à l'agrément, le foyer de vie accueille 17 résidents (11 femmes et 6 hommes) dont la moyenne d'âge est de 48 ans et demi et l'âge médian de 50 ans.

Au 31 décembre 2022, 17 résidents étaient accueillis et hébergés.

2.1. Entrées/Sorties de personnes accompagnées

Pour l'année 2022, il n'y a pas eu d'admission ni de sortie de l'établissement définitive.

2.2. Journées réalisées

En 2022, 6205 journées ont été réalisées (soit 56 journées de plus qu'en 2021) pour un taux d'occupation de 98,98 % soit 8.58 % supérieur à la valeur cible (35 jours d'absences par personnes).

III. Ressources humaines

Recrutement d'un directeur le 21 novembre 2022 puis d'un directeur de transition, le 1^{er} juin 2022. Recrutement également d'un ASI le 1^{er} avril 2022

Départs des directeurs, le 27 mai 2022 et le 6 décembre 2022

Départ également de l'Équipe éducative :

- ASI, le 4 mars 2022
- MAA, le 29 août 2022
- AS, le 22 juillet 2022

Nombre de jours d'absences

9 salariés arrêts maladie et 4 accidents de travail de l'équipe socio-éducative

2 arrêts maladie et 1 congé maternité de l'équipe paramédicale

4 arrêts maladie et 1 accident de travail de l'équipe des services généraux.

Formations individuelles :

- Formation habilitation électrique
- Cadre en formation, RESDOS
- Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

Formation collective :

- Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Troubles psychiques, comprendre pour mieux accompagner
- Snoezelen
- Communication adaptée

IV. Partenariats

Poursuite de partenariats ponctuels comme Kiwani sports. Poursuite également de partenariats avec l'US Métro pour des séances d'équitation adaptée, avec des écoles professionnelles pour des compétences paramédicales (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens) et médicosociales (AES...), avec l'IME afin de préparer les jeunes adultes à rentrer dans un établissement pour personnes adultes. Poursuite de l'activité BAO-PAO avec le pôle services.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 « Hébergement » se solde par un résultat comptable déficitaire de 92982,52 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 32K€ les prestations de blanchisserie, de 14K€ de prestations d'alimentations. En outre, le manque d'effectif au sein de l'association a nécessité le recrutement de travailleurs temporaires sous contrat à durée déterminée (CDD) et du directeur de transition, ce qui a engendré un surcoût de 73€ ainsi qu'une indemnité de licenciement de 18K€, ont également pesé sur le résultat financier de l'établissement.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 87083,70 €.



Affectation du résultat :

Le résultat déficitaire de 87083,70 € est affecté en report à nouveau débiteur.

Pour la partie soins, l'exercice comptable 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 23958,12 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce résultat s'explique en grande parties par le remboursement des indemnités journalières de sécurité sociale de 21K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 16868,87 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 16868,87 € est affecté en réserve de compensation du déficit de la MAS UAR.

VI. Perspectives

Pour le Foyer d'Accueil Médicalisé le Moulin, l'année 2023 sera l'occasion de poursuivre :

- repeindre l'ensemble des façades extérieures du foyer et rafraîchir les espaces de circulations à l'intérieur des locaux,
- effectuer un percement entre le nouveau bâtiment des Monts Blancs et le foyer d'accueil médicalisé pour permettre la circulation des chariots médicaments et des chariots des cuisines entièrement en intérieur,
- réactualiser le livret d'accueil,
- former l'ensemble de l'équipe sur les projets d'accompagnement personnalisé version Serafin-PH pour favoriser l'inclusion et l'autodétermination de la personne.

La priorité sera de développer des partenariats vers l'extérieur afin de favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes accueillies.

Une réflexion va être engagée sur le projet architectural du foyer d'accueil médicalisé avec une extension de 9 places. Celui-ci devra intégrer les standards actuels d'hébergement des personnes en situation de handicap : chambre individualisée avec salle de bains pour chaque personne et gestion des ouvertures en domotique.



MAS de jour La Roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
ch-laroseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

1.1. Agrément

La Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie a été créée en 1987 pour répondre aux besoins de jeunes adultes dépendants en attente d'une réorientation de l'IME et pour lesquels les familles souhaitaient un maintien à leur domicile.

Suite au rapport d'évaluation externe de 2014 adressé à l'ARS, l'agrément de la MAS de jour la Roseraie a été renouvelé le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans conformément aux articles L.313-1 et L.3136-5 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Capacité d'accueil :

La Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie dispose d'une capacité de 9 places d'externat.

Type de public accueilli :

La Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie accueille en externat des adultes qui présentent un handicap mental profond, n'ayant pu acquérir une autonomie suffisante avec une dépendance pour tous les actes de la vie quotidienne et dont leur état physique nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Les principales missions de l'établissement :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne pour assurer leur bien-être
- Maintenir les acquis socio-éducatifs

- Poursuivre la stimulation éducative et psychomotrice initiée dans le secteur enfance
- Assurer la prise en charge thérapeutique (médicale, psychomotrice, kinésithérapique)
- Proposer des activités et des sorties et de permettre l'exercice de la citoyenneté
- Préparer le cas échéant une orientation vers des foyers d'accueil médicalisés ou des MAS

1.2 Événements importants survenus dans l'année

- Poursuite de la gestion des problématiques préventives autour du COVID
- Poursuite des activités socio-éducatives de soin et de bien-être et d'épanouissement
- Travail sur la communication alternative et augmentée

II. Bilan de l'activité 2022

Conformément à l'agrément, la Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie accueille 9 adultes polyhandicapés plus 1 PAG (plan d'accompagnement global). La famille ayant refusé une place sur une MAS dans les Yvelines, la MDPH a mis fin au PAG en novembre 2022.

La moyenne et l'âge médian sont les mêmes à savoir 36 ans.

2.1. Entrées/Sorties de personnes accompagnées

Conformément à la décision de la MDPH, le PAG mis en place en 2021 s'est terminé en novembre 2022.

2.2. Journées réalisées

En 2022, 1887 journées ont été réalisées (soit 159 journées de plus qu'en 2021) pour un taux d'occupation de 92,8 % soit 2.8 % supérieur à la valeur cible retenue de 90 %.

III. Ressources humaines

Recrutement d'un directeur le 21 novembre 2022 puis d'un directeur de transition, le 1^{er} juin 2022.

Recrutement également: d'un AES (apprentissage), le 24 octobre 2022 et d'une psychomotricienne (apprentissage), le 4 avril 2022

Départs des directeurs, le 27 mai 2022 et le 6 décembre 2022

Départ également concernant l'équipe éducative: Psychologue, 0.42 ETP le 30 septembre 2022 / AES (apprentissage), 1 ETP le 31 mai 2022

Nombre de jours d'absences

3 salariés en arrêts maladie de l'équipe socio-éducative

1 salarié en arrêt maladie de l'équipe médicale

Formations individuelles

- Formation RESDOS
- Infirmier en pratique avancée (IPA)
- Maître d'apprentissage
- CSE
- CSSCT

Formations collectives :

- Sécurité-incendie, avec exercices d'évacuation et à l'utilisation des extincteurs
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Troubles psychiques, comprendre pour mieux accompagner
- Snoezelen
- Communication adaptée

IV. Partenariats

Poursuite de partenariat avec l'US Métro pour des séances d'équitation adaptée, avec des écoles professionnelles pour des compétences paramédicales (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens) et médicosociales (AES...), avec l'IME afin de préparer les jeunes adultes à rentrer dans un établissement pour personnes adultes. Poursuite de l'activité BAO-PAO avec le pôle services.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2021 se solde par un résultat comptable excédentaire de 16376,48 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par les économies sur les rémunérations et de charges sociales de 37K€ qui ont absorbé les surcoûts de l'inflation de groupe 1 et 3.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 27470 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 27470 € est affecté en réserve de compensation du déficit de la MAS UAR.

VI. Perspectives

Pour la Maison d'Accueil Spécialisée de jour la Roseraie, l'année 2023 sera l'occasion de poursuivre :

- la réactualisation du livret d'accueil,
- l'accompagnement des familles dans la réorientation vers des structures adaptées pour les personnes accueillies à la Mas en situation d'avancée en âge.

La priorité sera de développer des partenariats vers l'extérieur afin de favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes accueillies.

Une réflexion va être engagée sur le projet architectural du foyer d'accueil médicalisé qui permettra de disposer d'espace à la MAS en termes de salles d'activités.





Café rencontre à l'Oasis 27 juin 2022.

Un évènement proposé aux personnes qui ont le projet d'arrêter le travail, ou qui ne travaillent plus mais aussi aux personnes récemment retraitées.



Une vingtaine de personnes en situation de handicap étaient présentes.



Sous le signe de la convivialité, ces rencontres permettent aux participants de venir témoigner de leur expérience en partageant leurs idées et potentiellement en commençant à dessiner les contours de leur projet de départ à la retraite de manière « suffisamment » anticipée. C'est pourquoi les invitations sont ouvertes dès 45 ans.



PÔLE HABITAT



Pôle dirigé par Béatrice de Beaufort

Le Pôle Habitat propose des hébergements aux personnes en situation de travail. Il regroupe 5 établissements et services (foyers d'hébergement).

Le Pôle Habitat accueille les résidents toute l'année assure l'accompagnement des personnes dans toutes les activités du quotidien en dehors du travail (logement, santé, repas, séjours de vacances, loisirs ...).

Le Pôle Habitat met aussi en oeuvre des séjours de vacances adaptés ou des transferts d'établissements afin de permettre aux résidents de prendre un temps de rupture avec le quotidien, de découvrir d'autres lieux et faire de nouvelles rencontres.



Centre d'Habitat Horizons

Service appartements
30, avenue de l'Amiral
Lemonnier
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Foyer l'Oasis
46, Grande Rue
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Courlis
20, place Paul Demange
78360 Montesson
chh@avenirapei.org

Foyer-appartement
Montval
5 allée Degas
78160 Marly-le-Roi
chh@avenirapei.org

Maison les Ibis
43, rue Alphonse Pallu
78110 Le Vésinet
chh@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

Le Centre d'Habitat Horizons est agréé pour accueillir 130 adultes en situation de handicap :

Âgés de 18 à 60 ans, en situation de travail en milieu protégé ou adapté, ou encore en milieu ordinaire par détachement, et disposant d'une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie.

Les personnes accompagnées présentent une déficience intellectuelle, et /ou des troubles psychiques. La déficience peut s'accompagner de troubles de la personnalité ou du comportement et de problèmes de santé spécifiques.

Au 31 décembre 2022 le Centre d'Habitat comptait 114 personnes accompagnées :

- 25 places occupées sur 26 à l'Oasis,
- 30 places occupées sur 41 au service Appartements,
- 39 places occupées sur 40 aux Courlis,
- 15 places occupées sur 15 aux Ibis,
- 5 places occupées sur 8 à Montval.
- 4 personnes accompagnées par le foyer des Monts Blancs (rattachement administratif depuis le 1^{er} janvier 2019).

Événements importants survenus dans l'année

- Le CHH a participé en 2022, au même titre que d'autres établissements de l'association, à l'expérimentation SERAFIN-PH 2022, au titre du « Tronc commun », pour les coupes 1 et 2. Les objectifs annoncés de cette nouvelle expérimentation étaient :

Le recueil de données complémentaires à celles des ENC 2018 et 2019 afin d'alimenter des simulations en vue de construire un futur modèle de financement qui tienne compte des caractéristiques des personnes accompagnées par les ESMS.

- La mairie de Saint Germain-en-Laye a décidé, au mois de juin, de mettre un terme au projet travaillé avec Icade sur le site

des Hézards à Fourqueux depuis 2018. Cette décision a un fort retentissement sur la transformation de l'offre du service appartements. Cependant, 2 projets alternatifs portant sur la réhabilitation d'immeubles appartenant à l'association permettront de répondre aux besoins des personnes accompagnées notamment par le service appartements et d'offrir la possibilité à un plus grand nombre d'entre elles d'habiter seule, en centre-ville, tout en restant préservées du risque d'isolement.

- La régularisation du dossier administratif de mise aux normes d'accessibilité du foyer l'Oasis s'est achevée au printemps, les appels d'offres ont été réalisés à l'automne et les travaux ont pu débuter avant la fin de l'année. La fin des travaux est prévue pour l'été 2023, la commission de sécurité interviendra ensuite pour contrôler les travaux réalisés.
- Une demande de transformation de 5 places de foyer d'hébergement du CHH en places de foyer de vie a été adressée au Conseil Départemental à l'été. Cette transformation sera réalisée à moyen constant par diminution de 10 places du service appartements. Le nombre de places sera ramené de 130 à 120 places de foyer d'hébergement et 5 places de foyer de vie.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

Nombre de places agréées: 130

Nombre de personnes au 1^{er} janvier 2022: 123

Nombre de personnes au 31 décembre 2022: 114

Nombre de sorties: 12

(1 logement autonome, 2 personnes au domicile familial, 3 FV, 3 FAM, 2 FH, 1 GAPAS)

Nombre d'admissions: 4

(4 du domicile familial)

Nombre de rattachements administratifs: 4

(Foyer les Monts Blancs)

Mouvements internes: 19

83,33 % des personnes présentes au CHH au 31 décembre 2022 sont originaires du département des Yvelines.

Le taux d'occupation réalisé cette année est de 88.68 % pour un taux cible de 97 %.

Aux difficultés structurelles d'admission sur le service appartements dont l'offre actuelle ne répond plus aux attentes des nouveaux candidats, s'ajoute cette année, un grand nombre de sorties, le plus important depuis l'installation de la coordination de parcours. Nous formulons l'hypothèse que les projets interrompus pendant la période de la crise sanitaire se sont réalisés.

La durée moyenne du séjour au CHH des personnes sortantes est de 13 ans sur l'ensemble de la période 2019-2022.

III. Ressources humaines

Le CHH applique la convention collective de 1966. La valeur du point est de 3,93 €.

Le taux de charges sociales est de 51,64 %.

4 salariés ont quitté l'association au cours de l'année 2022.

2 salariées ont été recrutées en remplacement de 2 départs.

1 recrutement est en cours,

Enfin, le dernier départ qui concerne le Service appartements n'a pas été remplacé à ce jour au regard de la sous-activité actuelle du service.

1 apprentie en fin de contrat a quitté le CHH à l'été 2022. Elle est aujourd'hui salariée du pôle emploi accompagné.

En 2022, le taux d'absentéisme AT/AM global du CHH est de 12.80 %.

- Les Courlis: 7,45 %
- Oasis: 22.94 %
- Ibis: 13.61 %
- Appartements: 7.21 %

IV. Partenariats

Les partenariats avec Art 27, les ateliers extraordinaires, Corbett (sport adapté), le lézard bleu (théâtre) ou encore bergeries en ville sont maintenus en 2022. Le trait commun entre toutes ces propositions est de contribuer au bien-être des personnes.

7 personnes ont bénéficié d'une orientation vers la plateforme de remédiation cognitive et réhabilitation psychosociale du Centre Hospitalier Théophile Roussel. L'objectif de cette plateforme est d'accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets en développant leur capacité à agir.

Le partenariat établi avec cette structure a fait l'objet d'une restitution lors de la journée du 20 septembre 2022 consacrée au bilan de la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale.

V. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable déficitaire de 496 897 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 45K€ sur les fluides contre

19K€ en 2021, de 32K€ sur les prestations alimentaires, de 17K€ des vacances et sorties, de 7K€ des nettoyages lave linge, de 18K€ de rémunération d'honoraires et intervenants extérieurs, de 210K€ de rémunérations et charges et partiellement compensé par le remboursement des IJSS de 59K€.

Ce déficit est aussi expliqué par le manque à gagner de 61K€ dû aux ajustements de DCG 2022 suite à la sous-activité du service d'appartements. Cette situation a entraîné une surestimation de 252K€ du prix journalier facturé aux résidents des autres départements.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif est un résultat déficitaire de 492 427,19 €.



Affectation du résultat :

Le résultat déficitaire de 492 427,19 € est affecté en report à nouveau débiteur.

VI. Perspectives

Obtenir la transformation de 5 places du service appartements en 5 places de foyer de vie afin :

- De reconnaître au plan administratif la réalité du travail accompli, depuis plus de 5 ans sur le terrain, pour adapter les conditions d'accompagnement des personnes en attente d'une orientation.
- D'ajuster la capacité d'accueil du service appartements au regard de l'évolution des demandes d'accompagnement.

Poursuivre la transformation de l'offre pour le Service appartements avec :

- La réhabilitation des locaux actuellement loués par le CCAS du Vésinet auprès de l'association, avec la création de 8 studios.
- La réhabilitation de l'ancien internat de l'IME des Glycines à Saint-Germain en Laye avec la création de 6 studios.

Adapter l'organisation du Centre d'Habitat Horizons en lien avec l'évolution du projet associatif :

- Renforcer la dynamique de parcours et faciliter la mutualisation des ressources sur le territoire de Marly-le-Roi en confiant la responsabilité de l'Oasis et du foyer appartement Montval à la même cheffe de service.
- Reconnaître la mission transversale de coordination de l'équipe technique en nommant la directrice adjointe sur le poste de chef de service du foyer les Courlis. La proximité du site par rapport au siège de l'association et l'unicité de lieu pour la directrice adjointe faciliteront l'exercice de sa mission associative.

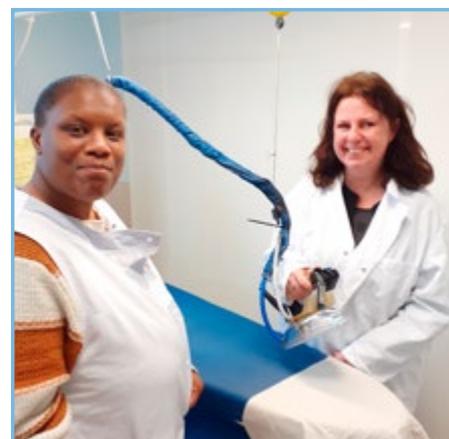




17 novembre 2022, 48 travailleurs des ESAT Les Courlis et Les Néfliers, ont participé à la journée nationale d'insertion des personnes en situation de handicap : les « Duo Day ». Beaucoup d'entre eux étaient stressés et anxieux en y allant, mais tous sont revenus heureux et fiers d'y avoir participé !



Afin de remercier les « entreprises-tutrices » en janvier 2023, nous avons décidé d'inviter l'ensemble des 22 entreprises, à notre « Duo Day Inversé » !



Après cette expérience très positive d'immersion, 8 travailleurs ont exprimé le souhait de faire des stages au sein des entreprises, dans lesquelles ils ont effectué leurs « Duo Day ».



PÔLE ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL



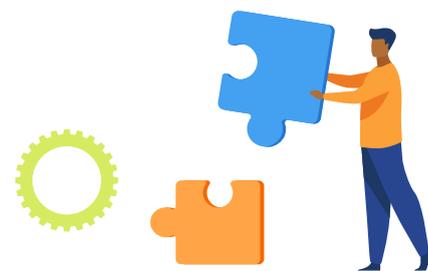
Pôle dirigé par Daniele Ruff

Le Pôle accompagnement professionnel regroupe 249 personnes en situation de handicap sur 3 sites accompagnées par 50 salariés sous la responsabilité d'une Direction transversale. Chaque établissement conserve sa gestion propre mais nous avons toutefois lancé de nombreux projets au niveau du Pôle tant au niveau médico-social qu'au niveau du développement économique des ESAT :

- Développement de modes d'accompagnements alternatifs
- Diversification de nos activités
- Développement des prestations extérieures

Et nous conservons toujours une forte dynamique institutionnelle avec la poursuite de 3 projets ambitieux

- Insertion accrue du Pôle accompagnement professionnel dans l'Économie Sociale et Solidaire
- Équipement des travailleurs avec des tablettes numériques
- Acquisition de 2 voitures sans permis dédiées aux équipes des espaces verts qui permettent aux travailleurs de se rendre en toute autonomie sur leurs chantiers avec une plus grande autogestion.



ESAT les Néfliers

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux
Saint-Germain en Laye
esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT les Néfliers est agréé par l'ARS pour accueillir 130 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment : proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 15 moniteurs d'atelier et 3 moniteurs principaux, encadrés par un chef d'atelier sous la supervision de la Directrice adjointe de Pôle, en charge du développement économique, et suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (Psychologue, Assistante de Service Social, Chargée d'insertion, infirmière) sous la supervision d'une chef de service médico-sociale.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité : Reprographie, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Repassage, Conditionnement/Travail à façon/Sous-traitance industrielle, Gestion de point Relay, Entretien des jardins et espaces verts, Restauration – Food Truck Gourmand et collations.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

L'activité réalisée est de 26169 journées, incluant 621 journées de stages, soit un taux d'occupation de 91,5 % par rapport à une occupation complète, avec 127 personnes présentes en moyenne sur l'année 2022 pour un agrément de 130 personnes, ce qui est en ligne avec les objectifs cible du CPOM 2018-2022 malgré une année très difficile du fait des répercussions de la crise économique et sanitaire.

125 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2022.

Nous avons néanmoins procédé à de nombreuses entrées et sorties de travailleurs :

- 9 admissions cette année, en provenance du secteur enfance, d'autres ESMS et du secteur sanitaire
- 12 sorties : pour changement d'ESAT, réorientation, départ à la retraite, retour vers le milieu ordinaire
- 91 stages réalisés sur l'année : découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle
- 2 conventions de stages à l'année signées avec l'IMPro des Glycines et celui d'Andresy

Les travailleurs de l'ESAT ont poursuivi cette année les formations commencées les années précédentes, et notamment dans le cadre du maintien des acquis et l'accroissement des compétences professionnelles, et notamment : passage de RAE avec le dispositif Différent & Compétent, formations HACCP, Informatique, SST, Hygiène et Santé au Travail.

III. Ressources humaines

Nous avons observé quelques mouvements de personnels cette année, compensés par des recrutements, malheureusement pas immédiats du fait de la difficulté à recruter des candidats dans le secteur médico-social :

- Recrutement d'une nouvelle chargée d'insertion en remplacement de sa collègue partie chez Cap Emploi
- Recrutement d'un nouveau moniteur pour le Foodtruck et les prestations de restauration extérieures qui vont nous permettre de redémarrer cette activité très plébiscitée
- Plusieurs arrêts multiples pour maladie de moniteurs d'ateliers et de l'assistante administrative qui ont été partiellement remplacés par des CDD ainsi que par les collègues qui ont de ce fait eu un surcroît de travail important
- Mise en place d'un CDD d'animateur pour les soutiens

- Travail de mentorat avec un stagiaire de Direction sur le Pôle pendant 6 mois

Il ne manque plus qu'un moniteur en restauration pour que l'équipe de professionnels de l'ESAT les Néfliers soit au complet à fin 2022.

Le personnel de l'ESAT a été formé cette année notamment sur les troubles du spectre autistique, les premiers secours en santé mentale, la juste distance professionnelle. Tous les accompagnants participent également à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

Tous sont également formés à la bonne utilisation des tablettes numériques en soutien à l'autonomie des travailleurs qu'ils accompagnent.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 37939,70 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Les charges nettes de fonctionnement sont en économie de 4K€ avec juste quelques dépassements sur l'électricité et les produits d'entretien.

Les charges de rémunération sont en économie de 69k € du fait de nombreuses absences de personnel, mais l'établissement a fait appel à du personnel intérimaire pour 10K€ et de frais de recrutement de 13K€.

A noter des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage de 19K€ pour l'étude de relocalisation éventuelle de l'ESAT.

Pour ce qui concerne les dépenses afférentes à la structure, l'ESAT est en dépassement, sur les frais de maintenance contrats en hausse de 15K€ mais il est à noter des économies conséquentes du fait de 60K€ de dotations aux amortissements non réalisés.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 40208,23 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de l'ESAT les Néfliers social de 40208,23 € est affecté en réserve de compensation du déficit de l'ESAT la Roseraie social de 4949,25 € et du CAVT de 35258,98 €.

Le budget économique de l'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 78688,46 € avec un chiffre d'affaires réalisé de 556749 €. Cet excédent s'explique en grande partie par une augmentation conséquente du chiffre d'affaires, de 25K€, soit 4 % de hausse, ce qui est un bon résultat dans un contexte économique tendu, malgré des postes de

consommation énergétique en forte hausse suite à une très forte inflation.

Il est à noter que les activités suivantes sont en hausse de chiffre d'affaires: entretien des espaces verts de 19K€, repassage de 13K€, reprographie de 15K€ et la Restauration de 3K€. Seuls diminuent l'activité conditionnement 14K€ et l'activité de prestation alimentaire extérieure avec une baisse de 10K€ du fait de l'arrêt de l'activité foodtruck pendant 6 mois, en attente du recrutement d'un moniteur.



Affectation du résultat :

Le résultat comptable excédentaire de l'Esat les Néfliers économique de 78688,46 € est affecté en réserve pour le financement des travaux du déménagement de l'ESAT les Néfliers social.

VI. Perspectives

Concernant l'activité médico-sociale, nous allons continuer à travailler à la stimulation de l'auto détermination des personnes accompagnées dans les différents établissements du Pôle Accompagnement Professionnel avec divers outils innovants :

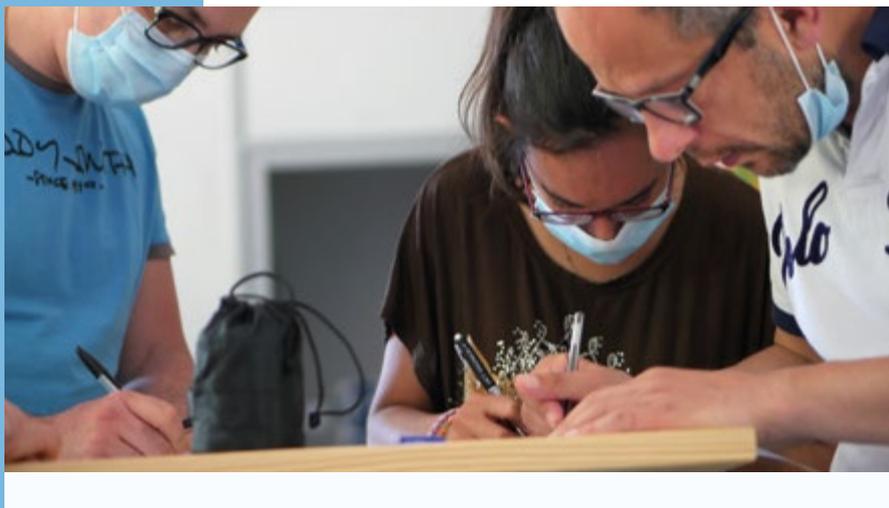
- Le développement de stages en milieu ordinaire pouvant aller jusqu'à des embauches
- Des formations dédiées en fonction des difficultés de chacun : « La pair-aidance », « l'apprentissage par les couleurs », « je prends soin de ma présentation au travail » ...
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et de montée en compétence tels que le GEM Avenir Apei, le Collectif NOUS AUSSI ou le Dispositif Différent et Compétent...

D'un point de vue économique, nous poursuivons nos démarches innovantes de développement de notre activité :

- Partenariat rapproché avec le Quai des Possibles à Saint Germain en Laye dans le cadre de notre insertion dans l'Économie Sociale et Solidaire
- Diversification de nos activités économiques avec de nombreux accompagnements de start-up et un développement des prestations en entreprise
- Poursuite de l'expérimentation autour des véhicules sans permis sur les équipes espaces verts des Néfliers et des Courlis pour que les travailleurs puissent se rendre en toute autonomie sur leur chantier de travail...

Et toujours les projets structurants à court et moyen terme dans le cadre des politiques publiques, dans lesquels nous sommes engagés à titre collectif :

- La refonte de l'offre sociale et médico-sociale
- Le plan national de transformation des ESAT
- Le groupe de travail sur l'avenir des ESAT Avenir Apei
- L'ESMS numérique
- Le nouveau mode d'évaluation des ESMS



SAS Les néfliers

4, rue des Néfliers
78112 Fourqueux -
Saint-Germain en Laye
sas-esat-nefliers@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) a un agrément pour accueillir 8 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 16 personnes à mi-temps, elle est financée par le Conseil Départemental des Yvelines.

Les missions de la SAS les Néfliers :

- Accompagner de façon adaptée les travailleurs handicapés ayant besoin d'un soutien éducatif particulier et dont l'épanouissement ou le maintien au travail nécessitent une admission au sein du dispositif
- Apporter un appui aux travailleurs handicapés qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS participe également aux réflexions concernant l'aménagement du poste de travail des bénéficiaires et les modalités de leur prise en charge.

La SAS de Fourqueux est adossée à l'ESAT les Néfliers, et exerce dans les mêmes locaux. **L'équipe de la SAS** est composée de 2 personnes: un éducateur spécialisé et un moniteur éducateur travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies: que ce soient des activités de développement personnel (visites d'établissements médicaux sociaux, sorties culturelles ou sociales), de travail manuel (peinture, arts plastiques), de sport (marche, activités motrices, tennis adapté, piscine, cirque adapté) ou relationnelles (échanges, discussions). Des ateliers spécifiques ont également été créés permettant des temps de développement, de partage

et de bien-être collectifs: il s'agit notamment des ateliers cuisine, jardinage et vidéo, très appréciés de tous.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

L'activité réalisée est de 1 278 jours soit un taux d'occupation à 73 % de l'activité complète, avec 12 bénéficiaires présents en moyenne sur l'année 2022 pour un agrément de 16 personnes à mi-temps. Le nombre de personnes accompagnées est très bas du fait de l'absence pendant la moitié de l'année d'un salarié sur les deux de la SAS.

19 personnes étaient accueillies à temps partiel à la SAS à fin décembre 2022, grâce à l'embauche du deuxième salarié.

Sur l'ensemble de l'année, malgré la situation sanitaire, nous avons tout de même pu procéder à des périodes de stages qui ont abouti à des admissions.

Il est cependant à noter que l'année 2022 a été compliquée pour la SAS Les Néfliers puisqu'un des deux salariés a été en absence longue durée sur près de la moitié de l'année et n'a pu être remplacé du fait de la difficulté à trouver des CDD de qualité dans le domaine de l'éducatif médico-social.

III. Ressources humaines

Une monitrice éducatrice a été embauchée à la SAS en remplacement de l'éducatrice autrefois en poste qui a démissionné après une longue période d'absence.

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année sur les troubles du spectre autistique, les premiers

secours en santé mentale, la juste distance professionnelle et poursuit toujours ses sessions mensuelles d'analyses de pratiques avec l'équipe d'encadrants de l'ESAT.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 donne lieu à un excédent comptable de 18185,41 €. Cela correspond à la différence entre les recettes (classe 7) et les dépenses (classe 6) de l'exercice.

Cet excédent s'explique en grande partie par le fait que nous ayons eu une vacance de poste pendant 3 mois que nous n'avons pas pu remplacer et aussi une économie sur les fournitures éducatives et de loisirs de 1K€, sur les vacances et sorties de 6K€ ainsi que le remboursement de 5K€ des IJSS.

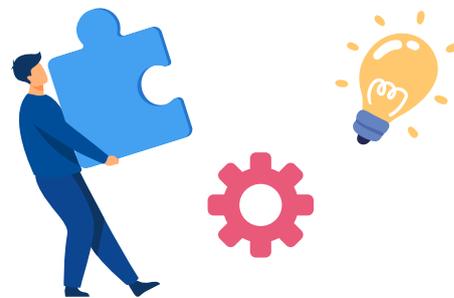
Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 17397,96 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 17397,96 € est affecté en réserve de compensation du déficit de foyer de vie les Mésanges.





ESAT Les Courlis

57, chemin de Corneilles
78400 Chatou
esat-courlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT les Courlis est agréé par l'ARS pour accueillir 75 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment : Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 7 moniteurs d'atelier et 2 moniteurs principaux, encadrés par un chef d'atelier sous la supervision de la Directrice adjointe de Pôle, en charge du développement économique, et suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (Coordinatrice, Psychologue, Chargée d'insertion, infirmière) sous la supervision de la responsable du développement médico-social du Pôle.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité : Mailing, Saisie informatique, Prestations en entreprise, Conditionnement, Travail à façon, sous-traitance industrielle, Entretien des jardins et espaces verts, Nettoyage de voitures.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

L'activité réalisée est de 15702 journées, incluant 679 journées de stages, soit un taux d'occupation de 95,2 % par rapport à une occupation complète, avec 73 personnes présentes en moyenne sur l'année 2022 pour un agrément de 75 personnes, ce qui est un très bon résultat au regard des objectifs cible du CPOM 2018-2022 malgré une année très difficile du fait des répercussions de la crise économique et sanitaire.

72 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2022.

Nous avons néanmoins procédé à de nombreuses entrées et sorties de travailleurs :

- **9 admissions** cette année, en provenance du secteur enfance, d'un autre ESAT et du secteur sanitaire
- **9 sorties** : pour changement d'ESAT, retour vers le soin, réorientation ou départ à la retraite
- **71 stages** réalisés sur l'année : découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle
- **2 conventions** de stages à l'année signées avec l'IPC de Chatou et le CAJ les Canotiers à Chatou

Les travailleurs de l'ESAT ont poursuivi cette année les formations commencées les années précédentes, et notamment dans le cadre du maintien des acquis et l'accroissement des compétences professionnelles : passage de RAE avec le dispositif Différent & Compétent, formations HACCP, Informatique, SST, Hygiène et Santé au Travail.

III. Ressources humaines

De nombreux mouvements de personnels dus à des départs vers la province ou des changements au sein du Pôle, qui ont nécessité une campagne active de recrutement :

- 2 recrutements de moniteurs d'atelier en conditionnement et au mailing
- Recrutement d'une nouvelle chargée d'insertion en remplacement de sa collègue partie chez Cap Emploi
- Longue vacance du poste de responsable du développement médico-social du Pôle suppléé en partie par un cadre du Pôle Hébergement pendant 3 mois puis par la chef de service médico-social des Néfliers, en plus de leurs postes

L'équipe de professionnels de l'ESAT les Courlis est quasiment au complet à fin 2022, il ne manque que le moniteur espaces verts (qui a été recruté début 2023 après une longue période de vacance de poste nécessitant une réorganisation des équipes).

Le personnel de l'ESAT a été formé cette année notamment sur les troubles du spectre autistique, les premiers secours en santé mentale, la juste distance professionnelle. Tous les

accompagnants participent également à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

Tous sont également formés à la bonne utilisation des tablettes numériques en soutien à l'autonomie des travailleurs qu'ils accompagnent.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 15447,60 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Les charges de rémunération ont connu une économie de 69K€ en raison d'un nombre élevé d'absences du personnel. Toutefois, pour pallier ces absences, des intervenants extérieurs ont été sollicités à hauteur de 14K€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 11 756,52 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de l'ESAT les Courlis social de 11 756,52 € est affecté en réserve de compensation du déficit de l'Esat la Roseraie de 11 756,52 €.

Le budget économique de l'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 40 679,34 € avec un chiffre d'affaires réalisé de 364K€, stable par rapport à l'année précédente.

Cet excédent s'explique en grande partie une diminution importante des postes de location de matériel et un recouvrement de créances non perçues suite à une action dynamique de relance clients qui compensent des postes de consommation énergétique en forte hausse.

Il est à noter que l'activité conditionnement est en hausse de chiffre d'affaires de 6K€. Seuls diminuent l'activité mailing de 8K€ et l'activité entretien des espaces verts de 5K€ du fait de l'absence d'un des deux moniteurs pendant plus de 6 mois.



Affectation du résultat :

Le résultat comptable excédentaire de l'Esat les Néfliers économique de 40 679,34 € est affecté en réserve pour le

financement des travaux du déménagement de l'ESAT les Néfliers.

VI. Perspectives

Concernant l'activité médico-sociale, nous allons continuer à travailler à la stimulation de l'auto-détermination des personnes accompagnées dans les différents établissements du Pôle Accompagnement Professionnel avec divers outils innovants, et entre autres :

- Le développement de stages en milieu ordinaire pouvant aller jusqu'à des embauches
- Des formations dédiées en fonction des difficultés de chacun : « La pair-aidance », « l'apprentissage par les couleurs », « je prends soin de ma présentation au travail »...
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et de montée en compétence tels que le GEM Avenir Apei, le Collectif NOUS AUSSI ou le Dispositif Différent et Compétent
- Utilisation des tablettes pour le quotidien des travailleurs et pour des actions ponctuelles en autonomie
- Des journaux internes aux Néfliers et aux Courlis faits par les travailleurs pour les travailleurs

D'un point de vue économique, nous poursuivons nos démarches innovantes de développement de notre activité :

- Partenariat rapproché avec le Quai des Possibles à Saint-Germain en Laye dans le cadre de notre insertion dans l'Économie Sociale et Solidaire
- Diversification de nos activités économiques avec de nombreux accompagnements de start-up et un développement des prestations en entreprise
- Développement d'un projet « Donner du sens au travail » en lien avec les conclusions du Groupe de Travail associatif sur l'avenir des ESAT
- Continuité de la coopération avec Unapei & Entreprises et la plateforme Unapei Solishop
- Intensification de notre politique de Développement Durable avec la mise en place d'ateliers Eco challenge dans chacun des ESAT lors de la semaine dédiée, le lancement d'une grande fresque du climat pour l'ensemble des salariés du pôle et une politique RSE clairement affirmée autour du recyclage, du développement durable, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire qui deviennent désormais ses principes fondamentaux de fonctionnement
- Poursuite de l'expérimentation autour des véhicules sans permis sur les équipes espaces verts des Néfliers et des Courlis pour que les travailleurs puissent se rendre en toute autonomie sur leur chantier de travail
- Renforcement des Duodays qui permettent une sensibilisation des entreprises partenaires et leur souhait d'inclure nos travailleurs dans leurs prestations quotidiennes

Et toujours les projets structurants à court et moyen terme dans le cadre des politiques publiques, dans lesquels nous sommes engagés à titre collectif.



SAS Les courlis

57, chemin de Cormeilles
78400 Chatou
sascourlis@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

La Section d'Adaptation Spécialisée (SAS) de Fourqueux a été créée en 2005 avec un agrément pour accueillir 12 personnes en situation de handicap mental à plein temps, soit 24 personnes à mi-temps, elle est financée par le Conseil Départemental des Yvelines.

Les missions de la SAS les Courlis :

- Accompagner à mi-temps des travailleurs avec pour objectif pour certaines personnes accueillies de faciliter à terme l'intégration à temps plein à l'ESAT et pour d'autres de servir de passerelle pour une orientation vers d'autres types de structures
- Apporter un appui aux travailleurs handicapés qui en ont besoin aux différents stades de leur parcours professionnel

La SAS de Chatou est adossée à l'ESAT les Courlis, et exerce dans les mêmes locaux. L'équipe de la SAS est composée de 4 personnes: une éducatrice spécialisée, une monitrice éducatrice, un professeur de sport et un animateur travaillant en lien étroit avec l'équipe médico-sociale de l'ESAT.

Les accompagnements sont variés pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies :

Des activités de mise au travail sont proposées pour permettre aux bénéficiaires d'affiner leur gestuelle, de gagner en maturité, de leur permettre de s'adapter au rythme du travail ou encore de mieux comprendre le respect du règlement

de fonctionnement de l'ESAT. Des sorties sont également organisées en lien avec le travail de production.

Divers types d'activités extra-professionnelles sont aussi proposées, comme des activités manuelles, artistiques, sportives, ou encore culturelles, concourant à leur épanouissement personnel dans le respect de leur rythme et de leur potentiel. Les bénéficiaires s'inscrivent aux activités qu'ils souhaitent.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

L'activité réalisée est de 2388 jours soit un taux d'occupation à 90,5 % de l'activité complète, avec 30 bénéficiaires présents en moyenne sur l'année 2022 pour un agrément de 24 personnes à mi-temps.

30 personnes étaient accueillies à temps partiel à la SAS à fin décembre 2022.

Il est à noter que la SAS Les Courlis a mené une grande réflexion sur son mode de fonctionnement et a ouvert ses accompagnements à la carte aux travailleurs des ESAT Les Courlis et La Roseraie pour leur permettre de mener à bien leurs projets respectifs de retour au travail ou de réorientation.

Ces accueils à la carte ont permis à plus de personnes de bénéficier de la SAS avec des activités diversifiées.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année, malgré la situation sanitaire, nous avons procédé à de nombreuses périodes de stages qui

ont abouti à un grand nombre d'admissions pour une relance dynamique de la SAS.

III. Ressources humaines

Une année stable d'un point de vue du personnel qui a permis de mettre en place de nouveaux projets et une activité plus soutenue.

Le personnel de la SAS, tout comme celui de l'ESAT a été formé cette année sur les troubles du spectre autistique, les premiers secours en santé mentale, la juste distance professionnelle et poursuit toujours ses sessions mensuelles d'analyses de pratiques avec l'équipe d'encadrants de l'ESAT.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

L'exercice 2022 donne lieu à un excédent comptable de 11286 €. Cela correspond à la différence entre les recettes (classe 7) et les dépenses (classe 6) de l'exercice.

L'excédent provient du fait que nous avons mis 6 mois à recruter un éducateur spécialisé que nous n'avons pas pu remplacer sur la période.



Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat excédentaire de 6129,38 €.



Affectation du résultat :

Le résultat administratif excédentaire de 6129,38 € est affecté en réserve de compensation du déficit de foyer de vie les Mésanges.





Entreprise adaptée Avenir Apei

Le parc des Erables
Bât. 3 – 66, route de Sartrouville
78230 Le Pecq
sessad@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'Entreprise Adaptée Avenir Apei a signé un CPOM avec la DRIEETS pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025 pour une durée de 5 ans. Elle a reçu en 2022 une enveloppe financière allouée au financement des aides aux postes à hauteur de 567870,60 euros, afin de financer entre 32,75 et 34,03 équivalents temps plein.

Les missions principales de l'Entreprise Adaptée sont de permettre à des personnes en situation de handicap de bénéficier d'une expérience professionnelle, d'une formation qualifiante et d'un accompagnement renforcé et individualisé favorisant leur insertion professionnelle dans le milieu ordinaire.

Les ouvriers de l'Entreprise Adaptée sont encadrés par 2 agents de maîtrise respectivement en charge des jardins et espaces verts et des prestations en entreprise, supervisés par une adjointe de Direction sous l'autorité de la Directrice du Pôle Accompagnement Professionnel.

Les secteurs d'activités de l'Entreprise Adaptée sont variés, ce qui permet une polyvalence et une montée en compétence des ouvriers: prestations de services en entreprises, entretien des espaces verts, entretien des locaux, couture, blanchisserie, tenue d'une petite cafétéria, travail à façon, picking...

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

Le développement du travail à façon et du picking permet à l'Entreprise Adaptée de dégager cette année encore un résultat excédentaire, malgré une activité espaces verts en difficulté du fait de problèmes de personnel encadrant. Cependant nous avons pu maintenir la satisfaction de nos clients et nous avons augmenté le chiffre d'affaire avec Orange pour l'entretien des espaces verts sur 422 sites avec la mise en place d'une équipe dédiée à cette activité.

III. Ressources humaines

Une équipe de professionnels: 4 personnes encadrantes = 3,6 ETP + 3 ouvriers = 2.14 ETP

- 1 Adjointe de direction, 2 Agents de maîtrise dont 1 en cours de recrutement, 1 secrétaire à 0,6 ETP
- 2 ouvriers embauchés après une longue période en CAE
- 1 ouvrier en CAE

Une équipe d'Ouvriers Handicapés: 42 personnes = 35.28 ETP pour 34.03 aides aux postes

- 25 personnes sur les sites des clients
- 5 personnes en entretien des espaces verts
- 4 personnes en temps partiel en conditionnement / picking
- 2 personnes en temps partiel en entreprise et conditionnement / picking

- 3 personnes en couture
- 2 personnes en polyvalence
- 1 personne en longue maladie = 0.46 ETP

Des formations collectives principalement dans le domaine de la sécurité ont été suivies en 2022 par les ouvriers de l'EA: habilitation électrique, entretien des locaux, gestes et postures.

Faute d'un budget suffisant, les formations collectives en intra sont privilégiées.

Également, grâce au dispositif Différent et Compétent 4 formations qualifiantes ont été menées.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

Après une année 2020 très fortement impactée par la crise sanitaire, comme en 2021, l'année 2022 se caractérise par la reprise de nos contrats de services et l'augmentation des activités de couture, une forte augmentation des prestations des service et entretien des locaux et conditionnement.

L'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 136553,66 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

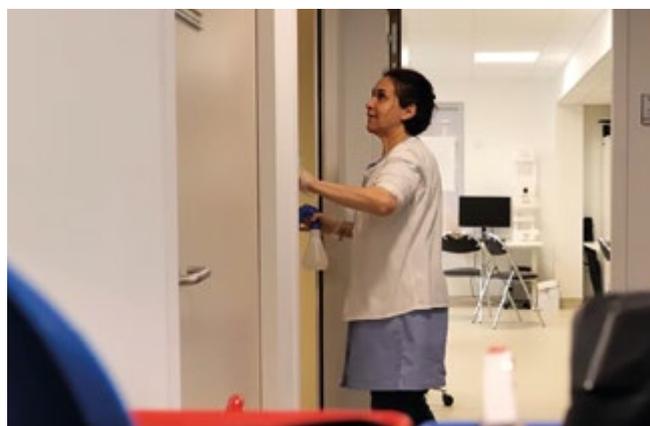
Cet excédent s'explique en grande partie par une hausse de vente à hauteur de 51K€ et une baisse de charges de groupe 1 et 2.

Le résultat comptable à affecter est un résultat excédentaire de 136553,66 €.



Affectation de résultat :

L'excédent de 136553,66 € sera affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement (dont 40000 € pour l'aménagement de l'accueil du site de la Roseraie et 20000 € pour les travaux du préau).

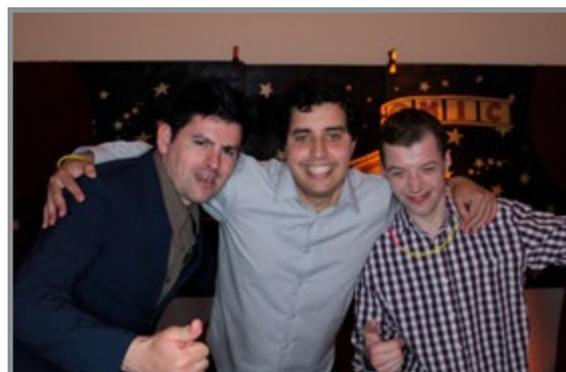




Le comité des fêtes est un groupe de travail qui existe depuis septembre 2019. Il se compose de différents acteurs de l'association. Il est en charge d'organiser et d'animer des événements conviviaux et festifs en faveur des personnes accueillies dans l'association.



Le 16 novembre 2021 s'est tenu une « méga boom » dans la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine à destination des enfants et adolescents des IME. Un événement musical qui a rencontré un franc succès !



Un bal festif a eu lieu le 18 mars 2022 a la salle des fêtes de Carrières-sur-Seine. Il a regroupé plus de 300 personnes. Une belle réussite et beaucoup de bonheurs pour les personnes accompagnées !



PÔLE SERVICES



Pôle dirigé par Laura Adala

Le pôle Services est composé de l'ESAT la Roseraie et de la plateforme de services, communément appelée Pôle services.

- Créé en 2018, le Pôle services est né de plusieurs volontés associatives :
 - s'inscrire dans les orientations de la loi du 11 février 2005
 - être à l'écoute des besoins des personnes et familles
 - mettre en œuvre l'accès à tous les dispositifs du droit commun

Ressources Humaines

Le moniteur FALC, travaillant avec des travailleurs de l'ESAT la Roseraie est rattaché au Pôle services. De la même manière, 3 moniteurs des ateliers personnalisés dont un en contrat de professionnalisation sur l'année 2022 et le coordinateur musical travaillent au sein du pôle services et déploient les projets. Ces professionnels sont accompagnés quotidiennement par la coordinatrice du Pôle services. Pour la partie numérique, un alternant travaillant sur le numérique dont le RGPD et le site web de l'association et un chef de projet numérique en prestations sont également rattachés au pôle.

Pour la partie santé, une médecin coordinatrice a rejoint l'équipe du pôle services en septembre 2022.

Les professionnels ont pu bénéficier des mêmes formations que celles dispensées au sein de l'ESAT la Roseraie.

LES PROJETS INNOVANTS DE LA PLATEFORME DE SERVICES

ACCESSIBILITÉ

L'atelier FALC (Facile à Lire et à Comprendre), en dehors même de son activité FALC en expansion sur l'année, a proposé une sensibilisation S3A (Symbole d'Accessibilité, d'Accueil et d'Accompagnement) à des partenaires.

L'atelier FALC a monté un partenariat avec l'association Zig Zag, afin de réaliser une recherche scientifique sur la transcription d'œuvres de théâtre classique en FALC.

L'atelier FALC a été formé au FALC, au S3A et au FALC vidéo.



Remise du certificat S3A à la Maire du Pecq

Le Bao Pao a continué d'être proposé à près de 100 personnes accompagnées par l'association dans la plupart des établissements. Des partenariats et projets ont été mis en place afin de faire découvrir le Bao Pao sur l'extérieur.

Une journée de sensibilisation à la sécurité routière a permis de proposer à 5 personnes accompagnées par l'association une évaluation à la conduite.



Le Bao Pao au musée du Quai Branly

VOLONTARIAT

Le volontariat se développe en partenariat par le biais du bénévolat et du mécénat de compétences.

Dans ce cadre, un partenariat avec Koeo s'est mis en place.

L'objectif est également de pouvoir proposer du bénévolat aux personnes accompagnées, la journée mondiale du bénévolat en a été l'occasion.

INSTANCES

La 2^e moitié de 2022 a été l'occasion de revoir le fonctionnement et réfléchir collectivement aux actions stratégiques des différentes instances (CAP (Conseil d'Acteurs de Parcours),

GR VARS (Groupe Ressources Vie Affective Relationnelle et Sexuelle), Copil Santé), en accord avec le nouveau projet associatif.

ACTEURS

Plusieurs dossiers APV (chèques vacances) ont été déposés par le biais du pôle services, permettant ainsi à plusieurs personnes accompagnées de partir en vacances.

Le comité des fêtes, composé en grande partie de personnes accompagnées et véritable instance mettant en avant le pouvoir d'agir, a permis l'organisation d'un bal à destination des adultes de l'association en mars et d'une méga boom à destination des enfants de l'association en novembre. Le comité a également participé à la programmation de la fête d'Avenir Apei.

Un partenariat s'est mis en place avec l'association Nouveau Souffle, afin de proposer à des aidants des ateliers groupes de paroles.

COORDINATION DE PARCOURS ET SITUATIONS COMPLEXES

Le pôle services, par le biais des ateliers personnalisés a permis à environ 20 personnes de s'essayer au travail, d'avoir un temps de répit ou de préparer leur retraite. Un partenariat s'est également mis en place avec une association d'artistes peintres.

Le pôle services est intervenu auprès de 6 personnes, dites « situations complexes » ou « sans solution ».

Le groupe de travail personnes vieillissantes/animateurs retraités a organisé un café rencontre à destination de futurs retraités et de personnes déjà à la retraite, afin de surmonter certaines inquiétudes et de transmettre des pratiques.

NUMÉRIQUE

Après avoir reçu l'accord fin 2021 de l'ARS pour la subvention ESMS numérique, l'utilisation du DUI (Dossier Unique Informatisé) s'est poursuivie, afin de répondre aux critères de réussite.

Parallèlement, un diagnostic de l'infrastructure numérique a été réalisé ainsi qu'un plan d'action, afin d'améliorer la sécurité informatique et l'accès au réseau pour tous.

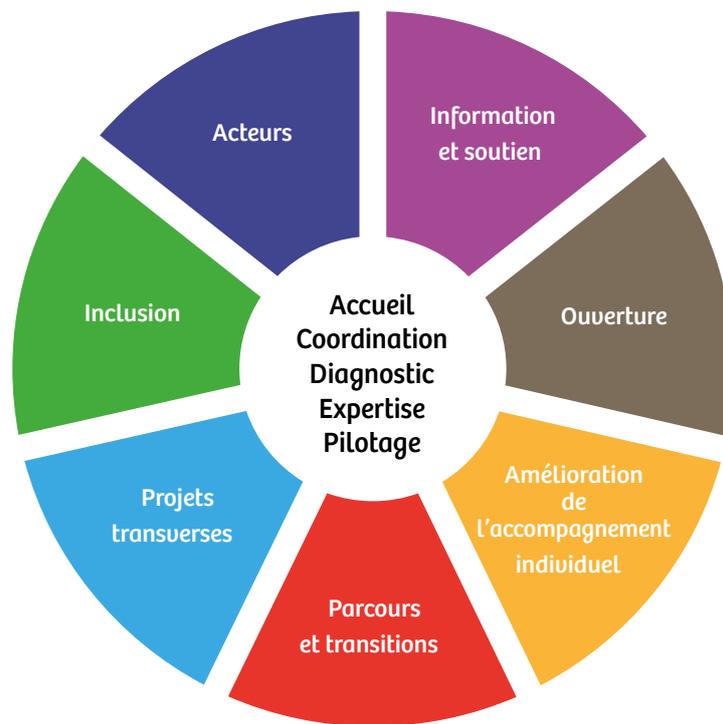
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un diagnostic environnemental a permis de prioriser les actions afin de mettre en œuvre une démarche de développement durable au sein de l'association.



Temps de travail sur le développement durable

ORGANISATION DU PÔLE SERVICES



Créé en 2018, le Pôle services est né de plusieurs volontés associatives :

- s'inscrire dans les orientations de la loi du 11 février 2005
- être à l'écoute des besoins des personnes et familles
- mettre en œuvre l'accès à tous les dispositifs du droit commun

Services aux établissements

Acteurs

Bénévoles, aidants, personnes accompagnées

Inclusion

Citoyenneté, accès aux dispositifs de droit commun, inclusion sociale et professionnelle, FALC et accessibilité

Projet transverses

Santé, sport et loisirs, VARS, numérique, développement durable

Services aux personnes

Information et soutien

Informar sur les droits, les dispositifs existants, soutien dans les démarches

Amélioration de l'accompagnement individuel

Diversification de l'offre de loisirs /culture, Plaintes, réclamations, médiation, EIG

Parcours et transitions

CAP, expertise aux ESMS, suivi des personnes à risque de rupture de parcours ou en rupture de parcours (soin, orientation, VARS, retraite, ...)

Une nouvelle organisation
en vigueur depuis le
1^{er} avril 2023.





Établissement dirigé
par Laura Adala



ESAT
La roseraie

27, rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
esat-roseraie@avenirapei.org

I. Présentation de l'établissement

L'ESAT la Roseraie est agréé par l'ARS pour accueillir 72 personnes adultes en situation de handicap mental léger à moyen, ou de handicap psychique.

Les missions principales de l'établissement, déclinées dans le Projet d'Établissement, sont notamment: Proposer une activité économique diversifiée, adaptée aux capacités de chacun, favoriser le développement personnel par des moyens de soutien adaptés, permettre l'intégration sociale de la personne handicapée dans un milieu de vie épanouissant.

Les travailleurs de l'ESAT sont accompagnés par 7 moniteurs d'atelier et 1 maîtresse de maison, et suivis tout au long de leur parcours à l'ESAT par l'équipe médico-sociale (Éducatrice spécialisée, Psychologue, Assistantes sociales, infirmières) sous la supervision du directeur adjoint de l'ESAT.

Des emplois adaptés à leurs compétences sont proposés aux travailleurs d'ESAT dans divers secteurs d'activité: Blanchisserie, Conditionnement, Prestations en entreprise, Mailing, sous-traitance industrielle, FALC.

II. Bilan de l'activité durant l'année 2022

L'activité réalisée est de 14700 journées, incluant 675 journées de stages, soit un taux d'occupation de 92,1% par rapport à une occupation complète, avec 74 personnes présentes en moyenne sur l'année 2022 pour un agrément de 72 personnes, ce qui est un bon résultat au regard des objectifs cibles du CPOM 2018-2022.

74 travailleurs étaient présents à l'ESAT au 31.12.2022.

– **Nous avons également procédé à des entrées et sorties de travailleurs :**

- **3 admissions** cette année, en provenance du secteur enfance, d'un autre ESAT et d'un CAJ
- **3 sorties :** pour changement d'ESAT, déménagement, ou départ à la retraite
- **75 stages réalisés** sur l'année: découverte, évaluation, admission, ou Mise en Situation Professionnelle
- Les travailleurs de l'ESAT ont pu bénéficier de formations cette année: formations HACCP, PSC1, sensibilisation à l'interculturalité, équiper de première intervention.
- Des bénévoles interviennent régulièrement auprès de certains travailleurs, notamment pour du soutien scolaire.
- Enfin, 8 travailleurs ont pu bénéficier du dispositif des duodays en 2022.

III. Ressources humaines

Des mouvements de personnels dus à des départs à la retraite, des démissions ou des changements au sein de l'association, qui ont nécessité une campagne active de recrutement :

- Recrutement d'un moniteur d'atelier en blanchisserie suite au départ à la retraite au 1^{er} janvier
- Recrutement d'une nouvelle psychologue en remplacement de sa collègue partie dans le secteur sanitaire

L'équipe de professionnels de l'ESAT la Roseraie est quasiment au complet à fin 2022. L'éducatrice spécialisée a évolué au sein de l'association en septembre 2022. Du fait de sa période probatoire, l'ESAT a cherché à la remplacer par un CDD. N'en trouvant pas, une personne en prestation a été recrutée jusqu'à début 2023. D'autre part, une professionnelle en congé parental est remplacée par une personne en CDD.

Le personnel de l'ESAT a été formé cette année notamment sur les troubles du spectre autistique directement adaptée au poste de travail, à faire face à l'agressivité et à la violence dans sa pratique professionnelle, à la psychologue plus spécifiquement aux troubles du spectre autistique. Tous les accompagnants participent également à des sessions d'analyses de pratiques et bénéficient de formations pratiques en interne sur le terrain.

Tous sont également formés à la prévention de l'incendie et au premier secours.

IV. Bilan synthétique des résultats financiers

Pour le budget social, l'exercice 2021 se solde par un résultat comptable déficitaire de 5902 €. Il correspond à la différence entre les recettes (Classe 7) et les dépenses (Classe 6) de l'exercice.

Ce déficit s'explique en grande partie par une inflation importante qui a provoqué un dépassement de 21K€ sur les transports, de 63K€ de prestations d'alimentation, de 9K€ de prestations ménages et nettoyages, de 48K€ des dépenses liées aux intervenants extérieurs et compensées en partie par une subvention au projet ESMS Numérique pour mise en conformité au virage du numérique en santé à hauteur de 295k€.

Le résultat administratif correspond au résultat comptable corrigé des reports excédentaires ou déficitaires des exercices antérieurs et des charges non opposables au financeur. Le résultat administratif à affecter est un résultat déficitaire de 16706 €.



Affectation de résultat

Le résultat déficitaire de l'Esat la Roseraie Social de 16 705,77 € est financé :

- Par l'ESAT les Courlis de 11 756,52 €
- Par l'ESAT les Néfliers à hauteur de 4 949,25 €

Le budget économique de l'exercice 2022 se solde par un résultat comptable excédentaire de 88 855 €.

Cet excédent s'explique en grande partie par des ventes supérieures au budget 41k€ par rapport à 2021 dont 28 K€ de Pole service et 16 K€ de la blanchisserie.



Affectation de résultat

Résultat excédentaire de l'ESAT la Roseraie production de 88 855,26 € est affecté en réserves diverses liées aux travaux de l'atelier blanchisserie pour 68 855,26 € et aux travaux du préau à hauteur de 20 000 €.

VI. Perspectives

Concernant l'activité médico-sociale, nous allons continuer à travailler à la stimulation de l'auto-détermination des personnes accompagnées :

- Le développement de stages en milieu ordinaire pouvant aller jusqu'à des embauches
- Des formations dédiées en fonction des difficultés de chacun : formations collectives ou individuelles en mobilisant leur CPF ...
- Participation à des dispositifs de sociabilisation et de montée en compétence tels que le Collectif NOUS AUSSI 78 ou le Dispositif Différent et Compétent
- Utilisation des tablettes pour le quotidien des travailleurs et pour des actions ponctuelles en autonomie

D'un point de vue économique, nous poursuivons nos démarches innovantes de développement de notre activité :

- Diversification de nos activités économiques avec de nombreux accompagnements de start-up et un développement des prestations en entreprise, notamment de prestations de service
- Continuité de la coopération avec Unapei & Entreprises et la plateforme Unapei Solishop
- Développement de la blanchisserie
- Développement des prestations de service en interne au site de la Roseraie

Et toujours les projets structurants à court et moyen terme dans le cadre des politiques publiques, dans lesquels nous sommes engagés à titre collectif :

- La refonte de l'offre sociale et médico-sociale
- Le plan national de transformation des ESAT
- Le groupe de travail sur l'avenir des ESAT Avenir Apei
- L'ESMS numérique
- Le nouveau mode d'évaluation des ESMS
- La mise en œuvre de SERAFIN



**COMPTE
ADMINISTRATIF 20
22**

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1/01/2022 AU 31/12/22

Association AVENIR APEI

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	2 027 747	1 553 050	474 697	538 967
	Autres immobilisations incorporelles	201 324	193 991	7 333	16 183
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 372 366	428 055	4 944 310	4 958 765
	Constructions	34 040 148	19 260 826	14 779 321	11 571 014
	Installations techniques, matériels et outillage	3 835 458	3 266 903	568 555	536 458
	Autres immobilisations corporelles	13 829 374	10 580 591	3 248 783	3 053 694
	Immobilisations corporelles en cours	3 193 751		3 193 751	5 335 259
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées	5 422		5 422	5 422
	Autres titres immobilisés	504 190	717	503 474	503 474
	Prêts	29 631		29 631	29 631
Autres immobilisations financières	80 676		80 676	90 250	
	TOTAL (I)	63 120 086	35 284 133	27 835 953	26 639 117
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)	1 224 673		1 224 673	3 469 626
	TOTAL (II)	1 224 673		1 224 673	3 469 626
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				10 189
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	22 279		22 279	
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	5 085 798	10 418	5 075 380	1 581 192
	Autres créances	1 690 818		1 690 818	1 626 977
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 000 432	25 849	4 974 583	5 000 432	
DISPONIBILITES	19 590 772		19 590 772	15 598 383	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	143 913		143 913	138 654
	TOTAL (III)	31 534 012	36 267	31 497 745	23 955 940
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		95 878 770	35 320 400	60 558 371	54 064 684

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1/01/2022 AU 31/12/22

Association AVENIR APEI

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 067 229	4 067 228
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	3 166 416	3 166 416
	- Dons et legs	3 166 416	3 166 416
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement		
	Réserves de compensation		
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	7 022 053	6 386 002
	Autres réserves	219 779	219 779
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	8 077 015	6 332 649
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(1 881 919)	
	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)	(329 253)	494 013
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 411 178	1 265 535
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	Couverture du besoin en fonds de roulement	30 311	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	878 925		
Réserves des plus-values nette d'actif	1 758 841		
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées	1 171	2 674 777	
	TOTAL (I)	24 421 745	24 606 401
	Comptes de liaison	1 224 672	3 469 626
	TOTAL (II)	1 224 672	3 469 626
	Provisions pour risques	494 418	516 742
	Provisions pour charges	752 264	752 264
	Fonds dédiés	5 367 647	3 063 073
	TOTAL (III)	6 614 328	4 332 079
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 061 430	16 120 376
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 294	2 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 363 123	1 050 713
	Dettes fiscales et sociales	4 695 630	4 138 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	593	
	Autres dettes (5)	370 934	340 825
	Produits constatés d'avance	803 623	3 421
	TOTAL (IV)	28 297 625	21 656 158
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	60 558 371	54 064 264

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banque 403 865
 (3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1/01/2022 AU 31/12/22

Association AVENIR APEI

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	2 219 743	3 746 748
	- divers	1 694 752	
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	31 649 500	27 241 583
	Subventions d'exploitations et participations	332 820	51 149
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	270 070	235 853
	Transfert de charges	1 587 975	1 925 617
Autres produits	4 771 060	4 126 324	
	Total des produits d'exploitation	42 525 920	37 327 275
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures	66 644	151 516
	Variation de stock	10 189	(1 609)
	Achats d'autres approvisionnements	82 560	
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	1 617 158	8 508 332
	Services extérieurs et autres	7 722 688	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	1 566 982	1 683 365
	- autres	110 258	
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	18 231 948	16 545 345
	- charges sociales	7 192 573	6 488 542
	- autres charges de personnel	226 604	
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
- des immobilisations	2 190 228	1 881 001	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant	9 064		
- pour risques et charges d'exploitation	210 766	238 331	
Autres charges	1 568 365	2 219 981	
	Total des charges d'exploitation	40 806 028	37 714 803
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 719 892	(387 528)

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1/01/2022 AU 31/12/22

Association AVENIR APEI

Compte de Résultat^{2/2}

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 719 892	192 968
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	177 171	148 980
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		177 171	148 980
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 849	
	Intérêts et charges assimilées	124 692	123 107
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		150 541	123 107
RESULTAT FINANCIER		26 630	25 873
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 746 523	(361 655)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	143 029	146 775
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	198 006	522 567
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 512	
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		244 649
	- reprises sur autres provisions	7 091	
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		349 638	913 992
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	23 508	4 007
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	12 607	6 851
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif	3 072	20 655
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles		39 188	31 513
RESULTAT EXCEPTIONNEL		310 450	882 478
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		32 094	26 810
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		428 593	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		2 806 035	
TOTAL DES PRODUITS		43 504 633	38 390 247
TOTAL DES CHARGES		43 833 885	37 896 234
EXCEDENT ou DEFICIT		(329 253)	494 013
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	81 991	51 978
	Bénévolat		
	Prestations en nature	3 190	420
	Dons en nature	78 801	51 558
	CHARGES	81 991	51 978
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	3 190	420
	Personnel bénévole	78 801	51 558

90_ASSOCIATION

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	149 943	77 477	72 466	79 963
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 457 583		1 457 583	1 457 583
	Constructions	1 031 150	480 434	550 716	589 843
	Installations techniques, matériels et outillage	4 000	2 111	1 889	2 289
	Autres immobilisations corporelles	466 401	447 306	19 095	16 025
	Immobilisations corporelles en cours	3 050 458		3 050 458	5 242 394
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	494 739		494 739	494 739
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 440		3 440	3 440	
	TOTAL (I)	6 657 713	1 007 328	5 650 386	7 886 276
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)	13 377 589		13 377 589	8 444 971
	TOTAL (II)	13 377 589		13 377 589	8 444 971
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 010		2 010	12 055
	Autres créances	78 970		78 970	39 873
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 000 432	25 849	4 974 583	5 000 432	
DISPONIBILITES	3 696 079		3 696 079	3 733 940	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	369		369	326
	TOTAL (III)	8 777 860	25 849	8 752 011	8 786 626
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	28 813 162	1 033 176	27 779 986	25 117 874

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

90_ASSOCIATION

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 835 455	3 835 455
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement		
	Réserves de compensation		
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	Autres réserves	50 799	50 799
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	2 825 588	2 825 588
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables au tiers financeurs			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)	102 865	59 848	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	373 326	395 115	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	233 835	233 835	
Réserves des plus-values nette d'actif	1 537 714	1 537 714	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
TOTAL (I)	8 959 581	8 938 354	
Comptes de liaison	2 336 212	2 212 718	
TOTAL (II)	2 336 212	2 212 718	
Provisions pour risques	218 002	218 002	
Provisions pour charges			
Fonds dédiés	258 640	214 463	
TOTAL (III)	476 643	432 465	
DETTES (1)			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 831 977	13 392 878	
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 233	2 233	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 246	103 980	
Dettes fiscales et sociales	32 094	26 810	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)		8 436	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	16 007 550	13 534 337	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL (V)			
TOTAL PASSIF	27 779 986	25 117 874	

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques. 1 284 094
 (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 18 343 762
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

90_ASSOCIATION

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services		
	- divers	130 769	129 980
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification		
	Subventions d'exploitations et participations	11 516	15 938
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Transfert de charges			
Autres produits	277	715	
Total des produits d'exploitation		142 562	146 633
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	82 344	61 028
	Services extérieurs et autres	152 701	137 025
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations		
	- autres	3 697	3 518
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	81 947	38 591
	- charges sociales		
	- autres charges de personnel		
	Dotation aux amortissements et provisions		
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations	51 522	53 413	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation			
Autres charges		2	
Total des charges d'exploitation		372 212	293 576
RESULTAT D'EXPLOITATION		(229 650)	(146 943)

90_ASSOCIATION

Compte de Résultat^{2/2}

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(229 650)	(146 943)
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	174 101	148 680
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		174 101	148 680
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 849	
	Intérêts et charges assimilées	5 596	4 268
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		31 445	4 268
RESULTAT FINANCIER		142 656	144 413
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(86 994)	(2 531)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	143 029	146 775
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	109 897	22 362
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions			
Transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		252 926	169 138
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	10 105	3 749
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		573
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif			
- dotations aux autres provisions réglementées			
Total des charges exceptionnelles		10 105	4 322
RESULTAT EXCEPTIONNEL		242 821	164 816
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		32 094	26 810
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		26 416	23 682
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		70 593	124 279
TOTAL DES PRODUITS		619 314	513 102
TOTAL DES CHARGES		516 448	453 254
EXCEDENT ou DEFICIT		102 865	59 848
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	73 811	44 037
	Bénévolat		
	Prestations en nature	1 100	210
	Dons en nature	72 711	43 827
	CHARGES	73 811	44 037
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	1 100	210
Personnel bénévole	72 711	43 827	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Association AVENIR-APEI
27 rue du Général Leclerc
78420 CARRIÈRES SUSEINE



17/05/23

ASSOCIATION - BUDGET 2023

	REEL AU au 31/12/21 €	Situ au au 30/09/22 €	BP 2022 €	BP 2023 €	CHARGES	REEL AU au 31/12/21 €	Situ au au 30/09/22 €	BP 2022 €	BP 2023 €
PRODUITS									
Colisations des adhérents	24 970,00	19 940,00	20 000,00	20 000,00	Colisations UNAPEI adhérents Colisations URAPEI Colisations ADAPEI Autres colisations	10 794,00	11 382,10	13 000,00	13 000,00
Dons	88 029,00 32 986,11	65 873,00 17 461,47	30 000,00 20 000,00	30 000,00 20 000,00	Fonds de solidarité Fonds dédiés établissements Dons Association Dépenses financées sur dons Association Cadeaux de Noël Subvention Nous Aussi Mission - Action familiale	4 880,00 1 060,00	5 000,00 1 110,00	4 000,00 5 000,00	4 000,00 5 000,00
Recettes diverses	26 196,19 25 760,00	31 130,00	28 000,00 25 000,00	25 000,00 30 000,00	Dépenses diverses dont: Dépenses opération Brioche Dépenses opération Golf	3 749,00 23 681,54	9 545,00 3 631,63	8 000,00 10 000,00	10 000,00 20 000,00
Produit fête de l' Association	714,66		2 000,00	2 000,00	Dépenses opération Golf	12 720,00	4 749,46	5 000,00	5 000,00
Autres produits gestion courante	15 938,00	10 816,00	15 000,00	12 000,00	Dépenses fête de l'Association Frais divers associatifs dont :	10 570,62 2 851,55	3 170,95	14 000,00 3 000,00	12 000,00 3 000,00
Subventions des communes	572,63				Honoraires compta, notaire, psycho Salaires+Charges Service aux familles	12 592,10	2 643,40	10 000,00	10 000,00
Produits cession élément actif	10 125,95	7 595,00	10 125,00	10 125,00	Frais de fonctionnement :	10 240,00	3 480,00	5 000,00	5 000,00
QP Subvention investissement (IME Papillons Blancs)	148 680,32	98 900,83	150 000,00	175 000,00	Réceptions Frais bancaires Fournitures bureau et maintenance copieur Communication Formations Congés et Séminaires Frais divers	5 038,96 5 164,48 2 822,42 27 371,53 30,60 6 970,30 13 414,59	2 157,66 4 058,65 2 854,58 27 719,96	5 000,00 5 000,00 1 000,00 30 000,00	5 000,00 5 000,00 2 500,00 35 000,00
Utilisation fonds reportés Fonds dédiés	23 681,54				Valeur comptable des éléments actif cédés	572,63	1 714,83	15 000,00	10 000,00
Autres produits exceptionnels		88 1 07,08			Dépenses pour entretien bâtiment et autres charges amort Charges Amortissement Pavillon Charges Amortissement Appartement VPLA (2021 dernière année) Charges Amortissement Local Archives - Annexe	4 543,74 3 546,05	4 155,76 0,00	4 000,00 6 000,00	3 000,00 10 965,00
Sous total	397 654,40	340 823,38	300 125,00	324 125,00	Sous total	352 293,99	156 117,32	261 000,00	306 265,00
Location appartements et bureaux :					Charges appartements et bureaux avec amortissements :				
Location appartements et bureaux Le Vésinet	91 192,69	53 045,43	70 000,00	55 000,00	Charges appartements et bureaux Le Vésinet avec amortissements	74 797,41	55 736,47	70 000,00	70 000,00
QP Subv invest viree au CR Vésinet (suite ANC 2020)	11 663,89	8 745,00	11 660,00	11 660,00	Charges et loyers La Celle Saint Cloud	24 181,53	16 902,52	23 500,00	23 500,00
Sous-locations La Celle Saint-Cloud	8 897,58	7 161,18	10 000,00	10 000,00	Charges Bouigval	1 981,36	1 191,72	3 000,00	3 000,00
Location Bouigval	3 693,72	2 807,73	3 000,00	3 000,00	Sous total	100 960,30	73 830,71	96 500,00	96 500,00
Sous total	115 447,88	71 762,34	94 660,00	79 660,00	TOTAL GENERAL	453 254,29	229 948,03	357 500,00	402 765,00
TOTAL GENERAL	513 102,28	412 585,72	394 785,00	403 785,00					
Résultat global (Produits - Charges) =									
Résultat par section	59 847,99	182 637,69	37 285,00	1 020,00					
ASSO	45 360,41	184 706,06	39 125,00	17 860,00					
VESINET	28 059,17	6 056,96	11 660,00	-3 340,00					
LOSC	-15 283,95	-9 741,34	-13 500,00	-13 500,00					
BOUGIVAL	1 712,36	1 616,01	0,00	0,00					
	59 847,99	182 637,69	37 285,00	1 020,00					

Budget prévisionnel 2023 de l'association gestionnaire.xlsx

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Yvelines
Le Département



Avenir Apei est membre d'



Le public accompagné

L'association Avenir Apeï accueille et accompagne, depuis la petite enfance et tout au long de leur vie, des personnes en situation de handicap intellectuel, autistes, polyhandicapées et/ou portesses d'un handicap psychique.

Les origines de leur handicap peuvent être multiples et parfois méconnues et souvent lui sont associés d'autres troubles psychiques, moteurs, du développement et de la communication, du langage et des apprentissages.

Avenir Apeï accueille quelques personnes en situation de handicap physique, sans déficience intellectuelle, avec insuffisance respiratoire grave, vivant dans une maison d'accueil spécialisée (MAS). Les établissements et services de l'association accompagnent des enfants et des adultes en internat, externe et accueil temporaire.

Avenir Apeï adapte son offre de services à l'évolution des besoins des personnes au cours de leur vie, et développe des synergies avec des partenaires disposant d'un accompagnement plus adapté.



Paul Le Moulin



Ciprix



La fille de l'association au foyer le Point du Jour



Nos valeurs et principes d'action en faveur des personnes accompagnées

Association militante et gestionnaire d'établissements et services, elle rassemble ainsi personnes en situation de handicap, familles, professionnels, amis et bénévoles autour d'un objectif commun : le respect effectif des droits des personnes, quelles que soient la nature et l'importance de leur handicap, contre l'isolement et l'exclusion sociale, pour une société solidaire, inclusive et accompagnante.

Elle défend les valeurs de dignité, de tolérance, de non-discrimination, de laïcité, de citoyenneté, de solidarité et d'égalité.

Elle adhère aux mêmes valeurs.

Elle accompagne les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

Elle respecte les différences et sa singularité.

Elle agit pour pouvoir d'agir, basé sur :



PROJET ASSOCIATIF

2023 - 2027

menter, faire des personnes accompagnées ambitieuses et des projets.

mentations qui organisent le secteur compte des besoins des personnes en

travailler à l'autodétermination et au droit de risque, l'expérimentation et le droit à la notion de parcours ne doit pas être un obstacle. La dynamique inclusive ne consiste



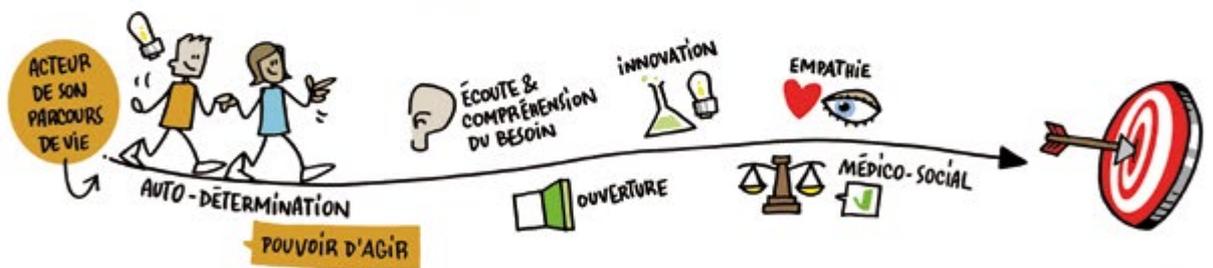
Vous pouvez procurer le projet associatif sur notre site internet

Mettons ensemble en œuvre ce nouveau projet associatif !

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire papier, contactez le service communication : communication@avenirapei.org

ACCOMPAGNEMENT & ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

DEPUIS 60 ANS



© OLIVIER SIMPSON